

LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC  
1000, BOUL. RENÉ-LEVESQUE EST,  
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5T8

LE 14 septembre 2018

VOLUME 137

Laure Henriette Ella, s.o.  
Ann Montpetit, s.o.b.

Sténographes officielles  
STENOEXPRESS  
201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

Me DONALD BOURGET

Me ARIANNE MARTEL

Me CHRISTINE RENAUD

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER,**  
PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

**Me MAXIME LAGANIÈRE,**  
DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET  
PÉNALES

**Me DAVID CODERRE,**  
ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS  
PROVINCIAUX DU QUÉBEC

**Me VINCENT RIENDEAU,**  
PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

**Me WINA SIOUI,**  
ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS  
QUÉBEC-LABRADOR (APNQL)

**Me RAINBOW MILLER,**  
FEMME AUTOCHTONE DU QUÉBEC

## TABLE DES MATIÈRES

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Liste des pièces cotées..... | 3,4,5 |
| Préliminaires.....           | 7     |
| Viviane Michel.....          | 25    |
| Ghislain Picard.....         | 128   |
| Lance Haymond.....           | 145   |
| Amélie Larouche.....         | 180   |
| Pascal Dubé.....             | 198   |

-----

## LISTE DES PIÈCES COTÉES

|        |  |    |
|--------|--|----|
| P-806: | Déclaration statutaire du témoin #640: Tamara Ainscow.....         | 10 |
| P-807: | Déclaration statutaire du témoin #641 (témoin protégé) PI-36.....  | 11 |
| P-808: | Déclaration statutaire du témoin #642: Matthewsie Alariaq .....    | 11 |
| P-809: | Déclaration statutaire du témoin #643: Ruby Atchynia.....          | 11 |
| P-810: | Déclaration statutaire du témoin #644: Suzie Bacon Hervieux.....   | 11 |
| P-811: | Déclaration statutaire du témoin #645 (témoin protégé) PI-37.....  | 11 |
| P-812: | Déclaration statutaire du témoin #646 (témoin protégé) PI-38.....  | 12 |
| P-813: | Déclaration statutaire du témoin #647: Pauline Dubé.....           | 12 |
| P-814: | Déclaration statutaire du témoin #648: (témoin protégé) PI-39..... | 12 |
| P-815: | Déclaration statutaire du témoin #649 : Steve Lalo.....            | 12 |
| P-816: | Déclaration statutaire du témoin #650 (témoin protégé) PI-40.....  | 12 |
| P-817: | Déclaration statutaire du témoin #651 (témoin protégé) PI-41.....  | 13 |
| P-818: | Déclaration statutaire du témoin #652 (témoin protégé) PI-42.....  | 13 |

## LISTE DES PIÈCES COTÉES (SUITE)

|        |   |    |
|--------|---|----|
| P-819: | Déclaration statutaire du témoin #653 (témoin protégé) PI-43.....   | 13 |
| P-820: | Déclaration statutaire du témoin #654 : Odina Ottawa.....   | 13 |
| P-821: | Déclaration statutaire du témoin #655 (témoin protégé) PI-44.....   | 13 |
| P-822: | Déclaration statutaire du témoin #656 (témoin protégé) PI-45.....   | 14 |
| P-823: | Déclaration statutaire du témoin #657 (témoin protégé) PI-46.....   | 14 |
| P-824: | Déclaration statutaire du témoin #658 (témoin protégé).....   | 14 |
| P-825: | Déclaration statutaire du témoin #659 : Daniel Sirois.....  | 14 |
| P-826: | Déclaration statutaire du témoin #660: Chloé Turtuq.....  | 14 |
| P-827: | Présentation du témoignage de Viviane Michel à la CERP.....   | 22 |
| P-828: | FAQ, L'approche autochtone en violence familiale, utilisée par le Réseau des maisons d'hébergement autochtone, Livret d'information 2011.....   | 22 |
| P-829: | FAQ. Projet Ussi-Iniun. Étude sur l'abus sexuel chez les Premières Nations du Québec. Rapport final. Préparé par Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone (GRIPMA), 2005..... | 22 |
| P-830: | FAQ, Les femmes autochtones et l'exploitation sexuelle, dans le cadre de la consultation du comité interministériel du gouvernement du Québec sur l'exploitation sexuelle, Kahnawake, 3 avril 2014.....         | 22 |

## LISTE DES PIÈCES COTÉES (SUITE)

|        |   |    |
|--------|---|----|
| P-831: | FAQ et CSSPNQL, Plan d'action des Premières Nations contre les agressions sexuelles, Créé au Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles du 27-29 mars 2018.....                                       | 23 |
| P-832: | FAQ, Nānīawig Māmawe Nīnawind. Debout et solidaires. Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec, 2015.....   | 23 |
| P-833: | Statistiques Canada, La victimisation chez les autochtones au Canada, 2014, date de diffusion le 28 juin 2018.....  | 23 |
| P-834: | Gouvernement de l'Ontario, Ce n'est jamais acceptable, Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels, rapport d'étape 2016-2017.....  | 23 |
| P-835: | Gouvernement de l'Ontario, Marcher ensemble, Stratégie à long terme de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones 2018 .....  | 23 |
| P-836: | Gouvernement de l'Ontario, Pas à pas ensemble, Stratégie à long terme de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones 2017.....   | 24 |
| P-837: | APPQ, communiqué de Presse, 18 novembre 2016, « L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec réagit aux décisions du DPCP sur 37 dossiers qui étaient sous enquête ».....                        | 24 |
| PD-5:  | Recension des écrits secteur Protection de la jeunesse rédigé par: Christiane Guay et Lisa Ellington dans le cadre de la CERP.....  | 15 |
| PD-6:  | Les services policiers en contexte autochtone: une recension des écrits, Mylène Jaccoud, Myriam Spielvogel, En collaboration avec Céline Bellot, Marie-Ève Sylvestre, Jessica Gaouette, Miguel Gosselin-Dionne..... | 15 |

## LISTE DES PIÈCES COTÉES (SUITE)

- PD-7: Revue de littérature SANTÉ Thème: état de santé de la population autochtone au Québec Préparée par Carole Lévesque, Ioana Radu, Nathalie Tran, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.....15
- PD-8 Revue de littérature SANTÉ Thème: organisation des services de santé au Canada et au Québec Préparée par Carole Lévesque, Ioana Radu, Nathalie Tran, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.....15
- PD-9 Revue de littérature, SERVICES SOCIAUX, Thème: la santé mentale en contexte autochtone, Préparée par, Carole Lévesque, Ioana Radu, Nathalie Tran, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.....16
- PD-10 Revue de littérature, SERVICES SOCIAUX, Thème: la violence en contexte autochtone - manifestations et perspectives - Préparée par Carole Lévesque, Ioana Radu, Nathalie Tran, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.....16
- PD-11 Les relations entre les autochtones et les services, de justice du Québec: une recension des écrits, Rapport soumis à la CERP, Marie-Eve Sylvestre et Jessica Gaouette, avec la collaboration de Mylène Jaccoud et Céline Bellot.....16

-----

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission d'enquête sur les relations entre les  
3 Autochtones et certains services publics au Québec,  
4 présidée par l'Honorable Jacques Viens, est  
5 maintenant ouverte.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, bonjour. Bienvenue en cette dernière  
8 journée de nos audiences à Québec, en territoire du  
9 Huron-Wendat. Je vais commencer par demander aux  
10 Procureurs de s'identifier pour les fins de  
11 l'enregistrement.

12 **Me DONALD BOURGET :**

13 Donald Bourget. Bonjour, Monsieur le commissaire.  
14 Donald Bourget pour la Commission.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Bienvenue Me Bourget.

17 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

18 Bonjour à tous, Maxime Laganière pour le Directeur  
19 des poursuites criminelles et pénales.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Bienvenue Me Laganière.

22 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

23 Bonjour. Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure  
24 générale du Québec.



1       **LE COMMISSAIRE :**

2               Bienvenue Me Boucher.

3       **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

4               Bonjour.

5       **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

6               Bon matin à tous. Denis Coderre pour l'Association  
7               des policières et policiers provinciaux du Québec.

8       **LE COMMISSAIRE :**

9               Bienvenue Maître Coderre. Et il y a Me Sioui qui  
10              est avec nous, qui nous rejoindra bientôt,  
11              j'imagine. Alors, je vais vous demander,  
12              Me Bourget, de nous présenter le programme de la  
13              journée.

14       **Me DONALD BOURGET :**

15              Oui, avec plaisir. D'abord, on commence la journée  
16              en force avec le dépôt de déclarations et de  
17              preuves documentaires, suivi du témoignage de  
18              madame Michel, Présidente de Femme autochtone du  
19              Québec, avec mes collègues Me Martel et Renaud,  
20              suivis cet avant-midi du témoignage de monsieur  
21              Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des  
22              Premières Nations du Québec et Labrador; et cet  
23              après-midi, madame Larouche, Chef conseillère des  
24              ressources naturelles et territoire des Premières  
25              Nations... de Première Nation Malécites de Viger.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Et je comprends que le chef Picard sera accompagné  
3 du chef Lance Haymond, de la communauté de  
4 Kebaowek, Témiscamingue.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 Grand bien nous en fasse.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Que j'ai croisé ce matin en m'en venant. Alors,  
9 je... je comprends que vous commencez par un dépôt  
10 de déclarations qui serviront de témoignage.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 Effectivement.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Et je tiens à préciser pour les gens qui... qui  
15 nous écoutent, évidemment, il s'agit de  
16 déclarations qui ont été recueillies par nos agents  
17 aux enquêtes, un peu partout sur le territoire de  
18 la province, de gens qui ne viendront pas  
19 témoigner, mais dont la déclaration est produite.  
20 Et je tiens à assurer tout le monde que je vais  
21 lire toutes les déclarations et notre service de  
22 recherche aussi. En tenir compte. Alors, c'est  
23 pas les gens sont pas venus en personne témoigner  
24 qu'il n'en sera pas tenu compte. Loin de là.  
25 Voilà.

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Effectivement, les personnes concernées sont  
3 d'accord avec le dépôt, et ont validé les  
4 déclarations qui vous seront soumises.

5 Alors, tout d'abord, il y a certaines  
6 déclarations qui vont demander des ordonnances de  
7 caviardage pour la protection d'identité. Je le  
8 mentionnerai au fur et à mesure.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Ok.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 La première déclaration est celle de Mme Tamara  
13 Ainscow, déposée sous la pièce P-806, le témoin  
14 étant... le témoin 640... numéro 640.

15 **— PIÈCE COTÉE P-806 —**

16 Témoin 641 anonyme...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors, protection d'identité.

19 **Me DONALD BOURGET :**

20 Et ordonnance de caviardage.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Um-hum. Alors, ordonnance... il y a ordonnance de  
23 protection de l'identité du témoin, témoin 641 et  
24 ordonnance de caviardage. Quand on parle  
25 d'ordonnance de caviardage, ça veut dire

1 qu'éventuellement, la déclaration, avant d'être  
2 déposée dans notre... sur notre site, soit  
3 caviardée de façon à protéger l'identité de la  
4 personne, c'est simplement ce que ça veut dire.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 Merci de... de l'expliquer, que ça soit bien clair.  
7 Donc, c'est la pièce 807 et le... la protection  
8 d'identité numéro 36.

9 **- PIÈCE COTÉE P-807 -**

10 Témoin 642, Matthewsie Alariaq. La pièce 808.

11 **- PIÈCE COTÉE P-808 -**

12 Témoin 643, Ruby Atchyanian, pièce 809.

13 **- PIÈCE COTÉE P-809 -**

14 Témoin 644, Suzie Bacon Hervieux, pièce 810.

15 **- PIÈCE COTÉE P-810 -**

16 645, protection d'identité 37, ordonnance de  
17 caviardage.

18 **- PIÈCE COTÉE P-811 -**

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Là, il y a ordonnance de protection d'identité du  
21 témoin 645, pièce 811, et il y aura production sur  
22 notre site après caviardage approprié.

23 **Me DONALD BOURGET :**

24 Témoin 646: Protection d'identité 38, ordonnance de  
25 caviardage.

1                                   **– PIÈCE COTÉE P-812–**

2                   **LE COMMISSAIRE :**

3                   Alors, même chose qu'au témoin 646 au niveau de la  
4                   protection d'identité.

5                   **Me DONALD BOURGET :**

6                   Pièce 812. Témoin 647, Pauline Dubé, pièce 813.

7                                   **– PIÈCE COTÉE P-813 –**

8                   Témoin 648, protection d'identité 39 ordonnance  
9                   De caviardage, pièce 814.

10                                 **– PIÈCE COTÉE P-814 –**

11                  **LE COMMISSAIRE :**

12                 Alors il y a ordonnance de protection d'identité et  
13                 caviardage avant le dépôt sur notre site.

14                 **Me DONALD BOURGET :**

15                 149, Steve Lalo, pièce 815.

16                                 **– PIÈCE COTÉE P-815 –**

17                 Témoin 650, protection d'identité 40, avec  
18                 caviardage, pièce 816.

19                                 **– PIÈCE COTÉE P-816–**

20                  **LE COMMISSAIRE :**

21                 Ordonnance de protection d'identité et caviardage  
22                 éventuel.

23                 **Me DONALD BOURGET :**

24                 Même chose pour le prochain témoin 651, protection  
25                 d'identité 41, pièce 817.

1 - PIÈCE COTÉE P-817 -

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors, même ordonnance.

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 Même chose, témoin 652, pièce 818 protection  
6 d'identité 42.

7 - PIÈCE COTÉE P-818 -

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors, même ordonnance ici aussi.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 De même pour le témoin 653, pièce 819, protection  
12 d'identité 43.

13 - PIÈCE COTÉE P-819 -

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors, même ordonnance.

16 **Me DONALD BOURGET :**

17 Témoin 654, madame Odina Ottawa, pièce 820.

18 - PIÈCE COTÉE P-820 -

19 655, protection d'identité 44 caviardage.

20 - PIÈCE COTÉE P-821 -

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors, ordonnance de protection d'identité et  
23 caviardage éventuel.

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 C'est la pièce 821.

1                   656, pièce 822, protection d'identité 45.

2                               **- PIÈCE COTÉE P-822 -**

3       **LE COMMISSAIRE :**

4                   Même ordonnance.

5       **Me DONALD BOURGET :**

6                   657, protection d'identité 46, pièce 823.

7                               **-PIÈCE COTÉE P-823 -**

8       **LE COMMISSAIRE :**

9                   Même ordonnance aussi.

10       **Me DONALD BOURGET :**

11                   658, Pauline Quiscappio, pièce 824.

12                               **- PIÈCE COTÉE P-824 -**

13                   659, Daniel Sirois, pièce 825.

14                               **- PIÈCE COTÉE P-825 -**

15                   Et en terminant, témoin 660, Chloé Turtuq,  
16                   pièce 826.

17                               **- PIÈCE COTÉE P-826 -**

18       **LE COMMISSAIRE :**

19                   Alors, voilà. La complète?

20       **Me DONALD BOURGET :**

21                   Ça complète pour ce qui est des... des dépôts de  
22                   déclarations. Il y a également des recensions des  
23                   Cris et de revues de littérature à déposer comme  
24                   preuves documentaires, dont la numérotation ne sera  
25                   pas la même.

1                   Donc, preuve documentaire PD numéro 5,  
2                   Recension des écrits en protection de la jeunesse,  
3                   rédigée par les experts Mme Guay et Mme Ellington,  
4                   en juillet deux mille dix-huit (2018), PD-5.

5                   **- PIÈCE COTÉE PD-5 -**

6                   Preuve documentaire 6, Les services policiers  
7                   en contexte autochtone, recension des écrits  
8                   préparés par madame Jacob et madame Spielvogel, en  
9                   collaboration avec Mme Bellot, Sylvestre, Gaouette  
10                  et Gosselin-Dionne, en janvier deux mille dix-huit  
11                  (2018), PD-6.

12                  **- PIÈCE COTÉE PD-6**

13                  Preuve documentaire 7: Revue de littérature en  
14                  santé pour la population autochtone, rédigée et  
15                  préparée par madame Lévesque, Radu et Tran, en deux  
16                  mille dix-huit (2018). Preuve documentaire 7.

17                  **- PIÈCE COTÉE PD-7 -**

18                  Preuve documentaire 8: Revue de littérature en  
19                  santé, Organisation des services de santé au Canada  
20                  et au Québec, par les même auteurs, Lévesque, Radu  
21                  et Tran, en deux mille dix-huit (2018).

22                  **- PIÈCE COTÉE PD-8 -**

23                  Preuve documentaire 9: Revue de littérature,  
24                  services sociaux, cette fois-ci, Santé mentale en  
25                  contexte autochtone, par les mêmes auteurs,



1 Lévesque, Radu et Tran.

2 **– PIÈCE COTÉE PD-9 –**

3 Preuve documentaire 10: Revue littérature en  
4 service sociaux, *La violence en contexte*  
5 *autochtone, manifestations et perspectives*, de  
6 mesdames Lévesque, Radu et Tran, toujours, deux  
7 mille dix-huit (2018).

8 **– PIÈCE COTÉE PD-10 –**

9 Et enfin, preuve documentaire 11: *Les*  
10 *relations entre les Autochtones et les services de*  
11 *justice du Québec: une recension des écrits*,  
12 préparée par madame Sylvestre et madame Gaouette,  
13 en collaboration avec madame Jacoud et madame  
14 Bellot, en février deux mille dix-huit (2018).  
15 Donc preuve documentaire 11.

16 **– PIÈCE COTÉE PD-11 –**

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors, je vous remercie. Alors, il s'agit de  
19 recension des écrits de... effectués par nos  
20 chercheurs et qui sont déposés de façon à ce qu'on  
21 puisse les utiliser éventuellement dans la  
22 rédaction. C'est tout simplement ça.

23 **Me DONALD BOURGET :**

24 Alors, ça complète en ce qui me concerne.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Oui. Et je comprends que le... prochain témoin est  
2           prévu pour neuf heures trente (9 h 30) ?

3           **Me DONALD BOURGET :**

4           C'est ce que j'ai compris.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Alors, nous allons suspendre et dès que ce sera  
7           prêt, probablement vers neuf heures trente  
8           (9 h 30), nous poursuivons avec madame Michel si  
9           j'ai bien compris.

10          **Me DONALD BOURGET :**

11          Et mes collègues prendront la relève.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Très bien. Alors, on va suspendre pour une  
14          quinzaine de minutes.

15          **Me DONALD BOURGET :**

16          Bonne journée à tous.

17          SUSPENSION

18          -----

19          REPRISE

20          **LA GREFFIÈRE :**

21          La Commission reprend.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Alors bonjour de nouveau en cette dernière journée  
24          de nos audiences à Québec en territoire  
25          d'Huron-Wandat. Alors, je vais comme il y a

1           certains Procureurs qui se sont joints à nous, je  
2           vais demander aux Procureurs de s'identifier de  
3           nouveau pour les fins de l'enregistrement.

4           **Me ARIANNE MARTEL :**

5           Bonjour, Monsieur le Commissaire, Arianne Martel  
6           pour la Commission.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Bienvenue Me Martel.

9           **Me ARIANNE MARTEL :**

10          Merci.

11          **Me WINA SIOUI :**

12          Bonjour, Monsieur le Commissaire, Wina Sioui,  
13          Assemblée des Premières Nations territoire  
14          d'Huron-Wandat.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Bienvenue Me Sioui.

17          **Me WINA SIOUI :**

18          Merci.

19          **Me RAINBOW MILLER :**

20          Bonjour, Monsieur le Commissaire, Rainbow Miller  
21          pour Femmes autochtones du Québec.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Bienvenue Me Miller.

24          **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

25          Bonjour, Maxime Laganière pour le Directeur des

1           poursuites criminelles et pénales.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Bienvenue Me Laganière.

4           **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

5           Bonjour, Me Marie-Paule Boucher, pour la Procureure  
6           générale du Québec.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Bienvenue Me Boucher.

9           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

10          Re-bonjour à tous, David Coderre pour l'Association  
11          des policières et policiers provinciaux du Québec.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Bienvenue Me Coderre.

14          **Me VINCENT RIENDEAU :**

15          Bonjour, Vincent Riendeau, pour la Procureure  
16          générale du Québec.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Bienvenue Me Riendeau. Alors, Me Martel, je vais  
19          vous laisser l'opportunité de nous présenter votre  
20          prochain témoin.

21          **Me ARIANNE MARTEL :**

22          Merci. Donc ce matin, nous aurons la chance  
23          d'entendre madame Viviane Michel, Présidente de  
24          Femmes autochtones du Québec. Je propose qu'on  
25          procède peut-être à l'assermentation de madame

1            Michel ce matin, puis... avant de commencer, puis  
2            ensuite, je vais déposer des pièces au soutien du  
3            témoignage.

4            **LE COMMISSAIRE :**

5            Oui.

6            -----

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Vivianne Michel  
2 Présidente Femmes Autochtones du Québec  
3 Assermentation sur la plume

4 -----  
5 Me Rainbow Miller  
6 Femmes autochtones du Québec  
7 Serment d'office

8 -----

9 **LA GREFFIÈRE :**

10           Merci beaucoup.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12           Bienvenue Madame Michel. Il fait toujours plaisir  
13           de vous recevoir à la Commission.

14 **Mme VIVIANE MICHEL :**

15           Merci.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17           C'est pas la première fois qu'on se rencontre, mais  
18           c'est toujours un plaisir.

19 **Mme VIVIANE MICHEL :**

20           Merci.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22           Alors, je vais vous écouter avec beaucoup  
23           d'intérêt, d'attention.

24 **Me ARIANNE MARTEL :**

25           Donc, juste déposer les pièces...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui.

3 **M<sup>e</sup> ARIANNE MARTEL :**

4 ... avant le début du témoignage.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui, allez-y.

7 **Me ARIANNE MARTEL :**

8 Donc premièrement, sous P-827, la présentation  
9 PowerPoint de madame Michel.

10 **- PIÈCE COTÉE P-827 -**

11 Sous, P-828, le document qui  
12 s'appelle *L'approche autochtone en violence*  
13 *familiale de Femme autochtone du Québec.*

14 **- PIÈCE COTÉE P-828 -**

15 Sous P-829: *L'étude sur les abus sexuels sur*  
16 *les Premières Nations du Québec.*

17 **- PIÈCE COTÉE P-829 -**

18 Sous P-830: *Les femmes autochtones et*  
19 *l'exploitation sexuelle dans le cadre de la*  
20 *consultation du comité interministériel du*  
21 *gouvernement du Québec sur l'exploitation sexuelle.*

22 **- PIÈCE COTÉE P-830 -**

23 Sous P-831: *Le plan d'action des Premières*  
24 *Nations contre les agressions sexuelles, créé au*  
25 *Forum des Premières Nations sur les agressions*

1           *sexuelles du vingt-sept (27) et au vingt-neuf (29)*  
2           *mars deux mille dix-huit (2018).*

3                           **- PIÈCE COTÉE P-831 -**

4                           Sous P-832, *Debout et solidaires*, un document  
5                           qui émane aussi de Femme autochtone du Québec.

6                           **- PIÈCE COTÉE P-832 -**

7                           Sous P-833, un document de Statistiques Canada,  
8                           sur la victimisation chez les Autochtones au  
9                           Canada.

10                           **- PIÈCE COTÉE P-833 -**

11                           P-834, un document qui émane du gouvernement de  
12                           l'Ontario, *Ce n'est jamais acceptable.*

13                           **- PIÈCE COTÉE P-834 -**

14                           Sous P-835, un document qui émane aussi du  
15                           gouvernement de l'Ontario, *Pas à pas ensemble*,  
16                           c'est la stratégie à long terme de l'Ontario contre  
17                           la violence envers les femmes autochtones de deux  
18                           mille dix-huit (2018).

19                           **- PIÈCE COTÉE P-835 -**

20                           Sous P-836, le même document, donc *Pas à pas*  
21                           *ensemble*, stratégie à long terme de l'Ontario, mais  
22                           la version de deux mille dix-sept (2017).

23                           **- PIÈCE COTÉE P-836 -**

24                           Et finalement, sous P-837, un document qui  
25                           émane de l'association des policiers provinciaux du



1 Québec, un communiqué de presse du dix-huit (18)  
2 novembre deux mille seize (2016).

3 **— PIÈCE COTÉE P-837 —**

4 Donc Mme Michel, c'est un honneur de vous avoir  
5 parmi nous aujourd'hui. Je comprends que vous avez  
6 préparé une présentation pour ce matin, donc je  
7 vais vous laisser la parole et vous laisser vous  
8 présenter également.

9 **Mme VIVIANE MICHEL :**

10 Est-ce que je peux (*inaudible*) ah, c'est rouge ?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Oui.

13 **Mme VIVIANE MICHEL :**

14 Oui... (*Suite d'intervention non traduite*).

15 Évidemment, vous avez pas encore la traduction en  
16 langue Innue.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Non. (*Rires*)

19 **Mme VIVIANE MICHEL :**

20 Bonjour tout le monde, c'est vraiment un honneur  
21 d'être présente à cette Commission, de participer à  
22 cette Commission au nom des femmes, de par les  
23 femmes évidemment, et c'est important pour... pour  
24 nous en tant que Premières Nations, de souligner  
25 justement le territoire où est-ce qu'on est

1           accueillis. Je remercie la Nation Mohawk de nous  
2           accueillir dans son vaste territoire non cédé et  
3           les autres Nations, Anishinabe et autres, qui ont  
4           pu longer le territoire.

5           Mon prénom est Viviane Michel, je suis la  
6           Présidente de Femmes autochtones du Québec, je suis  
7           rendue à la fin de mon troisième mandat, élue  
8           depuis deux mille douze (2012). Je suis de la  
9           Nation Innue - "Innu" qui veut simplement dire  
10          "être humain". On s'est réapproprié de notre  
11          identité, évidemment. Voilà. Est-ce que là je  
12          commence? Donnez-moi une règle.

13          **LE COMMISSAIRE :**

14                *(Rires)* Comme vous voulez.

15          **Mme VIVIANE MICHEL :**

16                On n'a pas *(Inaudible)* à passer.

17          **Mme VIVIANE MICHEL :**

18                Évidemment, j'arrive avec... avec un document avec  
19                plein d'autres documents en référence où est-ce  
20                qu'on a fait le travail et je vais débiter  
21                justement mon témoignage.

22                Je veux remercier la Commission pour cette  
23                deuxième invitation. Je veux aussi vous remercier  
24                pour votre ouverture d'esprit et votre écoute de  
25                tous ceux qui sont venus témoigner. Mais, dans un

1           premier temps, j'aimerais encore souligner le  
2           courage des femmes qui ont dénoncé des abus  
3           policiers dans les deux reportages d'enquête. Il  
4           ne faut pas oublier... il ne faut pas oublier que  
5           c'est grâce à leur courage, leur sacrifice et aussi  
6           le prix qu'elles ont payé en vivant des  
7           représailles que cette commission d'enquête a lieu,  
8           et nous espérons que cette commission permettra de  
9           changer les conditions de vie des femmes, des  
10          hommes, des enfants autochtones dans cette  
11          province.

12                 Nous voulons exposer certaines des réalités  
13          que vivent les femmes autochtones au Québec et qui  
14          les placent dans des situations continuelles de  
15          discrimination systémique. Double discrimination,  
16          évidemment, les femmes autochtones au Québec sont  
17          victimes de double discrimination, elles risquent  
18          d'être victimes de stéréotypes généraux sur les  
19          Premières Nations, auxquels peuvent s'ajouter des  
20          stéréotypes sur les femmes ou ceux sur des hommes  
21          autochtones en particulier, du fait que d'être  
22          femme et d'être autochtone, qui nuit grandement à  
23          leur développement et à leur bien-être. Cela  
24          conduit à une féminisation de la pauvreté, la  
25          méconnaissance par les femmes autochtones de leurs

1           droits ou l'absence de droits, dans différents  
2           domaines, accentue leur marginalisation qui les  
3           empêche de revendiquer la place et le statut qui  
4           leur revient au sein de leur communauté et auprès  
5           des gouvernements. Ainsi, les femmes autochtones  
6           ne sont parfaitement... ne sont parfaitement  
7           représentées ni au sein des mouvements féministes  
8           allochtones, ni au sein des instances politiques  
9           autochtones officielles souvent dominées par les  
10          hommes. Cette forme de discrimination  
11          intersectionnelle rend leur organisant...  
12          organisation et leur visibilité politique d'autant  
13          plus ardue qu'elles doivent lutter contre des  
14          sources multiples de marginalisation.

15                La colonisation a mené à un système patriarcal  
16                qui a entraîné la dégradation progressive du rôle  
17                traditionnel des femmes autochtones comme élément  
18                essentiel au bien-être des communautés et  
19                respectait ainsi... a être ensuite considérées  
20                comme des objets sans valeur, victimes de  
21                nombreuses discriminations. Par conséquent, cet  
22                héritage colonial ainsi que la discrimination  
23                systémique qui en découle... qui en découle placent  
24                les femmes autochtones dans le groupe le plus  
25                vulnérable de la société québécoise.

1                   Discrimination supplémentaire liée aux Statuts  
2 autochtones.

3                   La complexité des groupes, la complexité des  
4 différents régimes juridiques contribue également à  
5 cette vulnérabilité, puisque les lois ne  
6 s'appliquent pas de la même façon si les femmes  
7 autochtones se trouvent en milieu urbain, dans des  
8 communautés isolées ou encore sous le régime d'une  
9 convention signée avec la Couronne et, à ce  
10 paragraphe, je pense qu'on fait beaucoup référence  
11 avec la question du fédéral et du provincial, la  
12 fameuse *game* de balle de ping-pong, qui va  
13 desservir ces gens-là. Par ailleurs, nous estimons  
14 que cette situation créée par la complexité des  
15 lois régissant les Autochtones qui les place  
16 constamment dans un système juridique concurrentiel  
17 de compétence est une discrimination en soi. Aucun  
18 autre citoyen canadien n'a à subir ce désavantage  
19 de la constitution. Ces désavantages vous ont été  
20 démontrés par les nombreux témoignages où les  
21 prestataires de services autochtones se retrouvent  
22 souvent à tomber dans des craques bureaucratiques  
23 qui ont pour effet de nier aux Autochtones des  
24 services nécessaires.

25                   Violence envers les femmes autochtones.

1                   Il est maintenant reconnu que les femmes  
2                   autochtones ont un risque beaucoup plus élevé  
3                   d'être victimes de violence que les femmes non-  
4                   autochtones. Mais cette violence ne serait pas la  
5                   violence physique et sexuelle. Elle revêt  
6                   plusieurs formes. Évidemment, on va parler de  
7                   violence historique, les divers moyens de  
8                   colonisation dont la Loi sur les Indiens et le  
9                   régime des pensionnats indiens ont engendré des  
10                  répercussions qui nous deux mille onze (2011)  
11                  mettent dans des situations de pauvreté, de  
12                  dépendance, de violence et de trauma  
13                  intergénérationnel. La Loi sur les Indiens  
14                  jusqu'en quatre-vingt-cinq... mille neuf cent  
15                  quatre-vingt-cinq (1985), prévoyait d'une femme  
16                  ayant un statut d'indienne qui épousait un  
17                  allochtone ou un Indien non statué perdait son  
18                  statut d'indienne. Ses enfants à charge perdaient  
19                  aussi leur statut d'Indien. Ces discriminations,  
20                  parfois intériorisées par nos peuples, sont  
21                  perpétuées pendant des générations et continuent à  
22                  affecter les femmes autochtones dans... et leurs  
23                  enfants. Malgré les changements législatifs, cette  
24                  discrimination dans la loi a été créer des  
25                  divisions au sein des communautés et des familles.

1           Lorsque j'emploie le mot « Indien », je fais  
2           référence toujours à la Loi sur les Indiens, le  
3           langage justement de la Loi sur les Indiens.

4           La violence structurelle.

5           La violence structurelle réfère autant à la  
6           violence économique et à la pauvreté des femmes ou  
7           des familles et des communautés autochtones qu'au  
8           racisme quant à la discrimination qu'aux... qu'aux  
9           impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse.  
10          Tous ces phénomènes créent des contextes où lutter  
11          contre la violence devient très difficile, puisque  
12          les personnes se trouvent démunies à s'affranchir  
13          des structures qui les rendent sujets à des  
14          problèmes sociaux et exacerbent la violence.

15          Dans le système de protection de la jeunesse,  
16          le temps accordé aux parents par la loi de la  
17          protection de la jeunesse pour se remettre sur pied  
18          a été considérablement réduit et les ressources  
19          professionnelles disponibles dans les communautés  
20          sont insuffisantes pour aider les parents qui  
21          connaissent de graves difficultés avec leurs  
22          enfants. Et je pourrais peut-être souligner ici  
23          qu'on est en train encore de reproduire ce que les  
24          pensionnats ont fait subir justement aux Premières  
25          Nations.

1 Violence familiale.

2 Selon Statistiques Canada, en deux mille  
3 quatorze (2014), le taux de violence conjugale  
4 déclaré par les femmes autochtones au Canada est  
5 trois fois plus élevé que chez les non-autochtones.  
6 Les racines communes de ces problèmes se situent  
7 dans un sentiment profond de dépossession,  
8 d'impuissance, de perte de contrôle sur son avenir  
9 et de repères culturels qu'ont entraîné les  
10 bouleversements survenus dans le système de valeurs  
11 et dans les traditions ancestrales.

12 Les problèmes de violence familiale ajoutés à  
13 ceux qui... à ceux des dépendances et du suicide  
14 entre autres produisent un cycle de violence  
15 particulièrement difficile à briser.

16 En termes du problème de la banalisation de la  
17 violence, il y a tellement à faire que les gens  
18 sont accablés. Quand tu ne sais pas comment mettre  
19 fin à la douleur, à la violence, la violence peut  
20 devenir normalisée. Si la violence vécue par les  
21 femmes dans le milieu autochtone peut être perçue  
22 comme l'expression d'un mal de vivre qui a entraîné  
23 les pertes de repères et des rôles sociaux,  
24 auxquels se sont ajoutés des sentiments profonds de  
25 honte, de douleur et d'impuissance. Elle est aussi



1 un instrument de la domination des hommes sur les  
2 femmes, d'où l'importance de fonder l'analyse de la  
3 violence conjugale sur une approche élargie qui  
4 inclut toutes les formes de violences.

5 Les solutions en matière de violence familiale,  
6 l'approche autochtone de guérison en violence  
7 familiale. La guérison doit s'étendre à toute la  
8 famille et à la communauté. S'il est vrai que la  
9 désintégration des familles autochtones a été  
10 expressément visée par les politiques de la  
11 colonisation des gouvernements, ce n'est que par  
12 une aide dirigée explicitement vers les familles  
13 que pourra se réaliser une véritable guérison.  
14 Pour y parvenir, il est donc nécessaire d'étendre  
15 l'objectif de guérison autant aux familles qu'à la  
16 communauté tout entière. Les garçons et les jeunes  
17 hommes devraient être engagés dans les initiatives  
18 de prévention. Ils doivent s'appropriier une partie  
19 de la... de la résolution du problème et proposer  
20 des solutions qui les interpellent. La  
21 valorisation et l'implication des hommes dans le  
22 processus de prévention et d'intervention en  
23 matière de violence constituent l'une des clés du  
24 changement.

25 Il est également essentiel que les hommes

1           puissent eux aussi bénéficier de ressources pour  
2           leur propre guérison. Il faut recréer un équilibre  
3           dans les rôles de chacun à l'intérieur de la  
4           famille.

5           Les maisons d'hébergement autochtones,  
6           particularité de l'approche des maisons  
7           d'hébergement autochtone, langue et culture  
8           d'intervention, l'approche familiale et  
9           communautaire, l'accueil, fonctionnement de la  
10          maison, l'intervention santé et spiritualité,  
11          empowerment dans les... dans... empowerment des  
12          femmes dans leur identité.

13          Il y a présentement 11 centres d'hébergement  
14          autochtones, présentement encore deux autres  
15          peut-être chez la nation Crie qui... on va  
16          atteindre le treize... le nombre 13, et inuite pour  
17          les cinquante-cinq (55) communautés autochtones et  
18          inuites du Québec.

19          Femme autochtone du Québec considère que chaque  
20          communauté devrait avoir un centre d'hébergement  
21          afin de permettre aux femmes victimes de violence  
22          qui le veulent, de demeurer dans la communauté et  
23          de ne pas déraciner les enfants qui vont à l'école.  
24          Une femme pourra décider de rester avec... avec son  
25          abuseur si elle considère que la distance pour se

1 rendre au centre d'hébergement est trop éloignée de  
2 sa communauté.

3 Les maisons d'hébergement autochtones manquent  
4 de ressources et elles doivent répondre à des  
5 besoins multiples dans la communauté. Les  
6 intervenantes font face à de multiples formes de  
7 violence et sont surchargées par les services  
8 qu'elles offrent aux femmes et à leurs enfants à  
9 l'intérieur de la communauté, et autres services  
10 externes qu'elles offrent à l'ensemble de la  
11 communauté. Par exemple, les autres services  
12 santé, police, ont tendance à amener des femmes  
13 autochtones dans un état de crise dans les maisons  
14 d'hébergement, faute de ressources, ou par le fait  
15 que les ressources sont... dans les communautés  
16 changent constamment. Elles ne peuvent pas gérer  
17 des crises telles que des personnes hautement  
18 suicidaires.

19 Le financement lacunaire accordé aux maisons  
20 d'hébergement autochtones ne permet pas d'améliorer  
21 la formation du personnel et de favoriser les... de  
22 favoriser les échanges de ressources entre  
23 communautés.

24 Les intervenantes veulent de la formation  
25 additionnelle pour gérer des crises auxquelles

1           elles doivent faire face. Je fais partie d'un  
2           comité pour mettre sur place un centre  
3           d'hébergement régional dans ma nation, la nation  
4           Innue, le centre d'hébergement Tabenwegen. On  
5           départ, on avait un financement de cent  
6           quarante-trois mille (143) de fonctionnement, ce  
7           qui inclut le salaire des quatre intervenants qui  
8           étaient présentes, ce qui inclut le salaire de la  
9           directrice, ce qui inclut les services à  
10          l'intérieur pour accueillir les femmes. On parle  
11          d'un centre régional qui donnait le service aux  
12          neuf (9) communautés Innues.

13                 La maison d'hébergement pour femmes victimes de  
14          violence de la Ville, qui dessert les services  
15          juste pour la ville de Sept-Îles avait un  
16          fonctionnement de quatre cent cinquante mille  
17          (450 000). Ça, c'est juste pour vous montrer la  
18          marche, comment les... les Premières Nations ont un  
19          sous-financement, peu importe les services qu'elles  
20          veulent offrir. Donc, on fait encore... on fait  
21          encore... on est encore pris dans une *game* de  
22          Fédéral et de Provincial, donc voilà pourquoi  
23          est-ce que parfois, on se met à faire bouger les  
24          choses, parce qu'il y a des iniquités à quelque  
25          part.

1                   Soutenir et financer les tables de concertation  
2                   et des ententes de collaboration entre le service  
3                   autochtone et des services publics. L'accès et la  
4                   continuité des services sont un défi auquel les  
5                   femmes autochtones violentées doivent faire face  
6                   lorsqu'elles veulent accéder à des services  
7                   publics. Il est indispensable de développer des  
8                   partenariats avec le réseau public de la santé et  
9                   des services sociaux, afin de soutenir le travail  
10                  des intervenants en milieu autochtone.

11                  Il faut... il faut encourager et financer les  
12                  efforts de concertation de toutes les personnes  
13                  œuvrant contre la violence. Les tables de  
14                  concertation locales ou régionales favoriseraient  
15                  un meilleur arrimage des services et une meilleure  
16                  continuité de... de soins. Par exemple, le réseau  
17                  pour la stratégie urbaine de la communauté  
18                  autochtone de Montréal, dont le but est de  
19                  faciliter la collaboration entre les principaux  
20                  intervenants de la métropole, cette table de  
21                  concertation a préparé un guide de sensibilisation  
22                  à la culture autochtone à l'intention des services  
23                  de police de la ville de Montréal. Nous suggérons  
24                  d'établir des protocoles d'ententes entre les  
25                  maisons d'hébergement autochtones et non-

1 autochtones, les services policiers, les services  
2 sociaux, les centres jeunesse et toute autre entité  
3 susceptibles d'intervenir en matière de violence  
4 conjugale, familiale ou sexuelle auprès des femmes  
5 autochtones. Ces protocoles devraient être  
6 élaborés sur une base locale ou régionale, de  
7 manière à respecter les réalités des différents  
8 milieux.

9 Centre de guérison ou d'hébergement pour  
10 hommes.

11 La prévention de violences envers les femmes  
12 autochtone passe nécessairement par la guérison des  
13 traumatismes vécus par les hommes qui, par... pour  
14 certains, sont devenus des agresseurs. Dans les  
15 communautés, il y a un manque de services pour les  
16 hommes. Nous souhaitons que des centres de  
17 guérison et d'hébergement soient mis sur pied pour  
18 que les hommes puissent suivre des thérapies avec  
19 des programmes spécifiques destinés aux agresseurs  
20 physiques et sexuels.

21 Violence sexuelle

22 La santé sexuelle des femmes autochtones a  
23 grandement été affectée par le... par la  
24 colonisation au Québec et au Canada. Les  
25 agressions sexuelles ayant pris des proportions

1           parfois épidémiques dans les communautés  
2           autochtones, elle est associée à un grand nombre  
3           d'autres maux sociaux que sont l'alcoolisme, la  
4           toximanie... la toxicomanie, la violence et le  
5           suicide. Le régime des pensionnats a laissé un  
6           héritage... un cycle intergénérationnel de  
7           traumatismes figure parmi les facteurs intimement  
8           liés à la violence sexuelle dans les communautés  
9           autochtones au Québec et au Canada. Il s'agit  
10          d'une problématique majeure du bien-être des femmes  
11          autochtones de nos communautés et qui doit être  
12          adressé de manière urgente. Selon le rapport final  
13          d'une étude sur l'abus sexuel chez les Premières  
14          Nations du Québec, Femmes autochtones du Québec  
15          amené à deux mille cinq (2005), cinquante-sept  
16          point un pour cent (57.1 %) estiment qu'au moins de  
17          la moitié des membres de leur communauté ont pas  
18          assez... ont par le passé été victimes d'agressions  
19          sexuelles, alors que quarante-deux point huit pour  
20          cent (42.8 %) estiment que la proportion est de  
21          l'ordre des soixante-dix (70) et plus. Et je fais  
22          partie de ces statistiques-là quand on parle  
23          d'agressions sexuelles.

24                 Plus de deux tiers (2/3), soixante-sept point  
25          deux pour cent (67.2 %) affirment que la

1           problématique de l'abus sexuel est en croissance  
2           chez les Premières Nations du Québec depuis cinq  
3           (5) ans. Parmi les raisons majeures qui font  
4           qu'une victime ne rapporte pas son agression, on  
5           retrouve la peur, quatre-vingt-douze point cinq  
6           (92.5 %), et la honte, quatre-vingt-douze point  
7           cinq (92.5 %) aussi.

8           Pour avoir été... une victime d'agression  
9           sexuelle, il faut vraiment être solide pour une  
10          femme victime d'agression sexuelle pour dénoncer  
11          parce qu'il y a des particularités de dénoncement.

12          Lors d'un dénoncement, on vit dans une  
13          communauté, tout le monde se connaît, dont il faut  
14          être assez solide pour avoir... pour passer  
15          au-dessus de cette pression sociale-là, ou parce  
16          qu'on... on fait face au conjoint qui est l'ami de,  
17          et c'est vraiment élargi, donc il faut être assez  
18          solide, et on porte l'étiquette que tout le monde  
19          sait qu'on était une victime d'agression sexuelle.  
20          Donc, dénoncer est pas assez... pas assez avancé  
21          parce qu'on a cette pression sociale-là qu'on  
22          doit... qu'on doit passer par-dessus pour dénoncer.

23          La majorité considère que l'abus sexuel est  
24          toujours un sujet tabou au sein des Premières  
25          Nations. Quarante-huit point un pour cent (48.1 %)



1           rapportent avoir rencontré des victimes ayant été  
2           agressées dans leur propre domicile et quarante-  
3           deux pour cent (42 %) au domaine de leur agresseur.  
4           Les résultats indiquent qu'un nombre important  
5           d'abus rapportés se produisent dans le réseau  
6           familial.

7           Quatre-vingt-neuf pour cent (89.1 %) affirment  
8           que les victimes rencontrées ne veulent pas  
9           dénoncer leur abus parce qu'elles refusent de se  
10          rendre en justice, d'où encore la méfiance de la  
11          justice ou la méconnaissance du système judiciaire.

12          Malheureusement, les agressions sexuelles sont  
13          la plupart du temps associées à des maux sociaux.  
14          La répercussion de l'agression sexuelle chez les  
15          femmes autochtones se situe au-delà de la santé, et  
16          se répercute... répercute sur plusieurs autres  
17          dimensions de leur vie. Par exemple, les  
18          chercheurs mentionnent que les femmes autochtones  
19          ayant été agressées sexuellement sont plus  
20          susceptibles d'être divorcées, sans emploi, de  
21          fumer la cigarette et d'avoir des partenaires  
22          sexuels multiples. L'agression sexuelle est aussi  
23          une fracture couramment rencontrée chez les femmes  
24          autochtones incarcérées. Cette même étude a permis  
25          de constater que soixante et un pour cent (61 %)

1 des femmes autochtones incarcérées avaient été  
2 victimes de violences sexuelles.

3 Un lien étroit a été établi par certains entre  
4 la violence sexuelle pendant l'enfance et la  
5 prostitution à l'adolescence ou à l'âge adulte.  
6 Des études montrent qu'entre soixante-seize (76) et  
7 quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des femmes et des  
8 hommes prostitués ont des antécédents d'abus  
9 sexuels pendant leur enfance, le plus souvent de  
10 nature incestueuse.

11 Questions de guérison d'agression sexuelle.

12 Les communautés ont besoin de guérison, tant  
13 aux niveaux individuel et collectif. Il est  
14 important de rétablir l'équilibre dans les  
15 communautés. Aussi, la guérison se fait par la  
16 réappropriation des valeurs fondamentales et  
17 culturelles. En mars deux mille dix-huit (2018),  
18 Femme autochtone du Québec a tenu un forum sur les  
19 agressions sexuelles dans le cadre duquel un plan  
20 d'action a été élaboré. Voici certaines des pistes  
21 d'action émanant du plan d'action, et ça a été un  
22 gros travail avec dur labeur parce qu'il y avait  
23 plein de recommandations et plein d'actions, de  
24 solutions dont on vous a remis justement le plan  
25 d'action :

1                   Reconnaître le rôle des dons naturels et guides  
2                   culturels spirituels dans le processus de guérison.  
3                   Accès rapide à des ressources d'aide.  
4                   Recevoir des... des services culturellement  
5                   sécurisants dans leur langue.  
6                   Formation des intervenants non-autochtones.  
7                   Projets impliquant la communauté pour des  
8                   services adaptés à leurs besoins.  
9                   Mettre sur pied des centres de guérison locaux  
10                  et régionaux pour le traitement de traumatismes et des  
11                  agressions sexuelles. Là, on peut parler des  
12                  cliniques de trauma qui n'ont jamais été...  
13                  amorcées dans le... dans le processus de guérison.  
14                  Sensibilisation des communautés sur les  
15                  agressions sexuelles, évidemment, on a beaucoup de  
16                  prévention et de sensibilisation à faire et il y en  
17                  a jamais assez.  
18                  Mise sur pied de structures pour assurer le  
19                  suivi. Je crois... je crois qu'avec le plan  
20                  d'action qu'on a eu en mars, je crois que ça fait  
21                  peur quand même au gouvernement, aux ministères qui  
22                  étaient présents parce que lorsqu'on parle  
23                  d'agression sexuelle, on est arrivé avec des  
24                  solutions vraiment atlas - qui veut dire "assez  
25                  vastes". On va toucher la... de la petite enfance,

1 de l'école, de l'éducation jusqu'à dans la famille,  
2 c'est vraiment des... et c'est vraiment très, très  
3 grand comme solution, oui et là où est-ce que ça  
4 peut faire peur au gouvernement, c'est que "combien  
5 ça va coûter tout ça?" Au lieu de dire "est-ce  
6 qu'on est prêt à régler le problématiques  
7 d'agressions sexuelles?" Est-ce qu'on est prêt à  
8 s'investir autant financièrement, puis autant en  
9 collaboration, j'insiste sur la collaboration parce  
10 que si on veut vraiment travailler les enjeux des  
11 Premières Nations, évidemment, le financement va  
12 avec, mais la collaboration et le travail de  
13 partenariat est aussi importante aussi.

14 On a des exemples du manque de ressources dans  
15 les communautés et hors communautés. Évidemment,  
16 dans le plan d'action qu'on a sorti, il serait  
17 aussi intéressant de pouvoir s'asseoir avec les  
18 entités gouvernementales afin d'élaborer un plan  
19 d'action contre la violence aux femmes autochtones.

20 Nous pourrions nous inspirer des plans élaborés  
21 en Ontario, ces plans d'action comportent des  
22 actions concrètes et des budgets dédiés à des  
23 nombreux programmes visant spécifiquement la  
24 violence faite aux femmes autochtones et à leur  
25 communauté. J'ai... j'ai participé à deux (2)

1 tables rondes pour le cas des femmes autochtones  
2 disparues et assassinées qui a été fait en lien  
3 avec les ministères des provinces et le premier  
4 exercice, c'était de faire ressortir justement le  
5 cas des femmes autochtones disparues et  
6 assassinées, les besoins de prévention, de  
7 sensibilisation, et par la suite, c'était de  
8 retourner dans nos provinces et nous, on était  
9 accompagnés par le Secrétariat des affaires  
10 autochtones, nous comme entité Femme autochtone du  
11 Québec. L'exercice était vraiment de s'asseoir  
12 ensemble et de voir qu'est-ce qu'on peut faire  
13 comme plan d'action pour contrer ou prévenir le cas  
14 des femmes autochtones disparues et assassinées.

15 Un an plus tard, on a la deuxième table ronde  
16 pour les femmes autochtones... les femmes  
17 autochtones disparues et assassinées, et j'ai été  
18 vraiment jalouse ou envieuse plutôt, de l'Ontario,  
19 qui s'est investi au maximum, tant en plan d'action  
20 et tant en budget, pour vraiment mettre accès à  
21 travailler cette problématique-là en Ontario. Si  
22 j'aurais pu, je pense que j'aurais changé de  
23 province, parce qu'on a encore beaucoup à faire  
24 ici, au Québec. On a des petits projets, mais dans  
25 un ensemble, il y a encore des femmes, encore

1           aujourd'hui, il y a encore des femmes qui  
2           disparaissent ou qu'on retrouve encore assassinées.  
3           Donc on a encore un plus gros travail ici, à faire  
4           au Québec, et ça, je tiens à le mentionner ici:  
5           l'Ontario a vraiment une grande longueur d'avance  
6           sur ces situations.

7           **Me ARIANNE MARTEL :**

8           Monsieur le Commissaire, juste pour vous dire que  
9           dans le fond, c'est plans-là, on vous les a déposés  
10          aux pièces P-834, 835, et 836.

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Merci... Merci de le souligner.

13          **Mme VIVIANE MICHEL :**

14          Exploitation sexuelle.

15                 Au Canada, la traite des personnes autochtones  
16                 à des fins d'exploitation sexuelle est une des  
17                 séquelles tragiques de la colonisation. Au Canada  
18                 comme au Québec, les femmes autochtones font partie  
19                 des groupes identifiés comme principales cibles de  
20                 la traite. La majorité des victimes de traite de  
21                 personnes sont des femmes et des filles  
22                 autochtones. La grande vulnérabilité à la traite  
23                 de personnes ou des jeunes en fugue et des... et  
24                 des femmes pauvres, isolées dans toutes les régions  
25                 du pays a également été observée. Une recherche de

1 l'Association des femmes autochtones du Canada  
2 démontre que les enfants et les jeunes femmes sont  
3 surreprésentés dans la problématique de  
4 l'exploitation sexuelle, dont la majorité aurait  
5 entre quinze (15) et dix-huit (18) ans.

6 Les facteurs de pauvreté économique sont une  
7 donnée importante à prendre en compte dans la  
8 vulnérabilité dans laquelle se retrouvent souvent  
9 les femmes et les filles autochtones en... et les  
10 filles autochtones. En effet, un nombre  
11 disproportionné de femmes autochtones vivent dans  
12 la pauvreté. Elles ont un revenu considérablement  
13 inférieur à celui des hommes autochtones et des...  
14 et des femmes non-autochtones. En deux mille six  
15 (2006), trente-six pour cent (36 %) des femmes  
16 autochtones, à l'exclusion de celles qui résident  
17 dans des... dans des... ce qu'on appelle réserves,  
18 vivaient sur le seuil de faible revenu. C'est plus  
19 de deux fois le taux de femmes non-autochtones:  
20 dix-sept pour cent (17 %). Cela les rend plus  
21 susceptibles d'être victimes d'exploitation  
22 sexuelle. La vulnérabilité des femmes autochtones  
23 dans la traite des personnes est directement liée à  
24 la discrimination systémique et aux impacts  
25 intergénérationnels que subissent les Premières

1 Nations, suite à une longue histoire de la  
2 colonisation et de tentatives d'assimilation. Les  
3 facteurs de risque qui y sont associés sont  
4 notamment des antécédents d'agressions sexuelles,  
5 des problèmes de violence conjugale, le placement  
6 durant l'enfance au service de la protection de la  
7 jeunesse, l'alcoolisme, la toxicomanie, la  
8 pauvreté, l'itinérance, le choc culturel en milieu  
9 urbain ou des troubles de santé mentale. Ces  
10 facteurs accentuent la disparité des conditions de  
11 vie des femmes autochtones par rapport à celles de  
12 leur homologue masculin, mais aussi du reste des  
13 femmes. Ces facteurs de risque sont parfois les  
14 causes qui poussent les femmes autochtones vers la  
15 prostitution. À titre d'exemple, une femme  
16 autochtone qui décide de quitter sa communauté,  
17 soit pour fuir la violence, ou d'autres situations,  
18 se retrouve souvent dans une ville où elle fait  
19 face à de multiples facettes de la discrimination,  
20 tant dans la recherche d'un emploi que d'un  
21 logement. Celle-ci se retrouve dans une situation  
22 de vulnérabilité économique qui peut entraîner  
23 l'itinérance. Cette vulnérabilité est souvent l'un  
24 des éléments qui la poussent vers la prostitution  
25 ou des réseaux d'exploitation sexuelle.



1                    Par ailleurs, les autorités des agents de  
2                    services de police et du système de justice pénale  
3                    jouent un rôle particulier dans la continuation de  
4                    la colonisation des filles et des femmes  
5                    autochtones qui se... qui se manifeste par le  
6                    défaut de réagir à la violence envers les filles et  
7                    les femmes autochtones, par des actes excessifs de  
8                    maintien de... de l'ordre, le profilage racial et  
9                    la criminalisation des femmes et des filles  
10                   autochtones.

11                   Les femmes autochtones qui veulent se sortir  
12                   de l'exploitation sexuelle ou d'une relation  
13                   abusive font face à de nombreux obstacles: la peur  
14                   de s'enfuir de leur proxénète, le manque de  
15                   confiance au système de justice, la dépendance ou  
16                   la toxicomanie, la honte de retourner dans leur  
17                   communauté, le manque de confiance en soi, la peur  
18                   de se retrouver seule. Ces femmes... – pardon, je  
19                   veux prendre de l'eau – ces femmes peuvent se  
20                   rendre dans un centre d'hébergement autochtone de  
21                   première ligne, par contre, celle-ci ne pourra pas  
22                   y demeurer pour une période... ne pourrait y  
23                   demeurer pour une période prolongée.

24                   Au Québec, il existe... il n'existe aucun  
25                   centre d'hébergement autochtone de deuxième étape

1           qui permettrait à ces femmes qui ont été de...  
2           victimes de violence, d'abus, ou d'exploitation  
3           sexuelle d'être épaulées pour de longues périodes  
4           et d'être accompagnées dans un processus de  
5           guérison, pour rétablir leur vie et leur estime de  
6           soi. Par exemple, un tel centre pourrait être un  
7           endroit dans une ville où les femmes autochtones  
8           puissent être aidées à retourner à l'école, à  
9           apprendre les compétences essentielles qui ont été  
10          perdues dans le cycle intergénérationnel des  
11          pensionnats. Pardon...

12                   Femmes autochtones et système de justice  
13          pénale lors des violences physiques ou sexuelles.

14                   Le contexte juridique au Québec représente un  
15          ensemble de difficultés pour de nombreuses  
16          communautés autochtones. Les victimes hésitent de  
17          divulguer les agressions qu'elles ont subies, si  
18          cela signifie que des membres de leur famille iront  
19          en prison. En général... en général, à cause de  
20          cette hésitation, l'agression se poursuit. Les  
21          membres de la famille exercent des pressions sur la  
22          victime afin qu'elle pardonne et oublie, car ils ne  
23          souhaitent pas non plus que... que les leurs soient  
24          soumis au système de justice de l'homme blanc. Une  
25          solution juridique n'est pas perçue comme étant

1           réellement une solution. Plusieurs estiment en  
2           effet que le système de justice de la société  
3           dominante ne traite pas les causes profondes de  
4           déséquilibre qui ont occasionné la perpétration et  
5           même des actes d'agression sexuelle.

6           Dans les communautés autochtones, la  
7           problématique de l'agression sexuelle est taboue  
8           encore aujourd'hui en deux mille dix-huit (2018).  
9           Lorsqu'elles décident de dénoncer, le système de  
10          justice actuel n'est simplement pas adapté aux  
11          femmes autochtones. Trop souvent, elles sont  
12          revictimisées lorsqu'elles décident d'intenter des  
13          recours judiciaires. S'il s'agit d'une femme qui a  
14          un passé lourd, ou des problèmes de consommation,  
15          on ne prend pas sa plainte au sérieux. Lorsqu'elle  
16          se présente au poste de police pour faire une  
17          déposition, est-ce qu'elle est respectée? Avec un  
18          gros point d'interrogation. Si cette femme a fait  
19          de la prostitution, sa plainte pour agression  
20          sexuelle n'est pas poursuivie par le système de  
21          justice. Est-ce qu'on considère la version de la  
22          femme autochtone crédible et fiable? Est-ce que la  
23          femme autochtone est victime de préjugés lorsqu'on  
24          évalue son dossier? Est-ce qu'on comprend son non  
25          verbal et ses poses de silence qui sont en

1            particularité... particularité culturelle lorsqu'on  
2            (inaudible) et évalue sa crédibilité?

3            La justice... le système de justice n'est pas  
4            adapté aux besoins et aux réalités des victimes  
5            d'agressions sexuelles, encore moins lorsque  
6            celles- si sont des femmes autochtones. Elles sont  
7            peu à réussir lorsqu'elles dénoncent des situations  
8            d'abus, pourtant, elles sont nombreuses à se  
9            retrouver en prison. Elles sont présentement  
10           surreprésentées dans les prisons. Il semble  
11           qu'elles se retrouvent souvent du mauvais côté de  
12           la médaille.

13           Puisque le système de justice en place échoue  
14           à protéger adéquatement les filles et les femmes  
15           autochtones, la mise en place de programmes de  
16           justice alternative est importante pour Femme  
17           autochtone du Québec. Femme autochtone du Québec  
18           aimerait participer à une table de travail avec le  
19           DPCP et le ministère de la Justice, pour travailler  
20           sur un modèle de justice alternative qui pourrait  
21           inclure la réparation d'agressions sexuelles pour  
22           les communautés qui désirent inclure dans leur  
23           comité de justice... Toutefois, il faudrait qu'il  
24           y ait une réelle consultation dans les communautés  
25           pour qu'un modèle soit élaboré en prenant... en

1           prenant en considération les besoins et la culture  
2           de chaque communauté. Cette justice alternative  
3           devrait viser la restauration et la guérison de la  
4           victime et de l'agresseur. Il est primordial que  
5           la victime soit au centre des considérations et  
6           qu'elle puisse choisir de manière éclairée le mode  
7           de règlement de sa plainte d'agression sexuelle.  
8           Évidemment, on peut aussi rajouter que le  
9           financement adéquat, soit présent aussi dans tout  
10          ce processus.

11                 En Ontario des avis juridiques gratuits sont  
12           offerts aux survivants et survivantes d'agressions  
13           sexuelles, pour les aider dans leurs démarches  
14           légales. Elles peuvent obtenir jusqu'à cinq heures  
15           de consultation avec un avocat. Un projet de la  
16           sorte faciliterait la démarche auprès des victimes.  
17           C'est important ce que l'Ontario a mis sur pied  
18           parce qu'ils le font avant... avant une agression  
19           sexuelle, donc il... on prévient l'agression  
20           sexuelle, il y a toute une démarche qui se fait  
21           avant les dénonciations évidemment et l'important,  
22           c'est vraiment de prévenir pour que ça... ça se  
23           répète pas... pour que l'histoire ne se répète pas.

24                 Pour celles qui voudraient porter leur  
25           dénonciation vers un système de justice

1           traditionnel, la création d'une Chambre ou d'un  
2           tribunal spécialisé en agression sexuelle où les  
3           acteurs du système de la justice seraient formés  
4           sur les réalités et la culture des femmes  
5           autochtones serait une avancée importante pour les  
6           droits des victimes autochtones d'agressions  
7           sexuelles, exemple, il existe quand même les  
8           Chambres de la jeunesse, donc qu'est-ce qui peut  
9           exister, des Chambres justement spécialisées pour  
10          des agressions sexuelles.

11                 Nous croyons également qu'un programme devrait  
12          être instauré pour permettre les femmes autochtones  
13          d'être représentées lorsqu'elles veulent faire une  
14          dénonciation pour agression sexuelle et  
15          lorsqu'elles se rendent au poste de police. Elles  
16          pourraient grandement bénéficier de  
17          l'accompagnement d'une avocate dans leur processus  
18          judiciaire. Nous croyons que cela... cela pourra  
19          avoir pour effet de rétablir le respect des acteurs  
20          du système de justice et à leur égard, et  
21          d'augmenter la chance de succès d'une condamnation.  
22          Les femmes autochtones sont depuis toujours  
23          désavantagées, et d'autant plus dans un processus  
24          criminel ou presque tous les droits appartiennent  
25          au prévenu. Cela pourrait rétablir un certain

1           équilibre, étant donné la discrimination systémique  
2           à leur endroit. On peut se référer justement, en  
3           termes... en termes anglais, *Independent legal*  
4           *Council* qui est déjà... qui existe déjà quand tu es  
5           à la Cour.

6                     Est-ce que t'avais quelque chose à rajouter  
7           là-dessus?

8           **Me RAINBOW MILLER :**

9           Oui. En fait, ça n'existe pas présentement, mais  
10          les groupes féministes sont en train de... de  
11          parler de cette solution pour rétablir l'équilibre  
12          dans un... un procès criminel où ils considèrent  
13          que le prévenu, justement, a tous les droits et la  
14          victime d'agression sexuelle se retrouve seule.  
15          Oui, il y a le Procureur de la Couronne, mais le  
16          Procureur de la Couronne représente les intérêts de  
17          l'État et non pas les intérêts de la victime.  
18          Donc, si ce que beaucoup de groupes féministes  
19          commencent à réclamer et c'est une... aussi, c'est  
20          une... recommandation que nous allons faire devant  
21          la SADA(ph) pour que... que les provinces et le  
22          gouvernement fédéral puissent discuter d'une de...  
23          de cette solution.

24          **Mme VIVIANNE MICHEL :**

25          Ce qui pourrait apporter quand même une certaine

1           confiance à retrouver face à la justice. On  
2           pourrait la regagner.

3                   Formation sur les réalités des femmes  
4           autochtones et des agressions sexuelles.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Ça va. J'imagine qu'on va retrouver ça dans votre  
7           mémoire peut-être?

8           **Mme VIVIANE MICHEL :**

9           Oui.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Bon, ça va, je m'excuse.

12          **Mme VIVIANE MICHEL :**

13          Oui, (*Inaudible*) de faire une recommandation.

14                   Formation sur les réalités des femmes  
15          autochtones et des agressions sexuelles.

16                   Nous croyons que nous pourrions nous inspirer  
17          du plan d'action contre les agressions sexuelles en  
18          Ontario, où ils offrent une formation continue pour  
19          les acteurs du système de justice. Le programme  
20          traite des sujets suivants: La neurobiologie du  
21          traumatisme liée à la crédibilité des  
22          évaluations sur les... quoi...

23                   L'expérience unique des femmes autochtones  
24          survivantes de la violence à caractère sexuel.

25                   Le consentement et la capacité de consentir



1 les victimes présentant des déficiences  
2 intellectuelles.

3 Le rôle des membres du personnel infirmier  
4 spécialisé en traitement des victimes en  
5 toxicologie et de l'ADN, relativement aux questions  
6 concernant les personnes survivantes qui sont sous  
7 l'influence de drogues ou d'alcool.

8 Au Québec, est-ce que les Juges et la Couronne  
9 sont saisis... qui sont saisis des dossiers  
10 d'agressions sexuelles de femmes ou de filles  
11 autochtones reçoivent une formation sur la culture  
12 et les particularités des témoins autochtones et  
13 des vulnérabilités qui peuvent affecter le  
14 témoignage? J'ai un gros point d'interrogation sur  
15 la fin de ma phrase.

16 Il est important que tous les acteurs du  
17 système judiciaire qui interagissent avec des  
18 individus autochtones reçoivent des formations  
19 spécifiques de la culture autochtone, les  
20 particularités des femmes autochtones, les préjugés  
21 ancrés et l'évaluation de la crédibilité d'un  
22 témoin autochtone. Par ailleurs, des formations  
23 continues spécialisées en abus sexuels devraient  
24 être données aux acteurs qui œuvrent dans le  
25 secteur de la justice.

1                   Création d'une clinique juridique pour femmes  
2 autochtones.

3                   Les femmes autochtones ont peu d'informations  
4 sur leurs droits et recours. Elles sont trop  
5 souvent en position désavantageuse, alors qu'elles  
6 ne peuvent s'offrir d'avocat. Aucune clinique  
7 juridique autochtone n'existe au Québec. Dans les  
8 autres provinces, ils ont des cliniques juridiques  
9 spécifiquement pour la clientèle autochtone, par  
10 exemple, encore en Ontario, il y a les  
11 aborigènes... *Aboriginal legal service* à Toronto,  
12 qui offre notamment des services de représentation,  
13 d'avocats et de litiges spécifiquement pour les  
14 Autochtones. Ces services sont financés par l'aide  
15 juridique.

16                   Au Québec, nous avons besoin de ressources  
17 juridiques adaptées, soit une clinique juridique  
18 pour des femmes autochtones. Lorsque les femmes  
19 connaissent leurs droits et les exercent, cela a  
20 pour effet de les remettre en position de force et  
21 *d'empowerment*. Les femmes autochtones disparues et  
22 assassinées au Québec, en deux mille quinze (2015),  
23 *Femme autochtone du Québec* a publié le rapport  
24 *Debout et solitaire... et solidaire* pour les femmes  
25 autochtones disparues ou assassinées au Québec,

1 dans lequel Femme autochtone du Québec a voulu  
2 faire ressortir la voix des familles.

3 Dans notre rapport, nous abordons les  
4 problématiques à travailler en matière de violence,  
5 de racisme et discrimination. La violence... la  
6 violence vécue par les femmes autochtones  
7 est colonialiste, sexiste, patriarcale et  
8 familiale. Pour parvenir à l'enrayer, tout le  
9 monde doit participer. Notre rapport aborde les  
10 causes profondes de la violence, telles que la  
11 banalisation de la violence familiale, la crise du  
12 logement et l'impossibilité de fuir la violence  
13 familiale. Notre rapport aborde aussi le besoin  
14 d'un plus grand nombre de services de prévention,  
15 plutôt que de mesures réactives à l'intention des  
16 femmes autochtones.

17 La qualité des services sociaux est un facteur  
18 déterminant de la sécurité des femmes autochtones.  
19 Pour les... pour les femmes, la crainte et la honte  
20 font en sorte qu'il leur est difficile de demander  
21 de l'aide, d'autant plus que peu de services hors  
22 de leur communauté sont adaptés à leurs besoins  
23 spécifiques.

24 Enfin, notre rapport aborde également le  
25 besoin de services mieux financés pour les femmes

1 et les hommes autochtones, afin de valo... de  
2 favoriser un accès légal aux services et aux  
3 possibilités, en vue de la guérison,  
4 particulièrement des [fonds] à long terme. Il faut  
5 d'ailleurs une plus grande collaboration entre les  
6 fournisseurs de services. Plusieurs provinces  
7 canadiennes se sont dotées d'une Loi sur les  
8 personnes disparues. En lien avec les  
9 recommandations du rapport de la Commission Hope  
10 all(ph). Nous recommandons que le Québec se dote  
11 d'une telle loi, afin de faciliter les enquêtes  
12 dans le cas de personnes disparues au Québec. Le  
13 rapport aborde également la relation entre les  
14 peuples autochtones et les services de police.

15 Services de police autochtones. Évidemment,  
16 je me sens un peu mal parce que je suis une  
17 Première Nation et on va aller avec ce qu'on a  
18 entendu lors de la consultation auprès des femmes  
19 qui ont dénoncé, oui, mais auprès des familles  
20 aussi qui ont dénoncé en termes de violence. Je me  
21 sens mal parce que c'est... c'est vraiment des  
22 entités. Nous travaillons avec les policiers des  
23 communautés, mais il y a certaines lacunes qui  
24 devraient être améliorées, et on le sait, que c'est  
25 dû au manque... au sous-financement de nos corps

1            policiers autochtones.

2            Dans les communautés, la proximité entre les  
3            forces de l'ordre et la population desservie peut-  
4            être... peut en effet constituer une barrière  
5            importante quand il s'agit de dénoncer la violence  
6            familiale. Pourtant, cette familiarité est  
7            d'ordinaire fort souhaitable. En effet, elle  
8            permet de mettre de l'avant des pratiques  
9            policières non seulement pertinentes, mais aussi  
10           personnalisées. Parfois, dans le contexte  
11           spécifique où il faut dénoncer ou intervenir auprès  
12           d'un proche, en matière de violence, cette  
13           proximité peut constituer un frein important.  
14           C'est d'ailleurs également le cas dans le contexte  
15           où la proximité des usagères avec les  
16           intervenantes... intervenantes, intervenantes,  
17           cette crainte des femmes de ne pas pouvoir  
18           bénéficier d'un service impartial et confidentiel  
19           de la part des policières, policières de leur  
20           communauté accentue ainsi leur... vulnérabilité.  
21           En effet, le cas, par exemple, où le policier est  
22           un membre de la famille de l'agresseur, il pourrait  
23           être tenté de favoriser l'un et de défavoriser  
24           l'autre.

25            Policiers en milieu urbain.

1           Le désir des policiers et policières de  
2           travailler en concertation avec les intervenants  
3           autochtones paraît dépendre principalement de la  
4           bonne volonté des individus, plutôt que de  
5           pratiques institutionnelles. Ainsi, plusieurs  
6           participants, participantes ont effectivement  
7           dénoncé les préjugés des policiers, policières  
8           envers les Autochtones et ont parlé de la  
9           discrimination que subissent régulièrement les  
10          femmes auprès desquelles elles travaillent. Par  
11          exemple, elles ont peur, elles ont vécu des  
12          situations, elles ne veulent pas aller faire des  
13          plaintes parce qu'elles ont peur des représailles  
14          des policiers ou de... ou d'autres gens. Et  
15          souvent, elles ne sont pas prises au sérieux parce  
16          que "ah bien, là, tu es en consommation." On  
17          entend... apparemment, on entend régulièrement ce  
18          genre de commentaires qui ne devraient même pas  
19          être, et ça, ça a été mentionné par Joëlle,  
20          intervenante en milieu urbain, et on sort justement  
21          ces témoignages de l'enquête... de... le projet  
22          recherche qu'on a fait sur les femmes autochtones  
23          disparues et assassinées.

24                 Selon Anita, si les relations ont déjà été  
25                 difficiles, sur plusieurs plans, la nature des

1            liens semble aujourd'hui s'améliorer lentement,  
2            mais sûrement et se renforce. Il y a un besoin  
3            pour la formation des policiers sur les réalités  
4            des femmes autochtones. Selon les témoignages de  
5            plusieurs, ce qui aiderait à faciliter la relation  
6            entre une femme autochtone qui veut dénoncer un  
7            crime serait les conditions suivantes.

8            Faire affaire à des policiers et policières qui  
9            poursuivraient le travail réalisé par les  
10           intervenants, intervenantes.

11           Que les femmes autochtones soient traitées avec  
12           compassion, ouverture et écoute, mais aussi  
13           qu'elles puissent interagir avec quelqu'un qui  
14           comprend leur vécu et celui de leur communauté.

15           Les femmes apprécient la possibilité de traiter  
16           avec des policières plutôt que des policiers  
17           autochtones, de surcroît elles recherchent des  
18           interventions dépourvues des rapports de pouvoir  
19           qui caractérisent habituellement les échanges avec  
20           les services policiers.

21           Les familles des femmes autochtones disparues  
22           ou assassinées au Québec ont témoigné des éléments  
23           suivants.

24           La frustration et le sentiment d'impuissance  
25           d'un travail peu engagé par des policiers, policier

1           ou des enquêteurs, enquêteuses ou enquêteures.

2           Les difficultés à maintenir une relation  
3 continue avec les enquêteurs, enquêteuses chargées  
4 du dossier de leurs proches.

5           Le peu de confiance que... qu'il y a peu de  
6 communications et de suivi.

7           La peur qu'ils se remettent en question...  
8 qu'ils remettent en question le travail policier,  
9 que cela puisse affecter l'enquête.

10          Les dossiers transférés plusieurs fois d'un  
11 service à un autre.

12          La problématique de la proximité des enquêteurs  
13 issus de communautés et enquêtent sur des personnes  
14 qu'il ou elle connaît.

15          Il y a un manque de compréhension de la nature  
16 de la violence faite aux femmes en tant que  
17 phénomène historique enraciné et sociologique.

18          Les besoins de formations supplémentaires en  
19 milieu... en milieu policier sur la question des  
20 femmes autochtones disparues ou assassinées, que ce  
21 soit au sein des corps policiers autochtones ou  
22 québécois.

23          Et pour avoir entendu puis pour être proche des  
24 familles des femmes autochtones disparues et  
25 assassinées, je vais prendre l'exemple d'un grand



1           ami qui a perdu sa fille, Cyndi (inaudible) Johnny  
2           m'expliquait qu'avant... lorsqu'ils ont fait le  
3           signalement, ils avaient eu les services d'un  
4           enquêteur autochtone, ce qui a beaucoup facilité la  
5           communication et les... allers-retours d'avancées  
6           d'informations lors du... du signalement. Par la  
7           suite, tout d'un coup, le policier autochtone ou  
8           l'enquêteur autochtone a été changé de place et on  
9           a mis une autre personne, un autre enquêteur non-  
10          autochtone évidemment, et je ne veux pas faire de  
11          racisme, mais c'est vraiment des faits que l'on  
12          apporte, que j'ai entendus directement de Johnny.  
13          Et par la suite, l'enquêteur l'a juste contacté par  
14          téléphone, ne s'est jamais déplacé pour aller  
15          s'asseoir avec les familles, aller faire des mises  
16          à jour de leur dossier ou du changement qui s'est  
17          fait, tout s'est fait par téléphone. Ce qui est  
18          triste dans cette histoire, c'est que le système  
19          judiciaire, lorsqu'il y a des... disparitions, ne  
20          s'applique pas. Johnny fait sa propre battue, ça a  
21          pas de sens-là, fait sa propre battue, *oh my God!*  
22          (*Soupir*) ça a vraiment pas de sens, ça a pas de  
23          sens qu'une famille qui a perdu sa fille qui fait  
24          sa propre battue, quand on a un système judiciaire  
25          qui devrait donner le service!

1           À Pikogan il y a quand même la Sûreté du Québec  
2           est sur place, qui aurait dû faire des... des  
3           battues avec cette famille-là. Moi je trouve ça  
4           aberrant que ce soit les propres familles qui  
5           puissent faire ça. Quand on sait que - et je ne  
6           veux pas non plus banaliser l'affaire de Cédrika  
7           Provencher, qu'on a entendue partout dans les  
8           médias, que des battues se sont faites, et pas rien  
9           qu'une battue, plusieurs battues de la Sûreté du  
10          Québec qui se sont faites, et qu'il y a rien qui a  
11          été fait pour cette famille-là! Et qu'ils  
12          s'engagent de leurs propres moyens économiques à  
13          payer des battues, un service externe, ça me  
14          dépasse, c'est me dépasse! Est-ce parce que c'est  
15          une femme autochtone? Est-ce que parce que c'est  
16          des familles autochtones? Et ça, c'est ma rage qui  
17          sort, c'est ma rage parce qu'il y a vraiment de  
18          l'injustice à quelque part. Je suis désolée de le  
19          sortir de cette façon-là, mais ça devait sortir, je  
20          suis très près des familles, je suis très près de  
21          Johnny, et je trouve ça vraiment aberrant que ce  
22          soit lui qui fasse sa propre enquête! C'est lui  
23          qui enquête, c'est lui qui va un peu partout pour  
24          aller voir, d'après ce qu'il entend! Il est où  
25          l'enquêteur? Il est où, pour faire toutes les

1           démarches que la famille est en train de faire?  
2           Bon, ça devait sortir puis je suis contente de  
3           l'avoir sorti ici, je suis contente de... faire  
4           montrer qu'il y a de l'injustice puis qu'il y a de  
5           l'inaction à quelque part.

6           Je pense que je vais prendre une petite pause,  
7           oui oui.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Alors nous allons suspendre et quand vous serez  
10          prête, vous nous faites signe.

11          SUSPENSION

12          -----

13          REPRISE

14          **LA GREFFIÈRE :**

15          La Commission reprend.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Alors bienvenue de nouveau. Nous allons poursuivre  
18          avec madame Michel. Alors, Madame Michel, on vous  
19          écoute.

20          **Mme VIVIANE MICHEL :**

21          Oui. Je vais rajouter que le cas que j'ai  
22          mentionné tout à l'heure, je parlais du Johnny  
23          Hyde(ph), mais c'est d'autres familles aussi qui  
24          font leurs propres battues et recherches, c'est pas  
25          juste Johnny, on a plein d'autres familles.

1           Donc, pistes d'actions qui sont ressenties à la  
2           recherche de Femmes autochtones du Québec sur les  
3           femmes autochtones disparues et assassinées, ou  
4           disparues:

5           Soutenir les familles au cœur de la tragédie  
6           des femmes autochtones disparues... et assassinées  
7           par des rassemblements et la continuité des travaux  
8           portant sur le sujet serait souhaitable.

9           Favoriser la collaboration entre les milieux  
10          autochtones et non-autochtones, communautaires et  
11          urbains.

12          L'importance de la formation continue par  
13          des... la formation continue des policiers sur les  
14          réalités autochtones.

15          Entente entre le réseau pour la stratégie  
16          urbaine de la communauté autochtone à Montréal et  
17          le SPVM, qui a été signé en deux mille quinze  
18          (2015), mais non respecté au niveau de la formation  
19          du personnel de la... du SPVM, et on pourrait même  
20          inclure de la Sûreté du Québec.

21          Mise en œuvre d'un protocole de procédure, en  
22          cas de disparition d'une femme autochtone à  
23          Montréal, projet *Iskweu* dont on... dont le Women  
24          Shelter a fait la mise en œuvre.

25          Entente de solidarité avec la fédération des

1 femmes du Québec. Nous à Femmes autochtones du  
2 Québec, on a une entente de solidarité de travail,  
3 on veut éviter de... d'exercer les formes  
4 coloniales, donc on est les porte-parole de nos  
5 propres enjeux, et elles sont les porte-parole, ça  
6 c'est une façon de travailler.

7 Accroître la sensibilisation et l'éducation des  
8 Autochtones et des non-autochtones quant à la place  
9 des femmes autochtones dans l'histoire et le monde  
10 autochtone contemporain.

11 Formations et conférences à l'École nationale  
12 de police du Québec, dans lesquelles nous  
13 aborderons les dispositions sexistes de la Loi sur  
14 les Indiens, les impacts de la colonisation, la  
15 violence familiale, les agressions sexuelles et les  
16 interventions à privilégier en milieu autochtone.  
17 Cette formation pourrait s'étendre à tous les  
18 autres professionnels de la santé et services  
19 sociaux.

20 Miser sur la solidarité et l'entraide.

21 Femmes autochtones du Québec réunit une  
22 centaine de femmes chaque année pour discuter des  
23 sujets importants pour elles. Deux fois par année  
24 plusieurs... depuis plusieurs années, Femmes  
25 autochtones réunissait des intervenantes en maison

1 d'hébergement autochtone pour qu'elles puissent  
2 échanger. Par contre, notre financement avait été  
3 coupé en deux mille dix-sept (2017), mais ils nous  
4 l'ont remis là parce qu'on a... on a fait que  
5 dénoncer; c'est ça qui est triste quand on a des  
6 bons projets qui sont vraiment productifs puis  
7 efficaces pour les Premières Nations, on tombe  
8 toujours sur des projets et non des programmes, et  
9 c'est toujours à court terme, et on se redoit  
10 encore de dénoncer justement parce... de dénoncer  
11 les coupures budgétaires ou les coupures de  
12 projets, ou la non-reconnaissance des projets  
13 efficaces pour les Premières Nations.

14 Effets... effets... effets de ces réunions:  
15 tisser des liens, briser l'isolement entraide et  
16 partage.

17 Il faut concevoir de manière participative une  
18 stratégie d'action, de prévention, d'accompagnement  
19 et d'intervention en matière de violence. Il  
20 s'agit d'une piste d'actions qui a... qui a, par  
21 plusieurs, été proposée par les rapporteuses  
22 spéciales de la violence faite aux femmes lors de  
23 la conférence de presse à la fin de sa visite au  
24 Canada le vingt-sept (27) avril deux mille dix-huit  
25 (2018). Celle-ci appelait le Canada à prendre des

1           mesures urgentes en ce qui concerne la violence  
2           faite aux femmes autochtones et de dresser un plan  
3           national pour adresser la violence faite aux femmes  
4           autochtones. Elle a par ailleurs... par ailleurs  
5           invité le Canada à agir immédiatement sans  
6           attendre, pour élaborer un plan d'action en ce qui  
7           concerne les centres d'hébergement autochtones, de  
8           meilleurs services de transports publics dans les  
9           régions éloignées et des habitations à prix  
10          abordables.

11                 Bien que celle-ci a appelé le gouvernement du  
12          Canada à agir, les domaines qui touchent  
13          particulièrement les services de prévention de la  
14          violence, d'accompagnement et d'intervention, sont  
15          de compétence provinciale. Il est important que le  
16          gouvernement du Québec mette en œuvre des actions  
17          concrètes dans un cadre de consultation accru avec  
18          des autorités autochtones pour adresser la violence  
19          spécifique contre les femmes autochtones.

20                 Au printemps deux mille dix-huit (2018), Femme  
21          autochtone du Québec a été contacté, par appel  
22          conférence par le... par le ministère des Services  
23          santé et sociaux, pour avoir notre avis de l'ancien  
24          plan d'action sur la violence conjugale. Dans le  
25          nouveau plan d'action gouvernemental sur la

1 violence conjugale deux mille dix-huit (2018) -  
2 deux mille vingt-deux (2022), il n'y a pas de  
3 section propre aux femmes autochtones. Elle réfère  
4 au plan d'action gouvernemental sur le  
5 développement social et culturel des Premières  
6 Nations. Par contre, nous n'avons pas encore été  
7 consultés par le Secrétariat des affaires  
8 autochtones pour ce nouveau plan d'action qui nous  
9 concerne. Donc le... le plan d'action a été...  
10 annoncé en... au printemps deux mille dix-huit  
11 (2018), on est... on est rendu à l'automne, donc  
12 est-ce que la violence... la violence et les  
13 agressions sexuelles sont une priorité à  
14 travailler? Je pense que oui, je pense que oui.

15 En ce qui concerne le plan d'action...  
16 - c'est-tu correct? - en ce qui concerne le plan  
17 d'action sur les agressions sexuelles deux mille  
18 seize (2016) - deux mille vingt et un (2021), Femme  
19 autochtone du Québec a été consultée il y a environ  
20 deux (2) ans, par contre, ce plan ne comporte pas  
21 de plan spécifique aux femmes autochtones et il est  
22 dit qu'un plan sera élaboré à la suite du rapport  
23 de la Commission parlementaire des relations avec  
24 les citoyens. Ce rapport a été déposé en mai deux  
25 mille dix-huit (2018) et nous n'avons pas été



1           consultés à nouveau pour élaborer ce plan. Femme  
2           autochtone du Québec veut participer activement à  
3           l'élaboration de ce plan d'action. C'est important  
4           lorsqu'on a à faire des plans d'action, des comités  
5           de travail pour justement la mise en œuvre des  
6           plans qui sont soumis, l'inclusion est vraiment  
7           importante, l'inclusion, la collaboration, le droit  
8           de regard, est-ce que ça reflète vraiment la  
9           réalité des... des femmes autochtones? Donc, on se  
10          doit d'être inclus. On est une organisation qui  
11          existe, on va avoir quarante-cinq (45) ans  
12          d'existence cette année. Quarante-cinq (45) ans  
13          d'existence où est-ce qu'on fait du travail de  
14          terrain, ce qui veut dire direct avec les femmes  
15          des nations. Donc on pond des projets d'après  
16          leurs besoins, pas d'après les besoins de Viviane  
17          Michel, d'après les besoins des femmes qui sont à  
18          l'intérieur des communautés et à l'extérieur des  
19          communautés.

20                 La violence policière.

21                 Le cas des femmes de Val-d'Or et d'autres  
22          femmes qui ont dénoncé à la suite des reportages  
23          d'enquête à Radio-Canada. Pour la Phase 1  
24          seulement, deux (2) cas sur trente-sept (37)  
25          dossiers ont mené à des accusations criminelles.

1 Sur les deux (2) dossiers qui ont finalement  
2 poursuit... poursuivis par la DPCP, un (1) accusé  
3 s'est suicidé, et l'autre est un policier  
4 autochtone. Cette annonce a eu un effet  
5 dévastateur sur les femmes de Val-d'Or qui ont...  
6 qui ont eu l'incroyable courage de dénoncer  
7 publiquement la violence et les abus policiers  
8 contre les femmes de la région. La situation de  
9 Val-d'Or démontre que les rapports entre les  
10 Autochtones et la police sont empreints de tensions  
11 et de méfiance.

12 Pour la Phase 2, l'équipe de Procureurs qui  
13 était associée à la Phase 1 n'existe plus. C'est  
14 une toute nouvelle équipe pour la Phase 2.

15 Femmes autochtones du Québec a donné une  
16 formation de trois (3) heures sur les réalités des  
17 femmes autochtones et les traumas historiques qui  
18 les affectent. Ils n'étaient pas du tout familiers  
19 avec plusieurs réalités et n'ont jamais travaillé  
20 en communauté ou peu ou... ou près des Autochtones.  
21 Leur manque de connaissance sur nos enjeux est  
22 apparent... est apparent. Une formation de trois  
23 (3) heures n'est pas assez et l'absence d'anciens  
24 procureurs qui ont acquis de l'expérience en  
25 Phase 1 est inquiétante.

1 Poste de police communautaire mixte autochtone.  
2 Le poste de police communautaire mixte  
3 autochtone à Val-d'Or, implanté par la... par la  
4 Sûreté du Québec, sans consulter des autochtones, a  
5 une approche invasive selon plusieurs, et le but  
6 premier semble de redorer l'image de la Sûreté du  
7 Québec. Les policiers de la PPCMA s'habillent en  
8 uniforme et ont porté le bracelet rouge lorsqu'ils  
9 intervenaient dans différents événements et  
10 activités de la communauté.

11 C'est vu comme une tactique d'intimidation par  
12 la communauté autochtone et ça doit être repensé.

13 Ces policiers semblent être la réponse du  
14 gouvernement à une crise qui concerne...  
15 majoritairement des femmes autochtones. Ont-ils  
16 reçu une formation sur la réalité des femmes  
17 autochtones?

18 L'intimidation de policiers sur la Sûreté du  
19 Québec, suivant les deux reportages de Radio-  
20 Canada.

21 Le port des bracelets rouges identifiés avec le  
22 numéro 144 porté par 2500 agents de la Sûreté du  
23 Québec en soutient aux policiers de Val-d'Or on...  
24 est perçu comme une tentative d'intimidation des  
25 victimes qui ont osé dénoncer les abus policiers.

1           Le port de ces bracelets lorsque les agents  
2           interviennent auprès des communautés autochtones  
3           est problématique, et envoie un message de pouvoir  
4           et de répression envers les Autochtones.

5           La poursuite de deux points trois millions de  
6           dollars (2.3 M\$) en diffamation, intentée contre  
7           Radio-Canada et sa journaliste d'enquête Josée  
8           Dupuis, est perçue comme un geste d'intimidation.

9           La réaction de l'association des policières et  
10          policiers provinciaux du Québec, la PPQ face aux  
11          dénonciations, et leur communiqué de presse est  
12          aussi perçu comme de l'intimidation. La PPQ parle  
13          de "chasse au trésor" et renvoie même le blâme...  
14          ah, *(Rires)* tu as toute raison. Je retire. La PPQ  
15          parle de "chasse aux sorcières", qui est le  
16          meilleur mot. *(Rires)* - excusez, pardon - et  
17          renvoie même... merci... et renvoie même le blâme  
18          sur des Autochtones, en affirmant qu'ils devaient  
19          plutôt chercher à régler des problèmes internes de  
20          leur communauté qui causent, selon eux, la détresse  
21          et la toxicomanie.

22          Femme autochtone du Québec considère que ces  
23          commentaires ont l'effet insidieux de perpétuer  
24          publiquement des préjugés envers les Autochtones,  
25          et encourage la stigmatisation de l'Indien ivre.

1           Ces commentaires, formulés par des représentants  
2           d'agents de l'État responsables de la sécurité  
3           publique, sont incompatibles avec leurs fonctions.  
4           Dans une situation de disproportion, de pouvoir  
5           entre les femmes autochtones vulnérables et les  
6           policiers qui ont l'autorité sur les civils, ces  
7           luttres de pouvoirs publics sont perçues comme une  
8           intimidation par les communautés autochtones.

9           De plus, lorsque des femmes autochtones de  
10          Val-d'Or ont porté plainte, elles ont vécu des  
11          représailles de toutes sortes. Une des victimes  
12          d'abus policier qui s'est plainte, et elle... elle  
13          a par la suite vécu des représailles par des  
14          contraventions multiples, ce qui a été prouvé alors  
15          que la Sûreté du Québec a fait trois fois plus de  
16          recherches au Centre de renseignements policier du  
17          Québec, CRPQ, après sa plainte.

18          Alors, lorsque l'on parle de vulnérabilité de  
19          ces femmes, ce n'est pas... ce n'est pas des  
20          paroles en l'air, mais c'est bien une réalité. Ces  
21          femmes qui ont dénoncé, elles ont subi de  
22          l'intimidation et de la discrimination systémique.  
23          La Sûreté du Québec, en tant qu'employeur, a des  
24          obligations envers le public; qu'est-ce qu'ils ont  
25          fait face à des... tactiques d'intimidation de leur

1 employé? - Avec un grand... un grand point  
2 d'interrogation. Est-ce que l'État sanctionne ces  
3 méthodes en ne faisant rien?

4 Il existe par exemple des situations semblables  
5 où l'État est passé à l'action, par exemple, en  
6 Ontario, la police provinciale ontarienne a fait...  
7 a fait face à une situation similaire. Les  
8 policiers portaient des épinglettes Ken Ding en  
9 support à Kenneth Ding, un policier qui avait...  
10 qui avait tué un Autochtone et qui avait été  
11 congédié et condamné au criminel. Dans une  
12 situation similaire, la police de l'Ontario a  
13 envoyé un communiqué immédiatement pour ordonner de  
14 cesser de porter l'épinglette.

15 Nous, au Québec... nous, au Québec, Jean  
16 Vicaire est venu témoigner devant... devant vous,  
17 que les hauts placés de la Sûreté du Québec ont  
18 voté... ont été avisés par des femmes autochtones  
19 que des femmes autochtones étaient abusées par des  
20 policiers de la Sûreté du Québec de Val-d'Or en  
21 deux mille treize (2013), bien avant les  
22 dénonciations des femmes en deux mille quinze  
23 (2015). Et en plus, la directrice générale du  
24 Centre d'amitié de Val-d'Or, Édith Cloutier, en mai  
25 deux mille quinze (2015), avait avisé les hauts

1 placés de la Sûreté du Québec et le gouvernement du  
2 Québec de la situation des femmes. Ce qui avait  
3 de... que l'inaction était présente par rapport à  
4 ces... les situations de dénonciation. Cela a pris  
5 l'émission Enquêtes pour faire bouger les choses.  
6 C'est quand même... on part... on part de deux  
7 mille treize (2013) à deux mille quinze (2015) il y  
8 a eu comme une inactivité à quelque part.

9 En même temps, les agresseurs sont plus  
10 protégés que les victimes qui ont dénoncé. Il  
11 semble que le gouvernement... Il semble que les  
12 concernés, le gouvernement, les ministères  
13 préfèrent ne pas agir plutôt que de prendre des  
14 mesures drastiques afin d'éviter des représailles  
15 de la part du syndicat.

16 Par exemple... par exemple, sur la police, la  
17 Loi sur la police, à l'Article 2.60, exige qu'un  
18 policier a l'obligation de dénoncer tout acte  
19 susceptible de constituer une faute déontologique  
20 ou un acte criminel. Est-ce que la Sûreté du  
21 Québec a fait ses devoirs? En deux mille treize  
22 (2013), lorsqu'il y a eu des dénonciations avant  
23 l'émission Enquêtes, qu'est-ce qui s'est passé? Un  
24 rappel d'obligations a-t-il été fait auprès des  
25 concernés?

1           En conclusion, nous tenons à préciser que  
2           nous... nous venons devant vous pour rapporter un  
3           témoignage sur notre expertise, mais aussi nous  
4           devons... mais aussi, nous venons devant vous faire  
5           des revendications à l'endroit du gouvernement du  
6           Québec. Nous avons besoin que la sécurité des  
7           filles et des femmes... des femmes autochtones soit  
8           assurée. Nous avons besoin que les conditions de  
9           vie des familles autochtones changent. Nos filles  
10          doivent grandir en espérant pouvoir changer leur  
11          situation économique.

12          Nous voulons qu'elles puissent jouir des mêmes  
13          droits et opportunités que les autres Québécoises.  
14          Nous voulons que la discrimination systémique dans  
15          tous les services soit adressée de manière urgente  
16          par le gouvernement.

17          Nos communautés ont besoin de guérison, et cela  
18          peut... peut seulement s'accomplir si les deux  
19          paliers gouvernementaux cessent de se lancer la  
20          balle pour le financement fédéral et provincial et  
21          que les services nous rejoignent dans nos... nous  
22          rejoignent dans nos communautés. Nous avons des  
23          besoins à tous les niveaux, et les listes d'attente  
24          sont interminables.

25          Ce n'est pas à une population fragilisée et



1 marginalisée de payer le prix du partage de  
2 compétences prévues dans la constitution. Les  
3 populations autochtones résidant sur le territoire  
4 d'une province sont des citoyens à part entière et  
5 qui devraient recevoir les services au même titre  
6 de la population allochtone et encore plus, en  
7 vertu du principe de l'égalité réelle, telle que  
8 présentée par le Tribunal canadien des droits de la  
9 personne le vingt-six (26) janvier deux mille seize  
10 (2016), afin que les services qui nous soient  
11 offerts ne soient pas seulement les mêmes que le  
12 reste de la population, mais que les services qui  
13 nous soient donnés répondent réellement au besoin  
14 de nos communautés et des individus autochtones  
15 pour nous aider à nous sortir des effets de la  
16 colonisation, ce qui implique une augmentation de  
17 services.

18 Les femmes autochtones résidant dans la  
19 province du Québec possèdent des droits en vertu de  
20 la Charte québécoise des droits de la personne, ces  
21 droits sont inaliénables. Selon ces droits  
22 conférés par la Charte, les femmes autochtones ont  
23 le droit à la vie, à la sécurité, à la sûreté, à  
24 l'intégrité et la liberté de leur personne  
25 - article 1. Et elles ont droit au secours

1 - article 2.

2 Les situations de violence conjugale et  
3 l'inaction de la police mettent en péril ces droits  
4 prévus par la Charte québécoise. Par ailleurs,  
5 nous considérons qu'il serait souhaitable que le  
6 gouvernement du Québec intègre des dispositions  
7 de... des dispositions de la déclaration... les  
8 dispositions et la mise en œuvre que je vais  
9 rajouter, de la déclaration des Nations Unies sur  
10 le droit des peuples autochtones dans  
11 sa législation interne. Plusieurs articles de  
12 cette convention portent spécifiquement sur le  
13 droit à la... à la sûreté des enfants et des femmes  
14 autochtones.

15 Pour Femme autochtone du Québec, il est  
16 important qu'il y ait un changement législatif qui  
17 confère des droits et non pas que des programmes,  
18 puisque les programmes et leur financement ne sont  
19 pas garantis dans le temps. Selon nous, des  
20 changements législatifs pourraient permettre une  
21 augmentation de protection des femmes autochtones,  
22 par exemple, dans d'autres provinces du Canada, il  
23 y a des cadres législatifs spécifiques aux  
24 Autochtones qui ont été élaborés.

25 Finalement, nous devons mentionner le

1           financement insuffisant de Femmes autochtones du  
2           Québec pour sa représentation juridique. Nous  
3           avons du... nous avons dû... nous avons dû nous  
4           retourner vers le secteur privé, et ce sont des  
5           religieuses qui nous ont apporté un peu de  
6           financement - là je vais parler des Oblates  
7           Franciscaines de Saint-Joseph.

8           J'ai une très, très grande reconnaissance  
9           envers ces... cette institution, j'ai un très grand  
10          respect parce qu'elles ont pu nous supporter. Et  
11          je vais nommer madame Pierrette Bertrand,  
12          supérieure générale, qui nous a quand même aidés à  
13          pouvoir payer les honoraires professionnels  
14          d'expertise judiciaire dont Rainbow, qui est assis  
15          ici, donc c'est... elle l'a fait au nom d'une  
16          solidarité de longue date quand même, Pierrette.  
17          Grand merci à Pierrette, si elle m'entend.

18          Pour nous, il s'agit d'une question de  
19          représentativité. Ces difficultés financières à  
20          assurer notre représentation devant la CERP mettent  
21          en... en évidence l'iniquité dans la participation  
22          des parties intéressées, puisque les intérêts du  
23          gouvernement ont pu être... ont pu être représentés  
24          par ces avocats à toutes les audiences de la CERP.  
25          Alors que nous qui représentons les intérêts des

1 femmes autochtones, n'avons pu être. On sait que  
2 le gouvernement du Québec est doté de trois  
3 avocats. Cela nous désavantage, nous, en tant  
4 qu'organisation ayant le statut de participant ici,  
5 et ayant l'expertise de travail terrain avec  
6 directement les femmes autochtones des 10 nations,  
7 incluant le milieu urbain. Femmes autochtones du  
8 Québec est la seule organisation de femmes reconnue  
9 par les dix (10) Nations au Québec, et j'inclus  
10 encore le milieu urbain.

11 Est-ce que j'ai fini? J'ai fini...

12 Ok. J'aimerais rajouter peut-être des demandes  
13 particulières, bravo à la CERP parce que j'ai eu  
14 une très grande confiance en... en cette commission  
15 très bien structurée. L'aspect judiciaire a été  
16 vraiment amorcé dans... dans tout ce processus et  
17 on est en train de faire voir aussi toutes ces  
18 injustices qui ont été présentes envers les  
19 Premières Nations.

20 J'aimerais peut-être soumettre après... après  
21 la Commission, c'est sûr qu'on a entendu plusieurs  
22 gens passer ici, plusieurs faits ont été... ont été  
23 apportés et par la suite des choses, c'est toujours  
24 ça qui m'inquiète: oui, on a plein... on a la  
25 Commission d'enquête des femmes autochtones

1           disparues et assassinées, qu'est-ce qui va se  
2           passer après? Vous allez soumettre un rapport, on  
3           a... on a vécu la Commission vérité réconciliation,  
4           c'est comme il y a eu quatre-vingt-quatorze (94)  
5           recommandations un peu éparpillées, on savait pas à  
6           qui revenait ces recommandations.

7           Moi je suggère qu'il y ait comme un comité de  
8           suivi par la suite du rapport qui va être émis,  
9           mais aussi des recommandations, la mise en œuvre  
10          des recommandations.

11          Évidemment, je vais insister pour l'inclusion,  
12          la collaboration et les allers-retours d'avancées  
13          de la mise en œuvre du travail qui doit être... qui  
14          doit être effectué, et lorsque je parle de  
15          l'inclusion, je parle de l'inclusion des Premières  
16          Nations. La transparence, le respect doit être...  
17          présente.

18          Le droit de regard doit être inclus dans tout  
19          processus. Lorsque je parle de droit de regard,  
20          j'aimerais qu'on puisse revoir ce qui va être  
21          écrit, est-ce que ça reflète vraiment ce qu'on...  
22          l'on a exprimé en termes de besoins, en termes de  
23          services, en termes de démarches? C'est vraiment  
24          important.

25          Il y a une différence lorsque je vais prendre

1 un intervenant non-autochtone qui va intervenir  
2 auprès d'une femme autochtone et un intervenant  
3 autochtone. On a... l'intervenant non-autochtone a  
4 une pensée québécoise, va plus se poser sur des  
5 réalités québécoises ; c'est là l'importance d'être  
6 inclus dans tout processus, justement, le droit de  
7 regard, le droit de voir est-ce que ça reflète  
8 vraiment la réalité des peuples autochtones?

9 Donc, je vous remercie, remercie d'avoir eu cet  
10 espace, justement, pour apporter la parole des  
11 femmes, apporter aussi... souligner le courage des  
12 femmes qui ont osé dénoncer, je parle de Val-d'Or  
13 mais aussi de d'autres, partout au Québec parce que  
14 c'est pas juste à Val-d'Or que ça se passe, ça se  
15 passe partout au Québec. Donc pour elles, pour  
16 nous en tant que femmes, pour nous en tant que  
17 Femmes autochtones évidemment.

18 Je vous remercie de votre écoute, je remercie  
19 ma collègue de travail, Rainbow, d'avoir été  
20 présente. C'est sûr qu'il y a eu un temps où  
21 est-ce qu'on n'a pas été présentes parce que... dû  
22 au manque de financement et en même temps, j'en  
23 avais déjà parlé avec le ministre Couillard, je lui  
24 ai dit "merci d'avoir mis sur pied une commission,  
25 la CERP, mais vous avez oublié que les peuples

1 autochtones n'ont même pas de financement pour  
2 payer des honoraires professionnels juridiques,  
3 tandis que vous, vous avez l'avantage d'être  
4 présent du début à la fin".

5 Donc, je l'avais déjà exprimé devant le  
6 ministère de la Justice et devant le Secrétariat  
7 des affaires autochtones. Donc apparemment, mon...  
8 ma demande était en analyse, on a... le Secrétariat  
9 des affaires autochtones nous a octroyé vingt-mille  
10 (20 000) au départ... vingt mille dollars  
11 (20 000 \$) au départ. Qu'est-ce qu'on... qu'est-ce  
12 qu'une avocate peut faire avec vingt mille dollars  
13 (20 000 \$)? C'est vraiment... hallucinant! Et ce  
14 qui est vraiment dommage dans ce processus où  
15 est-ce qu'on dit que c'est le Secrétariat des  
16 affaires autochtones qui est responsable des  
17 Autochtones, et lorsqu'on a à assumer de telles  
18 demandes qui est imprévu dans leur fameux bilan  
19 ou... au plan d'action, on a toujours l'impression  
20 de quémander, on a toujours l'impression qu'on est  
21 en train de quémander pour avoir de l'argent.

22 Écoutez, on n'a pas de financement. Si on  
23 demande un financement, c'est pour le bien de nos  
24 gens, c'est pour le bien de nos femmes, c'est pour  
25 qu'on puisse faire ressortir des enjeux et qu'on

1           puisse participer pleinement et activement à ces  
2           formes de... de commissions d'enquête.

3           Donc, je vous remercie.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Alors, merci Madame Michel. Avant de se conclure,  
6           je vais offrir aux Procureurs, comme j'ai  
7           l'habitude de le faire, s'ils ont des questions.  
8           Me Martel avez-vous des questions?

9           **Me ARIANNE MARTEL :**

10           J'ai beaucoup de questions, mais je vais devoir, en  
11           raison du temps qui... qui va manquer ici, je vais  
12           devoir m'en tenir à peut-être deux (2) questions.

13           D'abord, vous avez parlé beaucoup de la  
14           question de la consultation. Vous avez manifesté  
15           votre mécontentement par rapport à deux (2)  
16           rapports; entre autres là, celui sur les violences  
17           sexuelles puis sur l'alliance conjugale.

18           Comment auriez-vous aimé être consultée pour  
19           ces rapports-là?

20           **Mme VIVIANE MICHEL :**

21           Écoutez, Femmes autochtones du Québec est toujours  
22           interpellée à... à participer à des consultations.  
23           J'ai participé à une consultation à l'Assemblée  
24           nationale sur les agressions sexuelles et les élus,  
25           les députés voulaient connaître la situation,



1           comment on peut régler, etc. Ce que j'adore faire  
2           c'est lorsqu'on te consulte, je renvoie la  
3           question. Je leur ai demandé « Est-ce que vous  
4           voulez vraiment travailler les problèmes  
5           d'agressions sexuelles? » Tout le monde me dit oui  
6           autour là, il y avait des femmes débutées, etc. Et  
7           là, j'ai dit « Vous savez d'où vient la  
8           problématique: l'accès au financement restreint, il  
9           y a pas de financement réel, et encore là, la  
10          réalité des femmes autochtones n'est pas prise en  
11          considération ». Donc, on embarque dans des  
12          critères ou des lois québécoises.

13                 J'ai participé aussi à... le Forum sur  
14          l'intimidation, que le ministre Couillard a... a  
15          fait en deux mille quatorze (2014), je crois - je  
16          me souviens pas exactement. J'étais assis là,  
17          Femmes autochtones du Québec était... avait une  
18          place, et on avait l'Assemblée des Premières  
19          Nations Québec-Labrador qui avait sa place aussi.  
20          Donc, on parle d'intimidation et... moi j'ai  
21          parlé... la première question qui m'est venue, j'ai  
22          dit "est-ce qu'on peut parler d'intimidation  
23          gouvernementale?" Parce qu'on est confronté à ces  
24          formes d'intimidation aussi, lorsqu'on a à déposer  
25          des projets, lorsqu'on a à faire des demandes de

1           financement, et on est toujours... il y a toujours  
2           ces formes coloniales qui sont exercées avec nous,  
3           entre autres, Patrimoine Canada est vraiment  
4           champion dans le domaine; j'ai pas de financement  
5           avec Patrimoine Canada, donc j'ai rien à perdre  
6           avec Patrimoine Canada.

7           Et par la suite, dans ces formes de  
8           consultations, on a quatre minutes pour parler  
9           d'intimidation. On doit intervenir quatre minutes.  
10          Waoh! C'est... c'est quand même... c'est quand  
11          même... c'est bizarre, cette forme de  
12          consultation-là. On parle... moi je représente dix  
13          (10) nations au Québec, incluant le milieu urbain;  
14          l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador  
15          représente toutes les communautés avec... à  
16          l'intérieur du Québec. Comment voulez-vous qu'on  
17          *sort* un portrait général en quatre minutes, droit  
18          de parole, quatre minutes?

19          Donc, l'Assemblée des Premières Nations  
20          Québec-Labrador a été quand même généreuse avec  
21          moi, il m'a donné son quatre minutes, donc j'ai pu  
22          intervenir huit minutes. Mais c'est des choses  
23          quand même qui me dépassent, ce genre de  
24          consultation-là.

25          On a eu la fameuse consultation avec le fameux

1           développement social du Secrétariat aux affaires  
2           autochtones. J'ai voulu faire participer mon  
3           expertise qui est mon analyste juridique politique  
4           à cette consultation-là; j'adore le travail  
5           collectif à Femmes autochtones du Québec, je  
6           suis... j'ai plusieurs dossiers dans les mains et  
7           lorsque j'ai à aller à une place, j'aime être  
8           accompagnée de mon expertise.

9           On... on m'a dit au départ que seule une  
10          personne par organisation peut être présente, et ça  
11          a été la même... la même forme: quatre minutes. On  
12          parle d'un développement social. Quatre minutes  
13          pour... pour pouvoir apporter des enjeux. Et en  
14          même temps, à cette table, il y avait quand même  
15          des iniquités, dans le sens que... et j'ai rien  
16          contre mes confrères inuits qui avaient une grosse  
17          population inuite, il y avait une grosse  
18          représentativité des centres... des centres  
19          d'amitié, et là on me dit que c'est une part  
20          communauté.

21          Vous voyez l'injustice à quelque part, elle  
22          apparaît même dans ces formes de consultation et il  
23          y a aussi les formes de favoritisme aussi à quelque  
24          part, surtout de la part du Secrétariat des  
25          affaires autochtones. Voilà.

1 **Me ARIANNE MARTEL :**

2 Merci.

3 **Me RAINBOW MILLER :**

4 Vous avez... oui, en parlant avec une autre  
5 intervenante des fois, les... les consultations se  
6 fait, on appelle, on pose une question à une  
7 intervenante, puis c'est comme pour dans... on  
8 n'envoie pas les questions d'avance, on pose ça  
9 rapidement. C'est comme pas pris au sérieux selon  
10 nous, une vraie consultation, ça prend du temps, on  
11 envoie des questions d'avance, on demande aux  
12 parties... aux personnes qui sont impliquées dans  
13 l'association qu'ils puissent chacun consulter  
14 eux-mêmes aussi leurs communautés, une vraie  
15 consultation, puis c'est souvent des enjeux très  
16 importants, puis c'est comme au téléphone, tu  
17 peux-tu me dire qu'est-ce que t'en penses. Donc...

18 **Mme VIVIANE MICHEL :**

19 Oui. Je vais quand même rajouter qu'avec la  
20 consultation sur le forum, j'ai bel et bien exprimé  
21 que je ne veux en aucun cas que le gouvernement du  
22 Québec dise qu'on a consulté les Premières Nations.  
23 Femmes autochtones était assis... moi, Viviane  
24 Michel, j'étais assis là, avec la PNQL, et on n'a  
25 pas fait notre propre consultation auprès des

1           Premières Nations. Vous voyez la forme de  
2           consultation qui doit être faite? Moi j'ai dit "Je  
3           veux notre propre forum pour qu'on suive consulter  
4           nos membres, nos nations que l'on représente". Et  
5           on a eu, oui, notre... notre rencontre si je  
6           pourrais dire, on n'a pas eu notre forum, mais on a  
7           eu notre rencontre informatique, ça a été la  
8           thématique, ça a pas été un forum sur  
9           l'intimidation.

10       **Me ARIANNE MARTEL :**

11           Merci. Puis je comprends votre exposé tantôt sur  
12           la pièce 831, *Le plan d'action des Premières*  
13           *Nations contre les agressions sexuelles*, ça c'est  
14           un forum que vous avez fait ce printemps, en fait,  
15           le vingt-sept (27), vingt-neuf (29) mars deux mille  
16           dix-huit (2018). Est-ce que ce forum-là, c'est en  
17           réaction... en fait, vous aviez la volonté de créer  
18           un... un plan d'action propre aux Premières  
19           Nations, vous sentiez-vous... sentiez-vous que ce  
20           plan d'action-là va être impliqué ou intégré dans  
21           celui du gouvernement?

22       **Mme VIVIANE MICHEL :**

23           Suite à la deuxième émission Enquêtes, Ok., moi  
24           j'étais chez moi dans mon salon et en même temps,  
25           en même temps, je bouillonnais toute seule en

1           regardant ça parce que je suis... j'ai déjà été  
2           agressée sexuellement, j'ai cinquante-six (56) ans  
3           et je me dis, "il y en a d'autres qui suivent,  
4           quand est-ce que ça va cesser?" Et en même temps,  
5           je recevais des textos de femmes, elles disent  
6           "hey, Viviane, il faut faire quelque chose, il faut  
7           qu'on passe à l'action, ça se peut pas que ça  
8           continue, il faut stopper ces... ces agressions  
9           sexuelles-là."

10           J'ai répondu aux femmes, j'ai dit "donnez-moi  
11           du temps, donnez-moi du temps de... digérer ce que  
12           je viens de voir à la télévision."

13           Et le lendemain, après mon rituel du matin - ma  
14           chandelle allumée, ma sauge allumée - les esprits  
15           un peu plus clairs, Forum sur les agressions  
16           sexuelles des Premières Nations est sorti de ma  
17           tête, comme on pourrait dire, et du cœur,  
18           évidemment, et la première personne que j'ai  
19           contactée c'est Ghislain Picard, le chef régional  
20           de l'Assemblée des Premières Nations. Et là je lui  
21           ai dit, « Écoute Ghislain, mon canoé est à l'eau,  
22           mon canoé est à l'eau, il faut passer à l'action,  
23           il faut arrêter de ne plus être en action contre  
24           les agressions sexuelles, j'ai dit, moi là, je suis  
25           prête à pagayer si... est-ce que t'embarques dans

1           mon canoé? » Alors, c'est sûr que pour Ghislain,  
2           c'est... c'est trop vite là, je l'appelle comme ça,  
3           puis il peut pas décider comme ça, il a quand même  
4           une responsabilité auprès des chefs. Et je lui dis  
5           « Je vais... je vais pagayer, puis tu me rejoindras  
6           plus tard. »

7           Mais j'ai parlé d'un forum, pas un forum où  
8           est-ce qu'on va mettre les victimes en avant puis  
9           encore refaire vivre des traumatismes; ça là, c'est  
10          une chose qui ne devrait même pas se faire. Ok.  
11          Là, ça a été un forum avec solution et un plan  
12          d'action pour contrer des agressions sexuelles à  
13          l'intérieur des communautés. Et par la suite,  
14          évidemment, monsieur Picard m'a référée au CSSS  
15          PNQL, la Commission de service santé services  
16          sociaux pour les Premières Nations, et par la suite  
17          on a... on a fait une bonne... un bon travail de  
18          collaboration à concrétiser ce forum.

19          Évidemment, plus on avance parce qu'on a fait  
20          la formation des... la formation du comité de  
21          travail, dont deux (2) psychologues qui y  
22          travaillent depuis une trentaine d'années et qui  
23          sont non-autochtones, mais qui travaillent une  
24          trentaine d'années auprès des... des Premières  
25          Nations, et qui se sont adaptés aux Premières

1 Nations - ça c'est important, ils se sont adaptés,  
2 et c'est pas les victimes qui seront adaptées aux  
3 psychologues, c'est plutôt les psychologues qui se  
4 sont adaptés. Et par la suite, on a eu aussi  
5 l'expertise d'une directrice... d'une ancienne  
6 directrice des services sociaux. On avait toute  
7 cette belle... belle équipe-là, de travail,  
8 évidemment, Femmes autochtones et ses  
9 intervenantes, CSSS et ses intervenantes qui  
10 travaillent contre la violence. On... Plus on  
11 avançait, plus on voyait que le projet de plan  
12 d'action était vraiment... quelque chose de grand,  
13 parce qu'avec le plan d'action, on arrive vraiment  
14 dans l'action des communautés pour contrer. Mais  
15 pas rien qu'à l'intérieur des communautés, à  
16 l'extérieur des communautés aussi, on va parler des  
17 services publics non-autochtones qui devraient  
18 aussi aider les communautés.

19 Pourquoi est-ce qu'il y a une barrière à  
20 quelque part? Pourquoi est-ce qu'on ne regarde pas  
21 l'enjeu, la problématique des agressions sexuelles,  
22 de travailler, le travailler ensemble pour le  
23 mieux-être des gens? Je pense qu'on avancerait  
24 beaucoup sur les problèmes d'agressions sexuelles.

25 On a fait le forum en avril... mars dernier,



1 grande participation évidemment, j'ai fait la  
2 présentation auprès de nos chefs, on a... on a  
3 ciblé quand même des gens, ce qui veut dire, on a  
4 ciblé des intervenants qui travaillent direct avec  
5 les... les victimes ou les agresseurs, comme on  
6 peut dire, ou agresseures - parce qu'il y a des  
7 femmes qui agressent aussi - et on a ciblé aussi  
8 les directeurs de services santé ou services  
9 sociaux parce que là, pour mettre... pour mettre...  
10 pour mettre un plan d'action en action, mais ça  
11 prend aussi ce secteur-là, ces postes  
12 décisionnels-là qui doivent prioriser dans leur  
13 planification stratégique de leur propre  
14 communauté, une priorité de travailler des  
15 agressions sexuelles.

16 Par la suite, évidemment, on a inclus nos  
17 gouvernement locaux, nos leaders politiques, que ce  
18 soit conseillers et chefs, parce qu'il y a aussi...  
19 il y a aussi dans... dans la fameuse règle  
20 politique québécoise ces gens-là sont reconnus, ce  
21 sont des élus, et si ces gens-là appuient justement  
22 un tel plan d'action pour la mise en œuvre, ils  
23 viennent de mettre vraiment quelque chose de... de  
24 fort pour qu'on puisse les appliquer.

25 Bon, le forum a été fait, les gens sont partis

1           avec... avec leurs plans d'action, il y a des  
2           lacunes encore aujourd'hui, puis là on est en train  
3           de refixer un... une autre rencontre. On a des  
4           rencontres de post-forum, ce qui veut dire après le  
5           forum, parce qu'il y a tellement de choses à faire.  
6           Évidemment, on a beaucoup l'aide du CSSS PNQL, mais  
7           je me rends compte aujourd'hui, on est en  
8           septembre, on a besoin d'une personne spécifique  
9           pour le plan d'action qui a été approuvé par les  
10          gens qui sont venus participer au forum. Donc, ce  
11          qui veut dire un... une personne à temps plein, qui  
12          va être capable d'aller... vérifier avec telle  
13          communauté "où en êtes-vous avec le plan d'action?  
14          Est-ce que vous avez besoin d'aide? Est-ce que  
15          vous... vous voulez qu'on... qu'on vienne vous  
16          voir ?" Etc. Il faut maintenir le lien avec les  
17          gens qui sont venus participer pour être en action.  
18          Et en même temps, on a aussi privilégié la place  
19          des... du... des partenaires, ce qui veut dire le  
20          palais gouvernemental et le ministère de la  
21          Justice, Santé et services sociaux, Secrétariat aux  
22          affaires autochtones parce qu'on a un travail de  
23          collaboration qui doit être continuel encore et  
24          évidemment, parce que c'est eux qui financent et...  
25          et voilà encore le gros travail qui nous reste à

1 faire: on... on conclut des choses, on pond des  
2 projets pour les besoins des Premières Nations,  
3 c'est pas juste faire un événement. C'est ça qui  
4 m'agace dans... dans ce qu'on doit faire. On pond  
5 des projets et c'est la suite des choses. Il faut  
6 maintenir la flamme qu'on a eue pendant le forum,  
7 il faut que ça bouge. Et les gens qui étaient  
8 présents s'étaient engagés, autant les leaders  
9 politiques qui étaient présents, autant les  
10 directeurs... qui étaient présents se sont engagés  
11 à... à travailler les agressions sexuelles à  
12 l'intérieur des communautés... de leur propre  
13 communauté.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Ça va?

16 **Me ARIANNE MARTEL :**

17 Merci beaucoup, je pense que je passerais la parole  
18 à mes collègues s'ils ont des questions.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Me Sioui est-ce que vous avez des questions?

21 **Me WINA SIOUI :**

22 Bonjour Madame Michel. Merci pour votre  
23 témoignage. Je n'aurais aucune question.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Pas de questions?

1 **Me WINA SIOUI :**

2 Merci, Monsieur le Commissaire.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bien. Me Laganière?

5 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

6 Je n'aurais aucune question également, je vous  
7 remercie beaucoup.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Boucher?

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 J'aurais aucune question. Nous aurons certains  
12 témoins pour rectifier ou peut-être compléter  
13 certains faits éventuellement, Monsieur le  
14 Commissaire.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors, j'imagine Me Riendeau c'est la même chose?

17 **Me VINCENT RIENDEAU :**

18 Oui, exactement. Merci.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Me Coderre?

21 **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

22 J'aurais quelques questions, oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Oui. Si vous voulez vous approcher.

25 **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

1           Ok. Bonjour Madame Michel. Je me présente, David  
2           Coderre, je représente l'Association des policières  
3           et policiers provinciaux du Québec.

4           **Mme VIVIANE MICHEL :**

5           Bonjour, ça va bien?

6           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

7           Oui, ça va bien merci. J'espère que vous aussi.  
8           Écoutez, d'abord, avant de vous poser quelques  
9           questions, je veux juste vous dire que j'ai bien  
10          entendu votre témoignage évidemment dans son  
11          entièreté, mais plus particulièrement sur les  
12          sujets ou les questions policières. J'ai quelques  
13          questions de précision, par contre, pour vous.

14                 Premièrement, vous avez témoigné sur le...  
15          bracelet 144 porté par les agents de police. Vous,  
16          est-ce que vous savez ou vous connaissez la raison  
17          de la création de ce bracelet-là?

18          **Mme VIVIANE MICHEL :**

19          Ça a été en support pour... les dénonciations que  
20          le policier a été ciblé en support des policiers de  
21          la Sûreté du Québec de Val-d'Or, en soutien, c'est  
22          ça.

23          **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

24          Si je vous disais, ou plutôt que je vous assurais  
25          que ce bracelet-là a jamais été créé pour supporter

1           les gestes allégués par les femmes autochtones,  
2           mais plutôt pour contester le traitement  
3           administratif justement, de ces policiers-là?

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Alors j'imagine, Me Coderre, que si vous voulez  
6           témoigner, on pourra vous donner du temps.

7           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

8           Ah non, mais, écoutez, je pose la question, c'est  
9           le sujet du témoignage de Madame...

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Ça va... ça va. En tout cas, je vous laisse aller,  
12          mais... mais dans le fond, ça peut être suggestif  
13          comme question. Mais madame Michel vous a donné sa  
14          perception à elle.

15          **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

16          Oui, absolument, mais c'est là que je m'en venais.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Mais peut-être que d'autres personnes ont d'autres  
19          perceptions. On peut les entendre.

20          **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

21          Bien, c'est pour ça que je voulais savoir, est-ce  
22          que la perception serait la même avec... bon,  
23          l'affirmation que je viens de vous dire: est-ce que  
24          vous aviez la même perception?

25          **Mme VIVIANE MICHEL :**

1           Écoutez, personnellement et d'après ce qu'on a  
2           entendu un peu partout, le bracelet rouge est  
3           apparu après les dénonciations et les... les  
4           dénonciations des femmes sur la brutalité  
5           policière. Pourquoi... si c'est une règle,  
6           c'est... si c'est une pratique qui se fait  
7           couramment chez vous, pourquoi est-ce que ça, c'est  
8           pas sorti avant... avant les dénonciations de  
9           Val-d'Or? Voilà pourquoi est-ce qu'on l'associe à  
10          l'intimidation, justement, ça c'est sorti suite...  
11          après des dénonciations des femmes et, par la  
12          suite, on a... on l'a vu partout dans les... dans  
13          les médias sociaux, dans les... dans les médias  
14          journalistiques aussi, et c'est en soutien pour les  
15          policiers de Val-d'Or.

16       **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

17           Je comprends votre perception. Ensuite, vous avez  
18           témoigné aussi au sujet de la poursuite des  
19           policiers contre Radio-Canada, et vous avez  
20           mentionné notamment que cette poursuite-là avait un  
21           effet d'intimidation face aux femmes autochtones.  
22           Est-ce que vous savez si les femmes autochtones  
23           sont directement visés par cette poursuite-là?

24       **Mme VIVIANE MICHEL :**

25           Est-ce que tu peux répéter la question?

1 **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

2 Est-ce que vous savez si les femmes autochtones  
3 sont poursuivies par les policiers de Val-d'Or?

4 **Mme VIVIANE MICHEL :**

5 Est-ce que les... les policiers sont poursuivis?  
6 Bien écoutez, elles ont dénoncé, évidemment, il y a  
7 eu la première phase, il y a eu le DPCP qui a  
8 vraiment enquêté s'il y avait... matière à...  
9 accusation. Ok. Donc, il y a eu les trente-cinq  
10 (35) qui ont été comme rejetées, deux ont été...  
11 ont été retenues et le DPCP, j'étais présente lors  
12 du rapport du DPCP, a réellement dit « ce n'est pas  
13 qu'on n'a pas cru les femmes, c'est parce qu'il y a  
14 des fautes de preuves. »

15 **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

16 Non, je parlais pas en fait, du... - je veux pas  
17 vous interrompre si vous voulez continuer - je  
18 parlais pas de la décision du DPCP, je parlais de  
19 la poursuite au civil que vous avez parlé en fait,  
20 dans votre témoignage des policiers de Val-d'Or,  
21 face à Radio-Canada... envers Radio-Canada. Ma  
22 question était plutôt de savoir est-ce que les  
23 policiers poursuivent également les femmes  
24 autochtones ou non?

25 **Mme VIVIANE MICHEL :**



1           En fait... \*\*\*\*

2           **Me RAINBOW MILLER :**

3           Ce n'est pas... on est au courant que ce n'est pas  
4           contre les femmes, par contre, c'est les faits.  
5           L'intimidation, c'est contre Radio-Canada qui a osé  
6           faire un reportage sur un sujet, donc c'est de là  
7           qu'en effet, les gens, se sont des femmes  
8           vulnérables qui retournent dans leur communauté et  
9           après, elles apprennent de la journaliste qui a  
10          fait un reportage sur eux est poursuivi. Donc  
11          effectivement, ça aura un effet d'intimidation sur  
12          ces femmes-là. C'est tout le temps une question de  
13          disproportion de pouvoir.

14          **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

15          Mme Michel, est-ce que vous avez lu la poursuite de  
16          Radio-Canada?

17          **Mme VIVIANE MICHEL :**

18          Oui.

19          **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

20          Oui. Donc, vous savez que la poursuite vise le  
21          travail journalistique effectué, et pas les femmes  
22          autochtones?

23          **Mme VIVIANE MICHEL :**

24          Pardon?

25          **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

1           Donc, vous savez que la poursuite vise le travail  
2           journalistique effectué dans le cadre de l'enquête,  
3           et aucunement les femmes autochtones?

4           **Mme VIVIANNE MICHEL :**

5           Écoutez, quand même... c'est quand même bizarre,  
6           lorsqu'on dénonce publiquement des abus et des  
7           agressions sexuelles que des femmes autochtones ont  
8           subies, ok, de la part d'une entité qui doit  
9           protéger le citoyen - puis ça, ça a été vraiment  
10          public - et qui, par la suite, est retombée, comme  
11          on pourrait dire, au niveau, bon, Radio-Canada,  
12          etc. Mais dans tout le processus, ok, dans tout le  
13          processus qui s'est fait de la part des femmes,  
14          comment voulez-vous que les femmes continuent  
15          justement, à aller faire des poursuites au civil,  
16          quand... quand t'as comme, entre parenthèses, perdu  
17          la première *game* contre une entité quand même  
18          assez... assez forte et assez bien protégée par...  
19          par l'État, qui est le gouvernement?

20                 On parle justement des femmes en situation de  
21          vulnérabilité. On parle effectivement avec des  
22          femmes qui ne connaissent vraiment pas le processus  
23          judiciaire. On... et ça c'est des manquements,  
24          comme je l'ai mentionné dans... dans ce que j'ai  
25          dit, les manquements de service que les femmes

1           devraient avoir sur des droits ou le... le  
2           processus judiciaire. Comment elles vont avoir  
3           l'audace ou le courage d'être... pas en guerre  
4           mais, d'être plutôt en procédure judiciaire contre  
5           une grosse entité, qui lui a tous les moyens,  
6           autant financiers, autant en expertise juridique,  
7           qu'une femme vulnérable n'a pas? Donc il y a déjà  
8           un gros désavantage pour les femmes autochtones.

9           **Me DAVID CODERRE :**

10           Bien, écoutez, je vais revenir à ma question  
11           sur l'effet d'intimidation. Est-ce que vous avez  
12           informé les femmes, et j'imagine que ces femmes  
13           autochtones qui venaient vous voir pour vous parler  
14           de l'effet d'intimidation de cette poursuite-là?

15           **Mme VIVIANE MICHEL :**

16           Écoutez, ce que je rapporte, c'est pas Viviane  
17           Michel qui le rapporte, qui le sort de sa tête.

18           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

19           Non, c'est ça l'objet de ma question.

20           **Mme VIVIANE MICHEL :**

21           Nous rassemblons les femmes qui ont dénoncé  
22           annuellement. On a deux rassemblements et je  
23           trouve que c'est pas opportun parce qu'on... on ne  
24           le publicise pas, on ne cherche pas à ce que les  
25           journalistes viennent nous voir quand on fait ces

1 rassemblements-là. On fait deux rassemblements, un  
2 pour les femmes autochtones disparues et  
3 assassinées, on parle des familles et on fait un  
4 autre rassemblement des femmes qui ont dénoncé.  
5 Tout ce qui est rapporté sur les documents sont  
6 vraiment... ce que les... les femmes nous disent,  
7 s'expriment. Donc, ça ne vient pas personnellement  
8 de moi.

9 **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

10 Non, Je comprends. Est-ce que, pendant ces  
11 rencontres-là - puis je veux pas qu'on aille dans  
12 les détails là - est-ce que vous avez avisé les  
13 femmes autochtones qui vous ont parlé de l'effet  
14 d'intimidation du fait qu'elles n'étaient pas  
15 visées par la Poursuite? Est-ce que vous les avez  
16 informées de ça?

17 **Mme VIVIANE MICHEL :**

18 Ecoutez, je suis pas avocate de formation, je suis  
19 intervenante de formation, ok, donc, ce que l'on  
20 fait avec les femmes, c'est un processus de  
21 guérison. Il y a eu des traumatismes qu'elles ont  
22 vécus, et donc, elles ont à rentrer dans ce  
23 processus de guérison-là entre elles, et Femmes  
24 autochtones du Québec n'est pas une entité où  
25 est-ce qu'on va faire de l'intervention directe.

1           Nous, ce qu'on va faire c'est qu'on va essayer de  
2           les outiller. Effectivement, on avait de  
3           l'expertise juridique. Rainbow est venue parler  
4           des droits justement, en tant que victime, et on  
5           offre... on offre vraiment... on essaie de les  
6           outiller au maximum. On sait que, dans le cas des  
7           femmes de Val-d'Or, elles ont été très bien suivies  
8           par le Centre d'amitié de Val-d'Or. C'est... c'est  
9           le même groupe qui a été... qui ont dénoncé  
10          publiquement.

11       **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

12           Je comprends que vous avez pas rassuré ces  
13           femmes-là à l'effet qu'elles étaient pas visées par  
14           la poursuite?

15       **Me RAINBOW MILLER :**

16           Ça serait le travail... ça serait le travail de la  
17           police...

18       **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

19           Non, je pose la question à madame Michel.

20       **Me RAINBOW MILLER :**

21           ... de la police de le faire.

22       **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

23           C'est pas vous qui... qui témoignez, en fait, c'est  
24           pas moi qui témoigne non plus.

25       **Mme VIVIANE MICHEL :**

1 Bien, c'est ça. En temps normal, lorsqu'une  
2 personne dénonce, vous avez l'obligation de... de  
3 leur dire leur droit en termes juridiques et  
4 qu'elle soit bien comprise. On vous a exprimé tout  
5 à l'heure justement le manquement de connaissance  
6 ou de bien... de mieux comprendre le système  
7 juridique. Donc, il y a... il y a encore beaucoup  
8 à améliorer lorsqu'une victime dénonce et en plus,  
9 la langue est très importante. Ok. Si une victime  
10 dénonce avec un non autochtone, il y a déjà un  
11 écart, il y a déjà une lacune parce que la  
12 langue... la langue n'est pas incluse dedans. Donc  
13 ce n'est pas la Femme autochtone du Québec de... de  
14 faire le travail de... de l'expertise juridique.  
15 Je pense que c'est... c'est votre devoir de le  
16 faire.

17 **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

18 Donc, je comprends qu'il y a des femmes qui sont  
19 venues vous voir pour vous parler qu'elles se  
20 sentaient intimidées par la poursuite contre Radio-  
21 Canada, et vous en tant qu'organisation, Femmes  
22 autochtones du Québec, vous les avez pas rassurées  
23 sur le fait qu'elles étaient pas visées par la  
24 poursuite, puis en plus de ça, vous considérez que  
25 l'Association des policières et policiers

1           provinciaux aurait dû aviser chacune de ces  
2           femmes-là qu'elle était pas visée par la Poursuite;  
3           c'est ce que je comprends ?

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Me Coderre, entre nous là, ce que j'entends...

6           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

7           Écoutez, je...

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Non mais, s'il vous plaît, c'est moi là.

10           Ce que j'entends, c'est que madame Michel vous  
11           dit, "on se réunit régulièrement avec ces  
12           femmes-là, ce que j'ai senti de ces femmes-là...  
13           - et elle dit ce n'est pas Viviane Michel, ce sont  
14           ces femmes-là - ce que j'ai senti de ces femmes-là  
15           c'est que le fait que des gens qui ont rapporté  
16           leurs préoccupations sont poursuivis" a pour elle  
17           un effet d'incivilisation. Voilà. C'est tout.  
18           C'est ce que j'ai entendu.

19           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

20           Donc, on comprend la même chose.

21           **LE COMMISSAIRE :**

22           Bon. Mais voilà.

23           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

24           Ma question, c'est de savoir si Femmes autochtones  
25           du Québec les avait rassurées, puis je comprends de

1 la réponse c'est non, finalement?

2 Je vais sauter à un autre sujet, mais en fait,  
3 c'est le dernier sujet que je voulais aborder avec  
4 vous. Vous avez parlé de la prise de position de  
5 l'Association des policières et policiers...

6 **Me ARIANNE MARTEL :**

7 Vous voulez répondre? Vous voulez répondre?

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bien, si vous voulez, madame Michel, ok...

10 **Me ARIANNE MARTEL :**

11 Non, c'est parce qu'elle voulait répondre tout à  
12 l'heure et réagir à... à l'intervention.

13 **VIVIANE MICHEL :**

14 On va le... on va l'inscrire dans le mémoire qu'on  
15 va déposer.

16 **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

17 Ça va. Vous avez témoigné aussi sur la prise de  
18 parole de la PPQ là, suite aux événements de  
19 Val-d'Or. Je comprends... est-ce que je dois  
20 comprendre plutôt de votre témoignage qu'on devrait  
21 interdire toute prise de parole des associations  
22 policières ou des policiers visée par les  
23 allégations?

24 **Mme VIVIANE MICHEL :**

25 (*Murmure*).



1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui, allez, Me Miller, je pense qu'on commence à...

3 **Me RAINBOW MILLER :**

4 En fait, je pense que c'est une question...

5 (*chevauchement de voix*) c'est une question

6 juridique, c'est plutôt le contenu, c'est pas que

7 la PPQL(ph) peut pas donner une opinion, c'est le

8 contenu qui est... le contenu, selon nous, qui

9 est... continue à faire une stigmatisation des

10 Autochtones; c'était ça qui est important.

11 **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

12 Vous allez... vous en avez parlé un petit peu, puis

13 je veux pas parler des sujets policiers. Vous me

14 direz, on a tendance souvent à l'oublier, mais bon,

15 un des éléments principaux de cette commission-là,

16 c'est la réconciliation. Je voulais finir sur une

17 bonne note. Vous, est-ce que Femmes autochtones a

18 prévu, bon, des éléments, ou pas nécessairement des

19 éléments, mais est-ce que Femmes autochtones a

20 pensé à comment elle pourrait réagir pour améliorer

21 les relations avec les services policiers? Est-ce

22 que Femmes autochtones pourrait le faire

23 finalement?

24 **Mme VIVIANE MICHEL :**

25 Lorsqu'on parle de réconciliation, il faut parler

1 de réparation avant de parler de réconciliation.  
2 Donc, il y a une large marge encore à... à entamer.  
3 Femmes autochtones du Québec est une organisation  
4 qui adore et aime travailler en collaboration. On  
5 le fait assez fréquemment.

6 Si tu peux... Je vais me référer avec le  
7 protocole de la SPVM qu'on a fait ici, avec la  
8 ville de Montréal, c'est sûr, elle est là... elle  
9 est pas tout à fait... efficace à cent pour cent  
10 (100 %), il y a encore certaines lacunes, il y a  
11 encore place à l'amélioration, mais c'est de cette  
12 façon qu'on travaille. On a dans... dans le  
13 processus de collaboration d'être inclus dans tout  
14 processus, d'avoir... d'avoir des échanges... on...  
15 Ce qu'on n'aime pas, c'est quand on nous remet des  
16 choses toutes faites, puis qu'on n'a pas participé  
17 au... soit au plan d'action ou etc. Donc, ça c'est  
18 des façons de... que Femmes autochtones travaille:  
19 la collaboration est importante, le respect,  
20 évidemment, et... l'aller-retour justement,  
21 d'informations dans tout processus. Ça c'est la  
22 façon dont on travaille.

23 Vous parlez de réconciliation. Femmes  
24 autochtones du Québec en deux mille douze (2012) a  
25 été nommée témoin honoraire de la Commission de

1 vérité réconciliation et c'est pas juste être  
2 témoin, puis être devant le public pour juste faire  
3 du paraître, c'est plutôt un engagement.

4 Qu'est-ce que Femmes autochtones du Québec peut  
5 faire en termes de réconciliation dans le mandat  
6 qui lui a été donné?

7 Évidemment, c'est vraiment de faire connaître  
8 la réalité des peuples autochtones; ça, ça a été un  
9 des premiers objectifs qu'on s'est donné, faire  
10 connaître la réalité des peuples autochtones, les  
11 enjeux des femmes autochtones. Et par la suite, ce  
12 qu'on a fait, on a quand même soumis une pétition  
13 pour justement que dans les manuels d'histoire au  
14 niveau secondaire, qu'il y ait un cours sur les  
15 réalités des peuples autochtones et qui soit  
16 inscrit dans les manuels d'histoire à partir du  
17 secondaire. Pourquoi le secondaire? Parce que  
18 c'est la nouvelle génération qui a une plus grande  
19 ouverture d'esprit, ok, où est-ce qu'on peut  
20 établir de meilleures relations.

21 Il y a des gens qu'on ne pourra pas changer  
22 leur... leur mentalité ou leurs préjugés, etc.,  
23 mais la nouvelle génération, on peut en faire  
24 quelque chose.

25 Cette pétition-là a été déposée à l'Assemblée

1 nationale, ça, ça fait partie des engagements  
2 qu'elle a faits.

3 Au quotidien, Femmes autochtones du Québec,  
4 dont moi et mon équipe de Femmes autochtones du  
5 Québec, on est partout au Québec, autant à faire de  
6 la formation sur les enjeux des femmes, autant à  
7 faire de la formation sur la réalité des peuples  
8 autochtones, que ce soit dans le secteur policier,  
9 que ce soit dans les secteurs d'avocats,  
10 d'expertises de groupes de femmes, de commissions,  
11 etc., on est partout.

12 La réconciliation, on l'aborde de façon  
13 réparatrice avant. On n'est pas encore rendus à  
14 l'air de la réconciliation.

15 Que savez-vous de nous? Est-ce que vous nous  
16 connaissez? On est encore bien, bien loin encore,  
17 vous ne connaissez pas nos réalités, vous ne savez  
18 pas qui nous sommes, vous ne savez pas qu'est-ce  
19 qu'on était avant, avant qu'on devienne ce fameux  
20 portrait général que j'ai... que j'ai montré, on  
21 part jour de portraits négatifs, mais on a des  
22 valeurs encore vivantes à l'intérieur des  
23 communautés.

24 Donc, voilà la façon dont Femme autochtone du  
25 Québec, on travaille toujours en respect ; on

1           travaille avec ceux qui veulent travailler avec  
2           nous, avec cœur, évidemment, mais surtout avec  
3           respect.

4           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

5           Donc merci. Pas d'autres questions.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Alors, Madame Michel, c'est le moment je veux  
8           prendre pour vous remercier et pour prendre la  
9           balle au bond, suite à la dernière question de  
10          Me Coderre au niveau de la réconciliation.  
11          Évidemment, le mandat de la commission pourrait en  
12          arriver avec des recommandations ou des appels à  
13          l'action, pour reprendre des termes de la  
14          Commission vérité et réconciliation, de façon  
15          à améliorer les relations entre les Autochtones et  
16          les services publics dont les services de police.  
17          Et les recommandations peuvent être faites aux  
18          autorités autochtones comme au gouvernement.

19                 On a abordé, si on parle de réconciliation, il  
20          a été question des bracelets rouges, bon, la  
21          perception des bracelets rouges. Et c'est clair  
22          pour moi, ce que j'ai entendu des personnes  
23          autochtones qui sont venues témoigner, c'est un  
24          geste qui est perçu comme de l'intimidation, de la  
25          provocation, surtout quand c'est... des gens vont

1 dans les communautés autochtones, je sais pas moi,  
2 à Val-d'Or, à Kanawake, Saké(ph), Koudé(ph), des  
3 choses comme ça. C'est la perception chez les  
4 Autochtones qui sont venus témoigner. J'ai pas de  
5 policiers qui sont venus témoigner devant moi pour  
6 me dire, sauf ce qu'affirme Me Coderre, qui sont  
7 venus me dire ce qu'ils ont comme objectif avec ça.  
8 Alors moi, la preuve que j'ai là, c'est qu'il y a  
9 des gens autochtones qui se sentent intimidés et...  
10 et provoqués par ce geste-là des bracelets rouges,  
11 144.

12 Depuis le début des travaux de la Commission,  
13 et là, je parle trop, j'ai espéré qu'on en vienne,  
14 à un moment donné, à abandonner cette pratique,  
15 sans qu'il y a aucune intervention additionnelle.

16 Monsieur Vicaire est venu témoigner, le chef de  
17 police de Lac-Simon, à ce sujet-là, à Val-d'Or  
18 récemment, quant à sa perception à lui. Vous allez  
19 me dire, il est... il est d'origine micmaque, quoi  
20 que plusieurs l'ignoraient, mais il a raconté  
21 comment il le voyait.

22 Moi, j'ai espéré depuis le début que ça cesse à  
23 un moment donné, parce que ma propre perception  
24 c'est que c'est pas le meilleur geste de  
25 réconciliation. Je vais pas plus loin pour le

1           moment. Peut-être que ça sera un beau geste de  
2           réconciliation, Me Coderre, si les policiers  
3           abandonnaient ça, le fameux bracelet rouge, une  
4           suggestion que je vous fais pour le moment, je vais  
5           pas plus loin.

6           Pour revenir à madame Michel, j'ai... j'ai  
7           entendu quand vous parlez de... des conditions de  
8           vie, de la sécurité nécessaire pour les... pour les  
9           Autochtones en général, les femmes autochtones en  
10          particulier, qui sont encore beaucoup plus  
11          vulnérables. L'appel que vous faites pour que les  
12          hommes aussi soient impliqués dans un processus de  
13          guérison.

14          Vous avez fait allusion aux abus, aux  
15          agressions dans les communautés, ailleurs, la  
16          vulnérabilité, les conditions de vie, et je  
17          résumerai pas, je répéterai pas tout ce que vous  
18          avez dit, il y a tellement de choses importantes  
19          qui viennent confirmer aussi ce qu'on entend.  
20          D'ailleurs, c'était l'objectif aujourd'hui.

21          Et quand vous dites « on a eu une période où on  
22          n'était pas représentées, grâce aux oblates, on a  
23          été... - que vous remerciez d'ailleurs - on a pu  
24          être... continuer à être présentées par Me  
25          Miller. » Moi je peux vous dire que pour moi, vous

1           avez toujours été là. Je me souviendrais que vous  
2           avez été le premier témoin, que vous m'aviez remis  
3           une trace de (*Inaudible*) à ce moment-là que je  
4           garde toujours à côté de la plume qui m'avait été  
5           remise lors de la cérémonie d'ouverture.

6           Alors, je vous ai jamais oubliée. J'ai pas  
7           oublié les femmes autochtones non plus. Et je me  
8           souviens avoir dit, quand Me Miller nous avait dit  
9           "mais on va se retirer, on manque de fonds", je lui  
10          avais dit que ça me brisait le cœur et j'espérais  
11          que... que vous soyez toujours présente et je vous  
12          avais dit... j'avais fait passer le message « Vous  
13          pouvez toujours communiquer avec nous » et c'est  
14          toujours le cas.

15          Alors, je suis heureux de voir que vous êtes  
16          représentées maintenant. Je... j'entends votre  
17          appel à l'égalité réelle, ou l'équité comme on  
18          pourrait dire, parce qu'il y a des besoins qui sont  
19          plus grands et il faut compenser l'écart qui existe  
20          en faisant plus pour... On va arriver à une  
21          véritable égalité, c'est pas en faisant la même  
22          chose partout, si on part pas de la même place,  
23          bien, on n'aura jamais l'égalité. Alors, il faut  
24          faire plus et ça, je vous entends. J'espère que  
25          d'autres vous entendent. Je suis certain que quand



1           vous venez ici, il y a des gens au gouvernement ou  
2           ailleurs qui... qui prêtent attention à ce que vous  
3           dites, certains qui ont une oreille attentive,  
4           j'espère qu'il y aura des résultats.

5           Vous parlez de... des résultats de la  
6           commission, je pense vous devez commencer à avoir  
7           une bonne idée de ce qui pourra arriver. Vous avez  
8           suivi les témoignages, ce qu'on a entendu. Je  
9           pense que les préoccupations des Premières Nations,  
10          que ce soit les hommes, les femmes, les enfants,  
11          dans les divers sujets de l'enquête, que ce soit la  
12          santé, la protection de la jeunesse, les services  
13          sociaux, la police, la justice, les services  
14          correctionnels, il y a des choses à faire et  
15          évidemment, tenir compte des conditions de vie, ça,  
16          c'est important, il faut aller en amont, il y a  
17          beaucoup de problèmes, la surpopulation dans les  
18          logements. À peu près tous les orateurs  
19          autochtones qui sont venus témoigner nous ont parlé  
20          des maisons surpeuplées, les conséquences que ça a,  
21          l'établissement des réserves, les pensionnats,  
22          les... les traumatismes transgénérationnels qui en  
23          ont découlé. L'association de la DPJ avec les  
24          pensionnats, les placements dans les familles,  
25          toutes ces choses-là qu'on a entendues. Et je

1           pense que j'en aurais plusieurs heures, je pense, à  
2           résumer tout ce que j'ai entendu.

3           Il y aura évidemment les suites de la  
4           commission. Je pense que la première étape, comme  
5           on voit, c'est l'écoute... l'écoute, que les gens  
6           s'expriment, qu'on puisse entendre ce qui se passe  
7           et comprendre... essayer de comprendre, faire en  
8           sorte que la population qui... et vous l'avez  
9           souligné tout à l'heure en réponse à une question,  
10          la méconnaissance: est-ce que vous nous connaissez?  
11          Est-ce que vous connaissez les réalités  
12          autochtones?

13          Dans la population, c'est clair pour moi que  
14          c'est... c'est pas le cas, ou en tout cas, il y a  
15          des lacunes très sérieuses qui impliquent une  
16          éducation.

17          Puis la formation, vous parliez plus  
18          particulièrement du secondaire. Moi je pense que  
19          les gens qui arrivent pour se préparer à la vie,  
20          dans quelque domaine que ce soit, le domaine  
21          juridique, la santé, travail social, qui souvent,  
22          ont à travailler avec les communautés autochtones,  
23          mais pas seulement dans les communautés, vous  
24          l'avez souligné, il y a les Autochtones en milieu  
25          urbain, et les chiffres augmentent de façon

1            considérable; on nous dit que c'est quoi,  
2            cinquante-cinq pour cent (55 %) maintenant, des  
3            gens des Premières Nations et des Inuits qui vivent  
4            en milieu urbain, que ce soit Montréal ou ailleurs.

5            Alors c'est important que les gens qui...  
6            connaissent la réalité, connaissent le passé, parce  
7            que le passé, on a bien compris que ça vient  
8            expliquer qu'est-ce qui se passe actuellement, puis  
9            de là, la question de faire plus, pour être capable  
10           d'arriver à l'égalité. Alors, écoutez, moi je vous  
11           entends, puis j'espère que je suis pas le seul.

12           Puis, ça va nous amener à un rapport où je peux  
13           pas vous promettre de corriger les choses, j'ai pas  
14           de baguette magique, et j'en aurais pas quand je  
15           vais signer le rapport non plus, mais je peux vous  
16           promettre que j'essaierais de dire haut et fort ce  
17           que j'ai constaté et transmettre le message qu'il  
18           faut faire avec, il faut... faut aller au-devant...  
19           faut aller au-devant des nations autochtones, des  
20           communautés parce qu'il y a des différences.  
21           L'idée que tout est mur à mur, que tous les  
22           Autochtones ont la même situation, c'est  
23           complètement faux, c'est pas vrai. Avec ce qu'on a  
24           entendu ici, on voit bien qui y a des divergences.  
25           Il y a des communautés qui ont leur corps de

1           police, d'autres pas; il y en a qui ont pas de  
2           route, qui ont pas d'accès, d'autres en ont. C'est  
3           tout à fait différent.

4           Alors, il faut aller au... au-devant de chacun,  
5           écouter leurs préoccupations et tenter de trouver  
6           des solutions ensemble pour améliorer. En tout  
7           cas, si c'est un message qui peut... sortir de la  
8           commission, ça sera déjà beaucoup.

9           Maintenant, il y a peut-être eu des lacunes  
10          dans d'autres commissions au niveau des suivis, et  
11          vous avez abordé cette question-là. Un comité de  
12          suivi, de quelque façon qu'on pourra le... le  
13          faire, ça, ça m'importe beaucoup. J'ai l'intention  
14          de faire des recommandations sur l'après commission  
15          et d'écouter les suggestions qu'on peut faire pour  
16          avoir quelque chose, un organisme, un comité ou  
17          qu'on l'appelle n'importe comment, qui est  
18          suffisamment dedans pour être efficace, sans en  
19          avoir trop pour qu'on le mette sur une tablette  
20          parce qu'on en a peur et que ça soit composé  
21          évidemment des gens des Premières Nations, des  
22          Inuites et des gens de... des services publics.  
23          Alors moi je suis ouvert aux idées là-dessus.

24          Alors, c'est là-dessus que je vais terminer, en  
25          vous remerciant beaucoup d'avoir participé encore.

1 Et on sera toujours à l'écoute de ce que vous avez  
2 à dire.

3 Merci à vous, puis... je souligne encore le  
4 courage des femmes qui... qui ont... je voulais  
5 dire osé, qui ont eu le courage de dénoncer des  
6 choses. Et comme vous l'avez souligné, c'est pas  
7 parce qu'il n'y a pas eu d'accusations que ces  
8 femmes-là ne sont pas crues pour ce qui s'est  
9 passé.

10 Je vous remercie beaucoup, je vous souhaite une  
11 bonne continuation.

12 **VIVIANE MICHEL :**

13 Merci.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Les femmes ont besoin de vous.

16 Alors, on va suspendre quelques minutes puis  
17 ensuite, on ira avec le témoignage de monsieur  
18 Picard et de monsieur Douchette (sic), Picard... du  
19 président Picard et du chef Haymond. Ça va?

20 **Me ARIANNE MARTEL :**

21 Exactement. Merci.

22 SUSPENSION

23 -----

24 REPRISE

25 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

1           La commission reprend.

2           **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

3           Alors, bonjour. Rebonjour. Welcome back.

4           Me Renaud, vous allez nous présenter les prochains  
5           témoins?

6           **Me CHRISTINE RENAUD,**

7           **PROCUREURE POUR LA COMMISSION :**

8           Oui. Monsieur le Commissaire, on a la...

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          Je comprends que vous prenez la suite...

11          **Me CHRISTINE RENAUD :**

12          Oui, je suis à la suite de...

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          ... de Me Martel?

15          **Me CHRISTINE RENAUD :**

16          Absolument.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Bon. Et que Me Laganière est encore avec nous,  
19          Me Boucher, de même que Me Sioui, à qui je souhaite  
20          la bienvenue.

21          **Me CHRISTINE RENAUD :**

22          En fait, Monsieur Viens, on a la chance ce matin  
23          d'avoir une présentation de la part de monsieur  
24          Ghislain Picard, qui est Chef de l'Assemblée des  
25          Premières Nations Québec Labrador et de monsieur

1           Lance Haymond, qui est Chef de Kebaowek First  
2           Nations. Je comprends que la présentation va avoir  
3           lieu de manière un peu bilingue entre le français  
4           et l'anglais. The presentation will be rather  
5           bilingual. Mr. Haymond will express himself in  
6           English, and Monsieur Picard might switch from  
7           French to English.

8                   Alors, sans plus tarder, je vais laisser la  
9           parole... bien, on va procéder, pardon, à  
10          l'affirmation solennelle, madame la greffière, de  
11          monsieur Picard et Mr. Haymond.

12          -----

13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

1 Ghislain Picard  
2 Chef régional de l'Assemblée des premières nations du  
3 Québec et du Labrador  
4 Affirmation solennelle  
5 -----  
6 Lance Haymond  
7 Chef de la communauté de Kebaowek  
8 Affirmation solennelle  
9 -----  
10 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**  
11 Thank you.  
12 **LE COMMISSAIRE :**  
13 So, you're still welcome.  
14 **Me CHRISTINE RENAUD :**  
15 Merci beaucoup.  
16 **M. GHISLAIN PICARD :**  
17 On a dit « bilingue » un peu plus tôt. J'aurais  
18 préféré « trilingue », mais on va s'en tenir à...  
19 non non.  
20 **LE COMMISSAIRE :**  
21 Monsieur Picard, si vous voulez vous exprimer...  
22 **M. GHISLAIN PICARD :**  
23 Non non non.  
24 **LE COMMISSAIRE :**  
25 ... dans votre langue, vous êtes bienvenu.



1       **M. GHISLAIN PICARD :**

2           Je me permets une petite parenthèse hors contexte.  
3           Mais écoutez, je suis extrêmement heureux de...  
4           d'avoir encore une fois cette opportunité de  
5           poursuivre le dialogue que nous avons déjà amorcé.

6       (En langue Innue)

7           Donc, quelques mots en Innu qui est ma langue  
8           maternelle pour encore une fois exprimer des  
9           salutations au nom de l'organisation que je  
10          représente, mais évidemment aussi pour remercier la  
11          Nation Huronne-Wendat qui nous reçoit aujourd'hui,  
12          qui reçoit finalement vos... votre travail comme  
13          Commission et je voulais reconnaître l'Aîné Wendat,  
14          monsieur Maher(ph), qui est avec nous ce matin, et  
15          très certainement le remercier pour le guidage  
16          spirituel qui est si nécessaire à ces travaux-ci,  
17          mais reconnaître également les objets sacrés qui  
18          sont devant nous. Je pense qu'ils reflètent  
19          finalement l'ouverture que vous avez, Monsieur le  
20          Commissaire, mais la Commission également envers  
21          cette spécificité qui est la nôtre au niveau des  
22          Premières Nations.

23          Et je me permets évidemment de saluer le  
24          personnel de la Commission, les procureurs et en  
25          particulier Me Sioui qui représente l'Assemblée des

1 Premières Nations Québec Labrador.

2 Et I certainly want to welcome as well Chief  
3 Lance Haymond from Kebaowek First Nation,  
4 Anishinabe Nation, who has agreed to share this  
5 time with me this morning. Very important that we  
6 make this point on this issue of public safety,  
7 public security. And at this stage, what I may  
8 call a process, I think it's very important that we  
9 take this time to insist on the political aspects  
10 of the issue, and that's our intention this  
11 morning.

12 Donc, pour revenir brièvement, je voudrais  
13 peut-être revenir un peu sur le dernier témoignage  
14 de Femmes Autochtones du Québec, de madame Viviane  
15 Michel, et en profiter pour exprimer notre  
16 solidarité sur le travail, quant au travail de  
17 Femmes Autochtones du Québec. Évidemment, les  
18 dossiers qui relèvent de sa responsabilité, et en  
19 particulier la situation de façon générale des  
20 femmes Autochtones au sein de nos communautés et en  
21 dehors de nos communautés également.

22 Et sans doute me permettent d'insister sur les  
23 travaux de la Commission et en particulier ce qui a  
24 mis en place la Commission. Et je pense qu'on n'a  
25 pas à revenir sur les échanges au niveau politique

1           entre nos organisations représentatives et les élus  
2           du côté du gouvernement du Québec. On s'est permis  
3           d'insister sur notamment les événements de...  
4           d'octobre deux mille quinze (2015), mais également  
5           finalement notre existence pour que cette démarche-  
6           là voit le jour avec le résultat que nous  
7           connaissons maintenant, qui est celui d'une  
8           Commission qui va s'étendre sur toute la question  
9           des services offerts ou dispensés par le  
10          gouvernement du Québec lorsqu'il s'agit de nos  
11          communautés. Et je pense que c'est important que  
12          je revienne là-dessus.

13                 Et donc, encore une fois, nos remerciements à  
14          la Nation Huronne-Wendat et extrêmement heureux  
15          de... d'être accompagné du Chef Haymond ce matin,  
16          et qui va être beaucoup plus en meilleure position  
17          que moi de présenter les défis qui se présentent  
18          aux communautés. Et le Chef Haymond va très  
19          certainement être en mesure de nous présenter un  
20          bel exemple de la situation qui prévaut depuis les  
21          derniers témoignages du printemps dernier à  
22          aujourd'hui, parce que les choses ont évolué dans  
23          certains cas de façon peut-être satisfaisante pour  
24          les communautés, mais il y a encore beaucoup de  
25          choses à régler, je dirais. Et donc, c'est

1           important que la perspective des communautés soit  
2           également représentée.

3           Mais en même temps, je... ça me permet de  
4           revenir sur notre rôle à nous comme Assemblée des  
5           Premières Nations et je fais un peu le parallèle  
6           avec la... le témoignage précédent, celui de madame  
7           Viviane Michel. Il y a des réalités dans notre  
8           milieu, celui des Premières Nations, qui sont tout  
9           à fait particuliers. On n'est pas des groupes de  
10          pression, on n'est pas des organisations  
11          syndicales, on représente des gouvernements en  
12          bonne et due forme au sein de nos communautés. Et  
13          ça, je pense que c'est important de le rappeler,  
14          parce que c'est quand même un aspect qui est  
15          souvent négligé dans nos tractations avec les  
16          gouvernements.

17          Donc ici, pour revenir parler de ce qu'on  
18          considère un sujet extrêmement important et un  
19          sujet que nous considérons comme un droit  
20          fondamental, celui du droit à la sécurité publique  
21          au sein de... la sécurité de nos populations. Et  
22          je pense qu'on n'a pas de démonstration à faire ici  
23          sur cette affirmation-là. Je pense qu'elle est  
24          claire et évidente pour tous.

25          Donc, ça demeure aujourd'hui, encore

1           aujourd'hui, une question qui est hautement  
2           prioritaire. Et d'ailleurs, je me permets une  
3           autre parenthèse, parce que le contexte le permet  
4           selon moi, c'est que je pense que ce n'est plus un  
5           mystère pour personne. Il y aura vote le premier  
6           (1er) octobre prochain et on a acheminé des lettres  
7           aux différents partis politiques demandant des  
8           engagements très clairs pour... sur un certain  
9           nombre de dossiers qui touchent l'ensemble de nos  
10          communautés. Et je vous dirais que la question de  
11          la sécurité publique est *premier* en tête de  
12          chapitre sur les engagements qui sont souhaités.  
13          Et de toute évidence, on a la période qu'il reste  
14          d'ici le vote comme tel pour avoir des signaux de  
15          la part des partis politiques en présence sur cette  
16          question qui est évidemment extrêmement  
17          préoccupante pour nous.

18                 Du même souffle, on a quand même... on a aussi  
19                 insisté sur vos travaux. Et pour nous, ça s'avère  
20                 extrêmement important, surtout en vertu d'un mandat  
21                 qui est beaucoup plus large que celui qui avait été  
22                 initialement souhaité. Et je pense que ça nous  
23                 donne finalement la volonté nécessaire de notre  
24                 côté pour participer à vos travaux et je voudrais  
25                 profiter de ce moment pour vous remercier, Monsieur

1 le Commissaire, pour une démarche qui, sans doute,  
2 s'est avérée ardue, difficile, parce que on a...  
3 nos émotions sont fortement secouées de temps à  
4 autre et on en sait quelque chose, parce qu'on est  
5 au fond, on est toujours constamment aux prises  
6 avec des situations, comme représentant de  
7 quarante-trois (43) communautés. Et on est un peu  
8 la courroie de transmission entre des situations  
9 qui sont loin d'être souhaitables, mais avec  
10 lesquelles quand même nous avons à transiger et les  
11 refléter au niveau de... des Chefs et des Grands  
12 Chefs et des communautés que nous représentons.

13 J'aimerais peut-être, à ce stade-ci, revenir  
14 un peu sur les points sur lesquels nous voudrions  
15 insister ce matin. Faire le point finalement sur  
16 toute la question de la sécurité publique. On a eu  
17 une opportunité le printemps dernier, de participer  
18 à vos travaux et à ce moment-là, on était dans une  
19 période un peu instable, incertaine par rapport aux  
20 corps policiers au sein de nos communautés. Et  
21 parce qu'on était devant des intentions politiques  
22 qui avaient été exprimées, mais qui avaient... où  
23 on voyait une certaine difficulté à voir ces  
24 intentions-là se matérialiser avec des situations  
25 qui devenaient, je pense, pour nos communautés,

1           intenable, parce que c'est le mystère, il y a des  
2           enfants qui viennent à terme et les communautés, la  
3           grande majorité de celles-ci étaient comme placées  
4           devant... collées au pied du mur en quelque sorte  
5           devant des décisions importantes à prendre surtout  
6           en lien avec un service finalement essentiel, que  
7           nous considérons essentiel, qui risquait d'être  
8           interrompu. Et ça c'est, sans parler au nom du  
9           Chef Haymond, je dirais que pour une gouvernance  
10          locale là, c'est une situation qui s'avère  
11          extrêmement préoccupante.

12                 Donc, après avoir entendu ce qu'on considère  
13          des témoignages extrêmement inquiétants qui vous  
14          ont été partagés le vingt-deux (22) mars dernier  
15          dans le contexte du renouvellement des ententes  
16          tripartites concernant le financement des corps  
17          policiers de Premières Nations.

18                 Je voulais surtout relever encore une fois  
19          l'importance du geste que vous avez posé, Monsieur  
20          le Commissaire, en émettant, le vingt-trois (23)  
21          mars dernier, un troisième Appel à l'Action qui  
22          reconnaissait qu'il y avait des ajustements à  
23          apporter et des modifications urgentes à apporter  
24          pour que les services policiers des Premières  
25          Nations soient reconnus comme étant un véritable

1 service essentiel tout comme le sont les autres  
2 corps policiers, Sûreté du Québec, SPVM ou  
3 d'autres... ou tout autre service de police  
4 municipal. Et je voulais sans doute réitérer ici  
5 le sentiment qu'on s'est sentis écoutés et appuyés  
6 dans cette démarche-là. Et je voudrais, au nom de  
7 l'Assemblée des Premières Nations Québec Labrador,  
8 vous en remercier.

9 Et très sincèrement, on croit que l'Appel à  
10 l'Action que vous avez lancé a donné des résultats,  
11 a permis, à la lumière de cet appel-là, de faire  
12 progresser certains enjeux, certains dossiers, dont  
13 celui du financement. Et à ce stade-là, on savait  
14 déjà que le gouvernement fédéral avait annoncé  
15 publiquement son intention de... d'ajouter au  
16 budget qui existait au niveau du programme national  
17 pour les services de police des Premières Nations.

18 Et le résultat, bien, c'est que nos  
19 populations peuvent sans doute maintenant  
20 aujourd'hui, peuvent bénéficier d'un service qui  
21 est rehaussé autant par son importance que pour...  
22 par les moyens dont disposent les communautés.  
23 Mais de toute évidence, il y a encore beaucoup de  
24 travail. Même si on reconnaît et apprécie les  
25 avancées qu'on a réussi à obtenir, il y a quand



1           même des préoccupations. On aura sans doute pas le  
2           temps de détailler un peu le contexte qui  
3           s'applique au moment où on s'est présentés devant  
4           vous et le règlement de certaines ententes au  
5           niveau des communautés, mais c'est quand même, et  
6           je me permets d'insister là-dessus, des détails qui  
7           sont très certainement importants, parce que ce  
8           qu'on sait aujourd'hui, sans en avoir fait une  
9           analyse en profondeur, c'est que il y a des  
10          communautés qui ont réussi à obtenir une hausse  
11          dans les... leurs budgets d'opérations et ça varie  
12          d'une communauté à l'autre.

13                 Et ici, une des questions que nous nous posons  
14           à la lumière de... finalement, de cette réalité-là,  
15           c'est quoi la formule, au juste? Qui détermine la  
16           formule? Et elle est fondée sur quoi? Ça,  
17           c'est... je pense, c'est des éléments extrêmement  
18           importants. Et j'en parle, parce que à une  
19           certaine étape dans notre volonté d'engager les  
20           gouvernements fédéral et provincial dans ce  
21           dossier-là, on s'était rendus jusqu'à lancer une  
22           hypothèse à l'effet que il y a peut-être une  
23           formule qui soit juste envers l'ensemble des  
24           communautés, par exemple l'idée qu'il y ait un  
25           financement, une garantie de base. Et à ce moment-

1           là, on peut partir de cette... de ce plancher-là et  
2           ajuster le financement en fonction de la réalité  
3           des communautés. Par exemple, si ce n'était que la  
4           question du... de l'éloignement des communautés,  
5           par exemple, ça pourrait être très certainement un  
6           critère qui pourrait être considéré.

7           Une des choses sur lesquelles on est  
8           intervenues le printemps dernier également, et je me  
9           permets d'y revenir, parce que après quelques mois,  
10          on est toujours un peu sans nouvelles. J'aurai  
11          l'occasion tout à l'heure de le préciser. Nous  
12          avons toujours insisté sur la nécessité que le  
13          dossier, finalement, revienne à une table qui  
14          impliquerait la participation des trois (3)  
15          parties, les Premières Nations évidemment, mais  
16          aussi les gouvernements fédéral et provincial,  
17          parce que le modèle des ententes qui sont signées,  
18          c'est sur ce modèle-là.

19          Et pour nous, il est extrêmement important de  
20          revenir là-dessus pour que le processus soit le  
21          plus transparent possible, qu'on puisse peut-être  
22          fermer la porte à ce qu'on pourrait appeler des  
23          négociations, des processus, des négociations  
24          derrière des portes closes. Et souvent, en notre  
25          absence comme Premières Nations. Et ça, on est

1           revenus systématiquement, tant auprès du  
2           gouvernement du Canada que du Québec, à l'effet que  
3           c'est des situations qui devraient être révolues et  
4           on devrait pouvoir se doter de processus qui sont  
5           beaucoup plus transparents, beaucoup plus ouverts.

6           Et surtout, lorsqu'on considère que ces  
7           discussions-là, des fois en bilatéral fédéral-  
8           provincial, évidemment, discutent de... d'enjeux et  
9           de dossiers qui nous impliquent directement, qui  
10          ont des impacts majeurs sur la sécurité de nos  
11          populations.

12          Donc, je me permets à ce stade-ci de revenir  
13          sur cet aspect-là et de demander l'aide de la  
14          Commission, l'appui de la Commission afin que soit  
15          recommandé à la Couronne, qui inclut également le  
16          gouvernement du Québec, d'accepter le principe d'un  
17          tel processus tripartite sur le plan politique.

18          Et je dirais, ce que j'ajouterais, c'est que  
19          les gouvernements acceptent de s'y engager, d'y  
20          prendre part activement dans le but de trouver et  
21          de mettre en oeuvre des solutions concrètes,  
22          satisfaisantes et durables.

23          Et finalement, ce qu'on ajoute à ça, c'est que  
24          les gouvernements puissent évidemment contribuer  
25          aussi à son financement.

1           Et ça, je me permets d'insister, d'être même  
2           fermes là-dessus indépendamment du gouvernement qui  
3           sera en place lors... à la suite du vote du  
4           premier octobre prochain. Et on parle ici  
5           évidemment du gouvernement du Québec.

6           Sur la situation actuelle, je pense que il  
7           serait juste d'affirmer que nos gouvernements  
8           locaux constatent qu'il y a eu de toute évidence  
9           une amélioration dans les enveloppes financières  
10          propres aux services policiers.

11          Et encore une fois, sans entrer dans les  
12          détails des différent processus de négociation - ça  
13          c'est sans doute le Chef Haymond qui est beaucoup  
14          plus... mieux placé que moi pour en parler tout à  
15          l'heure, mais - on est quand même, je pense, dans  
16          une bonne direction, même si je me permettrais de  
17          dire qu'on est sans doute encore très loin de la  
18          piste d'atterrissage, la piste d'atterrissage étant  
19          l'idéal que nous souhaiterions atteindre en termes  
20          de services policiers pour nos communautés. Donc,  
21          la mise à niveau est loin d'être complète et  
22          plusieurs inégalités persistent.

23          L'aspect sur lequel je voulais revenir sans  
24          doute, puis il m'apparaît extrêmement important, et  
25          encore une fois, je vais référer au Chef Haymond

1           tout à l'heure, mais on n'a pas beaucoup, on n'a  
2           pas passé beaucoup de temps là-dessus le printemps  
3           dernier, mais il y a la question ou la  
4           préoccupation liée à la lourdeur administrative.  
5           Et parce que on a un service ici, qui est  
6           entièrement dépendant au niveau financier des deux  
7           gouvernements. Donc finalement, c'est le  
8           gouvernement, les gouvernements qui tiennent les  
9           cordons de la bourse, c'est les gouvernements qui  
10          signent les ententes, c'est les gouvernements qui  
11          fournissent le financement et ça met un peu, je  
12          dirais, les communautés un peu dans... en situation  
13          d'otages; c'est que, tant que les ententes sont pas  
14          signées, je veux dire, il y a pas d'argent. Et  
15          même lorsque les ententes sont signées, tant que le  
16          chèque rentre pas, il y a pas d'argent, donc, la  
17          communauté est obligée, finalement, dans certains  
18          cas peut-être, de piger ailleurs, afin de ne pas...  
19          afin d'empêcher qu'il y ait une interruption du  
20          service policier au niveau de nos communautés.

21                 Donc, encore une fois, j'ai pas de données,  
22                 mais je sais que, à ce jour, pour des ententes qui  
23                 ont été négociées le printemps dernier, il y a  
24                 toujours un manque de liquidité pour certaines  
25                 communautés. Donc, les communautés sont souvent,

1 plus souvent qu'elles ne le souhaiteraient sans  
2 doute, suppléer à ce manque à gagner au niveau des  
3 liquidités.

4 Ça entraîne des conséquences préoccupantes,  
5 déplorables et ça met les communautés dans une  
6 situation extrêmement, extrêmement précaire. Donc,  
7 de toute évidence, il y a lieu, Monsieur le  
8 Commissaire, d'apporter également des améliorations  
9 de ce point de vue-là. Et ça, c'est une situation  
10 qui existe encore aujourd'hui malgré que, je veux  
11 dire, on parle d'ententes à trois là depuis plus  
12 d'une vingtaine d'années. À mon sens là, c'est  
13 tout à fait, tout à fait inacceptable.

14 L'autre aspect et ça me permet de revenir sur  
15 notre insistance d'une table où notre forum  
16 tripartite adéquat politique, c'est possible aussi,  
17 je veux dire, politiquement souhaitable. Et pour  
18 moi, bien, il y a d'autres enjeux, je veux dire,  
19 qui méritent d'être discutés à une table comme  
20 celle-là. Je pense notamment à la question des  
21 infrastructures. Et je me permets une autre  
22 parenthèse, parce que j'ai eu l'occasion,  
23 l'opportunité de discuter avec monsieur Goodale qui  
24 est le ministre fédéral responsable de la Sécurité  
25 publique en janvier dernier, tout juste avant

1 l'annonce fédérale dans le budget supplémentaire et  
2 on avait parlé des... j'avais soulevé la question  
3 des infrastructures comme étant un secteur qui  
4 demeure toujours préoccupant pour nos Chefs et il  
5 disait: « Bon, c'est pas entièrement à moi que ça  
6 appartient, il faut que je discute avec mes  
7 collègues. »

8 Donc, six (6) mois plus tard, je veux dire,  
9 même plus que ça, là on est rendu à sept-huit (7-8)  
10 mois plus tard, on est toujours pas plus avancé là-  
11 dessus. Donc c'est une question qui demeure grande  
12 ouverte.

13 Ça c'est un aspect. Il y a la question des  
14 achats d'équipement policier, la question de la  
15 formation continue et autant en français qu'en  
16 anglais, parce que la réalité linguistique est une  
17 réalité qui est celle des communautés que nous  
18 représentons.

19 Les enjeux liés également aux langues  
20 vernaculaires. Et le Chef de police, monsieur  
21 Flamand, de Manawan, en a parlé le printemps  
22 dernier et je pense qu'ici, c'est extrêmement, je  
23 pense, préoccupant de ne pas assurer un tel service  
24 au niveau de certaines communautés. Je pense que  
25 le Chef de police de Manawan, monsieur Flamand,

1           disait notamment que si les enjeux qui sont liés,  
2           par exemple, dans la transcription de certaines  
3           notes d'une langue Autochtone en français. Et ça,  
4           c'est encore une fois des ressources qui ne sont  
5           pas identifiées de façon spécifique à cette  
6           réalité-là.

7           Évidemment ici, c'est quelques exemples et  
8           pour moi, c'est très clair qu'on pourrait  
9           facilement en trouver d'autres. Et je me permets  
10          de revenir sur le contexte un peu tripartite au  
11          niveau des services policiers. Et ce qui me permet  
12          de revenir sur des lettres que nous avons partagées  
13          avec vous le printemps dernier, aux deux (2)  
14          ministres responsables tant du Québec que du  
15          gouvernement fédéral. Et à ce jour, aucune, aucune  
16          indication de la part des deux gouvernements quant  
17          à cette requête de notre part de... d'avoir une  
18          table de discussion tripartite sur les services  
19          policiers.

20          Et évidemment, c'est extrêmement préoccupant  
21          pour nous. On fait appel, puis je veux dire, il y  
22          a personne qui répond à l'appel. C'est aussi  
23          simple que cela. Et en même temps, bien nous, on  
24          cherche à aller chercher les conditions nécessaires  
25          là pour qu'il y ait un véritable engagement avec



1           les deux (2) gouvernements pour essayer de voir le  
2           long terme, parce que la situation actuelle, et je  
3           reviens un peu à ce que je disais en affirmant  
4           qu'on est loin d'avoir une situation idéale, c'est  
5           que il y a des ententes qui sont d'une (1) année,  
6           de trois (3) ans, de cinq (5) ans, peut-être même  
7           jusqu'à dix (10) ans et ça, ça met toujours nos  
8           services policiers devant des conditions et  
9           notamment pour les ententes sur une base annuelle.  
10          Et pour nous, bien, ça demeure encore une situation  
11          qui est extrêmement préoccupante si ce n'était par  
12          exemple qu'au niveau du roulement de personnel au  
13          sein des... de nos forces policières.

14                 Donc, je me permets de revenir là-dessus,  
15          parce que je veux dire, c'est important de saisir  
16          l'opportunité que la commission nous offre pour  
17          mettre un peu cette réalité-là, pour vous  
18          transmettre cette information-là, c'est que il y a  
19          eu deux (2) lettres notamment les neuf (9) et  
20          quatorze (14) mars derniers aux deux (2)  
21          gouvernements, et qui vous ont déjà été déposées,  
22          et qui... pour lesquelles on a aucune, aucune  
23          réponse à ce stade-ci.

24                 Donc, pour essayer d'y voir un peu plus clair,  
25          d'essayer de savoir un peu à quoi on peut

1 s'attendre, nous demandons, Monsieur le  
2 Commissaire, votre appui à ce niveau-là également.

3 J'aurai l'occasion de reparler, de revenir un  
4 peu plus tard, mais peut-être qu'à ce moment-ci, je  
5 passerais la parole à mon collègue, le Chef  
6 Haymond. Chief Haymond?

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 It's okay.

9 **M. LANCE HAYMOND :**

10 Okay.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Welcome, Chief Haymond.

13 **M. LANCE HAYMOND :**

14 Well, thank you very much. Again, I'm very... like  
15 Ghislain, I'm very grateful for the opportunity to  
16 have the... a chance to speak to you again as a  
17 follow-up to the presentation and the discussion  
18 that we had in March. And at that time, you know,  
19 it was... we were in a rather difficult situation  
20 in trying to describe to you what was going on and  
21 what was happening in terms of the negotiations  
22 where, in fact, there wasn't real negotiations  
23 happening. The province and the federal government  
24 met together and made a determination of what they  
25 felt was, you know, a fair offer to me. I will get

1           into more details, but first, I again would like to  
2           thank yourself, and the Commission for giving me  
3           this opportunity. I would most certainly want to  
4           acknowledge the Huron-Wendat on whose territory,  
5           you know, we are on, and for allowing us here to  
6           have this opportunity to speak with you.

7           I want to just kind of go back to where we  
8           were in March. And of course, as you are well  
9           aware, things were rather difficult in the fact  
10          that there were five (5) communities who did not  
11          yet have signed an agreement or had not come to an  
12          agreement with both either the federal or the  
13          provincial governments in terms of moving ahead,  
14          and as a result of that, on the days that we were  
15          testifying, Quebec and Canada invoked the 6.10.2  
16          clause within our agreements which is basically the  
17          stick that the government has to force us into  
18          accepting, you know, the same agreement with the  
19          same funding, and the same terms and conditions  
20          that our previous agreement was until such time as  
21          we had negotiated a new agreement.

22          And if this could not be done by March thirty-  
23          first (31st), two thousand nineteen (2019), we  
24          simply lost our police force, which was the case  
25          for many of the communities who were before you in

1 March, and I think of in particular Chief Mathias  
2 from Winneway who spoke very eloquently about the  
3 need for a police service in his community, and the  
4 challenges that came as the funding that was  
5 announced by the federal government, and the  
6 ongoing tripartite negotiations did not allow an  
7 opportunity for these communities to regain back  
8 their police force.

9 So, we found it very heavy handed on the part  
10 of both the province, and Canada to invoke 6.10.2.  
11 In March the eighth (8th), when we had initiated  
12 our first negotiation session, we believed that we  
13 were going into a negotiation session with two (2)  
14 partners, and that the negotiations would be done  
15 in good faith.

16 That subsequently does not happen when your  
17 partners invoke a clause which basically says that,  
18 you know, we don't think we're going to reach a  
19 deal, and in the meantime, we're going to enforce  
20 you to accept a new agreement with the same terms  
21 and conditions and funding, or you simply lose your  
22 police force again. And the reason I raise it is  
23 because it's a contentious clause. We would have  
24 liked to see it removed from our new agreement, but  
25 it's still front and center. It is still a stick

1           that both the federal and provincial government  
2           wheels in terms of the negotiations.

3           And when you have that big stick, how do you  
4           simply negotiate in good faith when me, as a First  
5           Nation, as Chief of my community, in trying to  
6           acquire the necessary resources, cannot accept, you  
7           know, the offer that had been made. And that was  
8           quite simply the case. So on March the eighth  
9           (8th), we had our first negotiation session, and  
10          prior to that session, we were told to come  
11          prepared.

12          So, we took the time to analyse what the cost  
13          of policing was, what SQ officers were being paid.  
14          We developed a salary grid. We did a lot of  
15          homework, and we went fully prepared to convince  
16          Canada and Quebec that, you know, here is our  
17          funding request based on real needs.

18          We were truly disappointed to find out that  
19          there was no negotiations. Canada and Quebec had  
20          simply decided that... amongst themselves that a  
21          twenty per cent (20 %) increase to my community  
22          over the previous funding agreement would be more  
23          than adequate, and was a fair offer.

24          Well, I just want to remind you of the terms  
25          and conditions of my previous agreement, which was

1 a five (5) year agreement which only recognized  
2 that my police force consisted of two (2)  
3 individuals, and I had to use that funding, and  
4 split it to be able to be able to hire four (4).

5 And so, a big part of our negotiations going  
6 forward, money was important, but recognition that  
7 no police force in this country, let alone in the  
8 province of Quebec, is sustainable with only two  
9 (2) police officers who are expected to work  
10 twenty-four hours (24 h) a day, seven (7) days a  
11 week, three hundred and sixty-five (365) days a  
12 year, it did not make sense.

13 So, we kindly refused the offer, and left in  
14 the hopes that, you know, we would have an  
15 opportunity to revisit the discussion.  
16 Subsequently, you know, March twenty-second (22nd),  
17 we described to you what had happened. Quebec  
18 invoked 6.10.2, and then, you know, we went radio  
19 silent for a period of five (5) or six (6) weeks,  
20 we did not hear from either party.

21 We took the opportunity to contact the... our  
22 partners, and say, "okay, we're prepared to  
23 continue the negotiations", and the fact that, you  
24 know, a new fiscal year had started, we were  
25 absorbing costs, and we hadn't yet no agreement in

1 place, and that funding, when it's not present  
2 in... or we don't have signed agreements, I still  
3 have responsibilities and commitment to these  
4 officers and to the maintenance of the police  
5 service.

6 And so, we're using our line of credit to be  
7 able to pay these officers, and in the mean time,  
8 we're paying a bank interest charges, because we  
9 don't have an agreement, and no funding is coming  
10 from either party.

11 It took a number of weeks. Subsequently, we  
12 had a conference call, and low and behold, we were  
13 surprized that one of the first things that Quebec,  
14 and Canada asked us to do was to submit a budget.  
15 The very same budget that we had prepared and  
16 planned to have a real formal discussion on March  
17 the eighth (8th), they now wanted to see what we  
18 were proposing. We submitted it, we had a follow-  
19 up conference call. They informed us that they did  
20 not have the authority to make a decision on the  
21 amount, and they had to go back to their  
22 authorities to get permission to exceed the  
23 parameters that they had already been given in  
24 terms of the negotiations.

25 All that to say that it finally came to a

1 head. We had a follow-up conference call. We had  
2 submitted a budget asking for five hundred and  
3 thirty-five thousand dollars (\$ 535,000) in Year 1,  
4 along with the two point seven five per cent  
5 (2.75 %) escalator that the province and the feds  
6 had said they would provide.

7 They came back with a counter-offer saying  
8 that the maximum that they could give us was four  
9 hundred and eighty thousand dollars (\$ 480,000) a  
10 year. As I told you earlier this morning, we  
11 accepted the offer even though it was less than  
12 what we needed, because quite frankly, four hundred  
13 and eighty thousand dollars (\$ 480,000) was a lot  
14 better than the three hundred and twenty-two  
15 thousand dollars (\$ 322,000) that I had been  
16 managing my police service for the five (5) years  
17 previous.

18 So, we got a fifty per cent (50 %) increase,  
19 and the most important aspect for me was the  
20 recognition, and the inclusion in my agreement that  
21 there are now four (4) officers that are required  
22 to provide policing to the community of Kebaowek.

23 Again, and you know, as Ghislain said, we're  
24 happy with the outcome in terms of the funding, but  
25 there are inherently a huge number of existing



1           problems. And one of the most important for my  
2           community, of course, is infrastructure, and the  
3           need for a new police station.

4           I think in our testimony in March, we had  
5           presented a video done by APTN which clearly showed  
6           you the state of the situation of the police  
7           station in my community. And subsequently, this  
8           new agreement has put additional pressure on us,  
9           because within the scope of the agreement, there  
10          are particular clauses that caused me a lot of  
11          heartburn, and caused me to take a step back when  
12          it came time to sign the agreement, because signing  
13          the agreement binds me to the terms, and conditions  
14          that exist within the tripartite agreement, and I  
15          would just like to read some of the agreement, in  
16          particular Section 3. And I will submit my  
17          agreement in full French and English to the  
18          Commission to see, because Canada and Quebec also  
19          made additional improvements in some of the  
20          clauses. In fact, they've added four (4) clauses  
21          based on our request. Section 1.4.2 agree... of  
22          this agreement does not affect my Council's ability  
23          for future increases, and it does not affect my  
24          community's ability to apply for the funding of the  
25          new... the fifty-five (55) new officers that will

1           be made available in nineteen twenty (1920) [sic],  
2           and twenty twenty-one (2021).

3           We felt, you know, very positive in that  
4           sense, and... but they only made the change  
5           because it wasn't only my community asking for  
6           improvements. They've also added a clause 3.3.3,  
7           which is the payment schedule for Quebec, has been  
8           modified as follows, that:

9                        "Quebec shall pay its Council annual  
10                       contribution based on two fifty per cent  
11                       (2.50 %) payments, one on June the first  
12                       (1st), then, the second on November  
13                       second (2nd)."

14           Section 3.6.1: "Allocation of expenses and  
15           municipal costs" - simplified list of expenditures.  
16           The categories and the expenditures within the  
17           scope of the budget are very narrow. You either  
18           fit in the category or you didn't. They did create  
19           some flexibility, but we anticipate that we will  
20           still have some challenges, and some long  
21           discussions about acceptable expenses, especially  
22           from the view of MSP.

23           And then, of course, there was section 5.9.1,  
24           which was added, which says that:

25                        "Any notice, request or information

1                   other than a document, if it is deemed...  
2                   if it is sent by e-mail or transmitted,  
3                   it is in fact a binding document to the  
4                   agreement."

5                   So, come back, and so, the largest and the  
6                   biggest challenge that I have, of course, is the  
7                   police station. And within the agreement, the  
8                   Council, it says, under section 3.1, "Police  
9                   facilities":

10                   "The Council shall provide a police  
11                   facility for the use of the police  
12                   service, for the provision of policing  
13                   services."

14                   3.1.2 says that:

15                   "Council shall ensure that the police  
16                   facility provided pursuant to section  
17                   3.1.1 complies with applicable fire  
18                   safety and occupation health and safety  
19                   standards."

20                   Section (a), it involves having the facility  
21                   inspected.

22                   "One (1) year after the signing of the  
23                   agreement, an independent expert approved  
24                   by Canada and Quebec, without any input  
25                   from us, will be allowed to come into our

1                   community, assess compliance with fire  
2                   safety, and occupational health and  
3                   safety standards.”

4                   I know that my building does not meet those  
5                   standards. You can see from the video in itself  
6                   when you have one cell, and the other one is  
7                   boarded up with police plywood that it’s not an  
8                   appropriate place for our members to be held in the  
9                   event that they’re incarcerated.

10                  And then, the troubling... most troubling  
11                  aspect is 3.1.2 (b).

12                  “If the independent expert finds that the  
13                  facility is lacking, submitting to Canada  
14                  and Quebec within thirty (30) days a plan  
15                  of corrective action that will make the  
16                  facility and remedy these deficiencies,  
17                  in the event that this is not done,  
18                  Canada or Quebec can cancel, if the  
19                  Council is unable to correct the  
20                  deficiencies, the parties may terminate  
21                  this agreement.”

22                  So again, very heavy handed in terms of the  
23                  control. And while this is problematic for me,  
24                  I’ve also been made aware that MSP has made some  
25                  indications that it would like to be able to come

1           in, and inspect our police stations, which is  
2           totally ridiculous and unfair. Given that we've  
3           been grossly and inadequately underfunded for the  
4           past number of years, our facilities are in need of  
5           desperate repair because those resources have been  
6           allocated to be able to secure, and keep our police  
7           officers, so, it's a question of, you know, you  
8           have to pick priorities. And I'm sorry if it means  
9           retention, and paying your police officers  
10          sometimes is more important than maintaining your  
11          building.

12                 And because all of us will speak to, you know,  
13          the challenges that have, you know, we've struggled  
14          under inherently for the last five (5) years,  
15          chronic underfunded has left us all with deficits  
16          in policing services, and these new agreements,  
17          albeit the fact that there's new funding, does not  
18          allow us to use one cent of this new funds to  
19          address the deficits that have been incurred in  
20          public security over the years. And this is  
21          detrimental to all of our other services, because  
22          the sad reality is that in our communities, when we  
23          can't pay, we have to rob Peter to pay Paul. So,  
24          some of my education dollars probably are in there.  
25          Any surplus that I've retained through creating

1 jobs, and getting people off of welfare, that's had  
2 to go towards supporting these costs.

3 And so, at the end of the day, I'm stuck with  
4 a deficit. I may have a new agreement going  
5 forward, but even in accepting and negotiating this  
6 agreement, I know that in year three (3), I'm going  
7 to be running a deficit, because to maintain and  
8 keep a quality police force and individuals, you  
9 need to pay an adequate salary, and we know, just  
10 based on salaries alone, even with the two point  
11 seven five per cent (2.75 %) escalator, there's not  
12 enough money in the system, and I'm going to run  
13 deficits. And I think it really speaks to the lack  
14 of involvement that we've had from the federal  
15 government. They just simply announced two hundred  
16 and ninety-one million dollars (\$M 291) in new  
17 funding for policing, and just simply have walked  
18 away since, and allow their folks to negotiate and  
19 pay fifty-two per cent (52 %), and Quebec will pay  
20 it's forty-eight per cent (48 %), but they're  
21 really absent from any discussion.

22 My agreement, like I said, we've signed it,  
23 the federal government has signed it; it is not yet  
24 signed by the province. We've learned that the  
25 province has to publish the amounts, and then,

1           they'll add a notice in the Gazette outlining that  
2           they are going to be making a financial commitment  
3           to my community in the tune of two point five  
4           million dollars (\$M 2,5), which is the amount over  
5           the five (5) years of my agreement.

6           This has led again to additional delays. We  
7           are now mid-September. I have a negotiated  
8           agreement signed by two (2) of the three (3)  
9           parties, but not one single cent has flown to my  
10          community for the operation of my police service.

11          Again, the clauses, very problematic, some of  
12          them. They require us to produce a whole host of  
13          documents in a very short amount of time. I won't  
14          go into the particular sections of the agreement,  
15          but the federal government again, if we do not  
16          provide these documents, threatened our police  
17          services with cancelling of the agreement.

18          So, Juge Viens, although the situation quite  
19          frankly, for my community, has improved, I'm not at  
20          liberty here to talk about or speak to what the  
21          negotiations that occurred with other communities.  
22          I know that some communities have signed for a  
23          seven per cent (7 %) increase and have signed for  
24          ten (10) years. I know others who have signed for  
25          nine per cent (9 %) increase and have signed for

1           ten (10) years. It varied across the board. I  
2           think going forward from a perspective of the  
3           leader in the community, I would like to have a  
4           consistent approach that is being applied by MSP  
5           and the federal government in terms of making sure  
6           that each of our communities are being offered, you  
7           know, a fair amount. If that amount is one hundred  
8           and forty thousand dollars (\$ 140,000) per officer,  
9           then, we should all be getting that same amount.

10                   The success and the ability of your police  
11           force to thrive should not be dependent on how good  
12           of a negotiator you are or are not. The most  
13           important shortcoming of the new agreement, and  
14           it's something that Quebec and Canada both told us,  
15           is that they're not prepared or they cannot, you  
16           know, recognize our police services as essential.  
17           And that is critical, because why is every other  
18           police service in this country recognized as  
19           essential, but not First Nations police services?  
20           And that would in turn, you know, oblige the  
21           government to enter into fair negotiations, and  
22           outcomes.

23                   I think, you know, it was just... I really  
24           appreciate the opportunity to provide an insight  
25           from the difficulties that we encountered in the



1 discussion and in the negotiations. Again, while I  
2 have a better agreement, I still have inherently  
3 the same problems that I described to you in March.  
4 I can pay SQ salaries, I can now offer benefits,  
5 pension, and other benefits at nineteen and a half  
6 per cent (19.5 %), the same as the SQ. I still  
7 cannot retain police officers. No matter how much  
8 I pay, improve their conditions, as I told you in  
9 March, in the last five-year (5) agreement, we went  
10 through seventeen (17) different officers. We call  
11 them "rent-a-cops". And nothing has changed for  
12 me. In April, my three (3) non-Native officers  
13 resigned en masse. Two (2) went to the SQ, and one  
14 (1) went to a municipal police force. We have  
15 since hired three (3) new officers, offered them,  
16 you know, a multiyear contracts with SQ salaries,  
17 and benefits, and they refuse. They signed for one  
18 year, and they already know that within that one  
19 (1)-year period, they are gone.

20 So, I sit down, and I talk to them. I ask  
21 them: "How come you don't want to come and work for  
22 my community? It's career. You have a great  
23 opportunity. I mean, my community, I consider a  
24 relatively good community. We, like other  
25 communities, have crime, but it's a really stable

1           community." And they recognize that, but they tell  
2           me, "we get tired of driving around on your five  
3           (5) streets." You know? The jurisdiction, the  
4           area of jurisdiction is very small. That's one  
5           issue.

6           The other thing they remind me fairly quickly  
7           is that I will only always be a constable if I work  
8           for your police service. There is no opportunity  
9           to become a sergeant. There is no opportunity to  
10          get into specialized services like Unico and the  
11          drug squad. They will never become the Chief of  
12          police. In my community, they just see the  
13          limitations of what we can offer. I respect that.

14          So, my challenge is now trying to encourage  
15          the young people of my community to consider  
16          policing as a career, not always easy in this day,  
17          and age. I mean, it's tough to be a police  
18          officer, but I almost can say with a hundred per  
19          cent (100 %) certainty that it will be a very  
20          difficult job to be a police officer in your own  
21          home community when you are sometimes, you know,  
22          engaged with having to arrest or interact with  
23          brothers and sisters, and family, and friends,  
24          and...

25          But nonetheless, we have these great

1           opportunities. So now, the other half is we need  
2           to find our young people to get them into policing.  
3           The secondary part of that for me is we need to now  
4           have a regularized formation for English students  
5           who want to become police officers. It needs to be  
6           taken into consideration, and there needs to be  
7           regular cohorts of, you know, First Nation English  
8           people having an opportunity to acquire the  
9           necessary skills to become a police officer.  
10          They're available in French, I mean, there's  
11          constant courses going on.

12                 And with that, again, I would just like to  
13          thank you for the opportunity to describe, you  
14          know, the challenges that we've encountered. Most  
15          certainly, there are improvements in terms of the  
16          financing, and the number of officers, but I'm  
17          still hamstrung by the limitations, and the  
18          reluctance of the two (2) parties to actually enter  
19          into real good faith negotiations.

20                 At the end, I believe that part of your  
21          announcement on March twenty-third (23rd) may have  
22          motivated them to take a harder look at individual  
23          files. And while I'm very appreciative of that,  
24          for the first time in my recent history, I recall  
25          that I'm the squeaky wheel that got the grease, but

1 I feel very sad that not all of the First Nations  
2 communities were able to secure, and have the fair  
3 type of negotiations, and end up with a result that  
4 they were happy with.

5 Again, because Quebec and Canada have 6.10.2,  
6 they can ultimately decide, you know, what that  
7 amount and what that process is. And if we resist,  
8 within one (1) year, we've simply lost our police  
9 force with very little possibility of getting it  
10 back.

11 So again, thank you very much.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Thank you Chief Haymond. Des choses à ajouter?

14 **M. GHISLAIN PICARD :**

15 Oui, très certainement. On pourrait passer des  
16 heures ici, mais on va peut-être y aller  
17 graduellement vers une conclusion.

18 First of all, I just want to thank Chief  
19 Haymond's testimony, because it's very key. I  
20 mean, the AFNQL is my reality. His reality is that  
21 of about forty-two (42) other communities or First  
22 Nations, and maybe we could have, you know, as many  
23 situations in public safety as we have Chiefs  
24 around the table. And it's, in many respects, it's  
25 totally, totally, totally unfair, you know, for our

1 governments' structures.

2 Écoutez je... j'aimerais peut-être y aller  
3 avec une... vers une conclusion, mais peut-être  
4 juste revenir un peu à ce qui m'a été rapporté en  
5 fonction du témoignage de madame Marie-Josée Thomas  
6 hier, du Secrétariat aux Affaires Autochtones, et  
7 qui laisse pointer peut-être une lueur d'espoir,  
8 parce que je crois, sans la citer, que à son  
9 niveau, il semble y avoir une sensibilité, une  
10 ouverture à vraiment d'abord créer le dialogue et  
11 de le maintenir en continu.

12 Et... et ça me ramène à ce que je présente, je  
13 vous présente depuis le début, c'est que si on n'a  
14 pas établi les conditions nécessaires pour le créer  
15 le dialogue, on est placés devant des situations  
16 comme celle du Chef Haymond et de plusieurs autres  
17 Chefs.

18 Et là où il y a peut-être un peu d'espoir,  
19 c'est que il y a effectivement des communautés qui  
20 sont sur le plus long terme, mais il y a des  
21 communautés qui sont toujours sur le court terme,  
22 parce qu'il y a finalement des attentes extrêmement  
23 importantes pour que on puisse arriver à une  
24 situation qui soit l'idéal au niveau de nos  
25 services policiers.

1           Et pour moi, bien, c'est notre responsabilité  
2           comme APNQL, comme Assemblée des Premières Nations,  
3           en dépit de la diversité qui existe chez nous,  
4           cette diversité-là converge vers cette volonté-là  
5           d'avoir un service qui est comparable avec ce qui  
6           existe ailleurs.

7           Et donc, bon, madame Thomas, c'est au niveau  
8           de l'exécutif. On veut entendre ce message-là au  
9           niveau politique et c'est ce qu'on souhaite de la  
10          part de vous, Monsieur le Commissaire, que vous  
11          puissiez porter ce message-là là où il doit être  
12          entendu.

13          Et surtout à la lumière de ce que j'appelais  
14          un peu les questions qui demeurent ouvertes et non  
15          résolues, et on en a parlé un peu, le Chef Mathias  
16          était là le printemps dernier pour parler de la  
17          situation pour sa communauté, qui est pas un cas  
18          isolé. Il y a plusieurs services policiers,  
19          plusieurs communautés plutôt qui ont déjà eu des  
20          services policiers qui... où ces services-là  
21          n'existent plus aujourd'hui.

22          Et si on avait la table nécessaire pour en  
23          parler, peut-être qu'on pourrait explorer des  
24          possibilités, éventuellement des solutions, parce  
25          que ce que je crois comprendre, c'est que même la

1           notion d'avoir un service régional, je veux dire,  
2           c'est pas en dehors de la table, c'est quelque  
3           chose qui est discutable, mais si, je veux dire, on  
4           n'a pas l'espace pour en parler, bien, on peut pas  
5           de toute évidence en parler à nous-mêmes. Ça prend  
6           des partenaires autour de la table.

7           Donc, c'est un élément extrêmement important,  
8           parce que dans le cas où les communautés n'ont plus  
9           de services policiers, ça veut dire que le recours  
10          à ce moment-là, c'est les services de la Sûreté du  
11          Québec et à ce niveau-là, bien, il y a encore  
12          d'énormes préoccupations.

13          Et on parlait... d'ailleurs, vous y faites  
14          référence, Monsieur le Commissaire, et on parle de  
15          services policiers qui sont culturellement adaptés  
16          à la réalité de nos communautés. Je me permets  
17          peut-être de vous citer là-dessus.

18          Et je cite que les citoyens Autochtones au  
19          Québec se sentaient beaucoup mieux servis par des  
20          corps policiers qui sont sur place, qui connaissent  
21          la langue, la culture, la communauté et les gens,  
22          et qui, dans bien des cas, sont capables de créer  
23          un meilleur contact avec eux. Et c'est la fin de  
24          la citation.

25          Donc, encore une fois, je me permets de me

1           répéter là, ça prend un processus pour en parler.

2           Même chose au niveau de la légalisation du  
3           cannabis. On sait que on est à quelques semaines  
4           là de la mise en oeuvre de la Loi, dix-sept (17)  
5           octobre prochain. Et on sait aussi que les enjeux  
6           de sécurité sont un enjeu qui existe pour la  
7           population canadienne, la population québécoise  
8           également.

9           Mais encore une fois, et on fait des  
10          représentations au niveau politique pour que nos  
11          communautés, je veux dire, au-delà de la question  
12          médicinale ou de la question de la marijuana... et  
13          de sa légalisation, il y a des préoccupations  
14          importantes sur le plan social au niveau de nos  
15          communautés. On les a exprimées tant au niveau du  
16          gouvernement canadien que du gouvernement du  
17          Québec. Et il y a une question de transition qu'il  
18          nous faut faciliter au niveau de nos communautés,  
19          et je pense que ça, c'est un aspect extrêmement  
20          important là qui devrait faire l'objet d'une  
21          réponse ou d'une réaction au niveau politique.

22          Et encore une fois, c'est... s'il y a pas de  
23          temps pour en parler, je veux dire, on est un peu  
24          condamnés à répéter le même message.

25          Donc, c'est là-dessus que je conclus notre



1           présentation aujourd'hui qui visait tout simplement  
2           à faire une mise à jour de la situation de la  
3           sécurité publique chez nous à la lumière d'un  
4           processus qui a été extrêmement complexe,  
5           discussions, négociations, et dans certains cas,  
6           avec... je pense que c'est un constat qui est assez  
7           universel chez nous là, que on n'est pas encore au  
8           niveau où on voudrait être, parce que on a toujours  
9           devant nous un programme. Donc, un programme qui a  
10          un début et une fin. Mes conversations avec  
11          monsieur Goodale un peu plus tôt cet hiver, lui-  
12          même indiquait que ça va prendre un autre véhicule  
13          pour assurer qu'il y ait une pérennité au niveau du  
14          financement qui est consenti à nos services  
15          policiers comme services essentiels. Et donc, si  
16          on n'a pas le forum politique pour en parler, bien,  
17          je veux dire, on se rend pas très, très loin.

18                Et la dernière chose que je voulais dire en  
19                conclusion, et peut-être que c'est lié au fait que  
20                on est toujours un peu... pas juste « un peu »,  
21                beaucoup liés aux prérogatives des deux (2)  
22                gouvernements. Dans un côté, lorsqu'il s'agit des  
23                corps policiers, n'importe quel corps policier sauf  
24                les corps policiers autochtones, les gouvernements  
25                doivent faire en sorte que ces services-là soient

1           soutenus financièrement, adéquatement, et dans le  
2           cas de nos services policiers, les gouvernements le  
3           peuvent. Il y a une différence importante ici.  
4           Merci beaucoup.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Merci. Je vais prendre quelques minutes pour vous  
7           remercier. Je retiens que vous souhaitez une table  
8           tripartite, une table avec le fédéral, le  
9           provincial et les autorités autochtones de façon à  
10          évaluer les véritables besoins. Vous souhaitez  
11          qu'il y ait une base, une garantie de base pour  
12          chaque corps de police. Ensuite, il y a peut-être  
13          des normes qui peuvent être utilisées pour le  
14          faire. Et évidemment, nous savons tous, et vous le  
15          soulignez encore aujourd'hui, qu'il y a des  
16          réalités différentes d'une communauté à l'autre.  
17          Et ensuite, ajuster en fonction des besoins  
18          spécifiques à chaque communauté. Si j'entends  
19          bien? Et de façon à avoir un corps de police  
20          Autochtone pour les communautés qui le souhaitent.

21                 Évidemment, de conserver ceux qui l'ont déjà.  
22          Peut-être de donner l'occasion à ceux qui l'ont  
23          déjà eu et je pense au Chef Mathias à Winneway, et  
24          Chef Pietacho sur la Côte-Nord qui nous a raconté  
25          avoir perdu son corps de police lui aussi pour une

1 question de financement.

2 **M. GHISLAIN PICARD :**

3 Um-hum.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et le Chef Mathias était venu témoigner au mois de  
6 mars et avait souligné ses préoccupations à ce  
7 sujet-là.

8 Alors, évidemment, vous soulignez aussi la  
9 lourdeur administrative, le fait que ça prend du  
10 temps avant de recevoir les paiements. Chef  
11 Haymond nous dit: « Québec a pas encore signé,  
12 parce que ça doit être publié » et, bon, etc. Il y  
13 a des normes que...

14 Alors, ensuite arrive la question des  
15 infrastructures et je me souviens très bien du  
16 vidéo présenté par le Chef Haymond... :

17 "... what you presented to us in the  
18 video with the windows (inaudible). The  
19 cell in the building, I remember that.  
20 And maybe it may happen elsewhere also."

21 Alors, la question des infrastructures est  
22 préoccupante et vous avez pas les budgets pour le  
23 faire. Les achats d'équipements, il y a des corps  
24 de police, il y a des Chefs qui nous ont parlé des  
25 problèmes d'équipements. Des vestes anti-balles

1           désuètes, des systèmes informatiques manquants, des  
2           véhicules de police qui... on n'est pas certains si  
3           le moteur va fonctionner demain matin. Je me  
4           souviens du Chef Vanier de Mashteuiatsh, entre  
5           autres, qui nous parlait de ses problèmes  
6           informatiques et ces choses-là.

7           Les formations continues en anglais et en  
8           français. Et la langue vernaculaire, la  
9           possibilité d'avoir des langues. Et j'ai compris  
10          aussi la difficulté dans des petites communautés  
11          comme à Kebaowek First Nation, Chef Haymond nous  
12          fait part du fait, de la difficulté de rétention de  
13          ses policiers, parce que, un, ils ne voient pas une  
14          possibilité d'avancement. Ils voient pas comment  
15          ils pourraient devenir sergent ou participer à des  
16          escouades spécialisées sur les stupéfiants ou  
17          autres. Et, bon, ils cherchent l'occasion pour  
18          aller ailleurs. Ils prennent un premier emploi et  
19          ensuite, regardent où ils peuvent aller.

20          Alors, même en étant capable de les payer  
21          d'une façon comparable à la Sûreté - ce qui était  
22          pas le cas avant - ça devient quand même, ça  
23          demeure quand même un problème. Et je me souviens  
24          que le Chef Haymond nous avait parlé, il y a  
25          quelques mois, d'une police régionale qui pourrait

1           peut-être permettre de palier à certains  
2           inconvénients. Si des jeunes de la communauté  
3           souhaitaient devenir policiers, c'est difficile de  
4           travailler avec sa... ses parents, sa... ses  
5           frères, ses soeurs, ses oncles, ses tantes. Bien  
6           si on répartit dans des communautés anichinabées,  
7           par exemple en Abitibi, bien, c'était peut-être  
8           facile, c'était une hypothèse qui était soulignée.  
9           Évidemment, c'est des choses qui peuvent être  
10          discutées, mais pas discutées devant un miroir,  
11          discutées avec des interlocuteurs qui sont les  
12          représentants des gouvernements fédéraux,  
13          provinciaux, parce que on sait qu'il y a cinquante-  
14          deux pour cent (52 %) de la facture qui vient du  
15          fédéral, quarante-huit (48) du provincial.  
16          Alors... et il y a les clauses dans les  
17          ententes qui sont comme... je vais employer encore  
18          l'expression « un couteau sur la gorge » ou une  
19          épée de Damoclès où on peut... comme Chef Haymond  
20          nous le souligne, sujet à des inspections, puis  
21          évidemment, il sait très bien que ça... son poste  
22          de police rencontre pas les normes. Il me l'a déjà  
23          dit. Alors, je pense qu'on n'a même pas besoin  
24          d'une inspection pour savoir ça là, c'est évident.  
25          Maintenant, ce qu'il faut faire, c'est corriger la

1 situation.

2 Puis il est pas le seul. Comme il dit: « Moi,  
3 j'ai réussi à arriver à une entente, mais est-ce  
4 qu'il faut que les communautés, ça dépende des  
5 qualités de négociateurs des... pour aller chercher  
6 un peu plus ou un peu moins...? » Il faut qu'il y  
7 ait une garantie de base, puis comme dit le chef  
8 Picard, bien, ensuite, une étude des besoins réels  
9 qui varie beaucoup en fonction de l'éloignement,  
10 des distances, de l'absence ou non de routes, bon,  
11 de la grandeur de la population. Il peut y avoir  
12 des problèmes particuliers.

13 Alors, c'est... ce sont des préoccupations que  
14 j'entends et j'espère ne pas être le seul à les  
15 entendre, que les gouvernements les entendent, puis  
16 je comprends que ce qui pourrait palier à tout ça,  
17 c'est une rencontre sur une table tripartite où  
18 tous les sujets pourraient être abordés ouvertement  
19 et aller de l'avant, et éviter de se retrouver dans  
20 une situation où des gens vont négocier pour un an  
21 en espérant obtenir plus au bout d'un an. D'autres  
22 vont dire: « Bon, coudonc, je peux vivre avec, je  
23 vas un peu plus loin. » L'idée est pas de faire du  
24 mur à mur, mais d'avoir une équité, une justice,  
25 une façon de faire en sorte que chacun puisse avoir

1           une base qui est acceptable avec un ajustement qui  
2           dépend de ses propres réalités. C'est ce que  
3           j'entends.

4                     Et c'est la grâce que je vous souhaite.  
5           J'espère que... qu'on pourra y arriver. Je suis  
6           content de voir qu'il y a eu quand même des progrès  
7           et je pense que... moi évidemment, j'ai pas le  
8           pouvoir de faire les changements. Mon pouvoir se  
9           limite à dire haut et fort ce que j'entends et ce  
10          que vous... ce que j'avais déjà dit au niveau du  
11          vœu des communautés quant aux corps de police,  
12          évidemment, vous m'avez cité, mais j'ai rien  
13          inventé. J'ai reflété ce que j'ai entendu des gens  
14          qui sont venus devant moi. C'est pas de moi, c'est  
15          des gens qui sont venus, parce que je... le rôle  
16          que je me donne, c'est d'être comme un peu un  
17          porte-parole ou un... même pas un porte-parole, un  
18          haut-parleur de ce qu'on entend. C'est de donner  
19          une chance aux gens de s'exprimer, de les écouter  
20          et de souhaiter que d'autres les écoutent, que ceux  
21          qui ont le pouvoir d'améliorer les choses le  
22          fassent.

23                    Alors, je vous remercie beaucoup encore une  
24                    fois. Oui? Vous voulez ajouter quelque chose?

25           **M. GHISLAIN PICARD :**

1           Oui, bien, juste un petit élément qui est  
2           important, je pense. Et à la lumière d'une  
3           diversité qu'on voit dans les ententes et juste  
4           pour bien spécifier que la situation que nous avons  
5           aujourd'hui là, même si dans plusieurs cas, elle  
6           est nettement meilleure que ce qu'on avait avant,  
7           ça demeure essentiellement des acquis pour  
8           l'ensemble des communautés. Et je pense que c'est  
9           à partir de ces planchers-là qu'on doit... qu'on  
10          doit, je veux dire, essayer de regarder l'horizon à  
11          plus long terme. Ça, je pense que c'est  
12          extrêmement important. Mais encore une fois, pour  
13          les ententes un peu plus à court terme là, c'est  
14          que, il y a une question de renaissance... de  
15          reconnaissance aussi, qui est importante. Puis,  
16          souvent, c'est encore une fois le processus  
17          politique qui va le permettre.

18                 Et pour la citation, moi j'ai trouvé que  
19                 c'était extrêmement important, utile d'y référer,  
20                 parce que c'est ça qui fait la démonstration qu'on  
21                 est non seulement entendus, mais écoutés également.  
22                 Merci beaucoup.

23           **LE COMMISSAIRE :**

24           Bien, merci Chef Picard. Et je terminerais peut-  
25           être en citant ce que le Chef Mapachee nous avait



1 dit, « Je ne suis pas un programme, je suis un  
2 service essentiel. » Et c'est de reconnaître le...  
3 la nécessité que les communautés autochtones soient  
4 desservies correctement au point de vue sécurité et  
5 je voudrais pas reprendre tout ce que madame Michel  
6 nous disait ce matin, au niveau de la sécurité des  
7 Femmes Autochtones et des Autochtones en général.

8 Alors, merci beaucoup, puis je vous souhaite  
9 une bonne continuation dans votre travail. C'est  
10 important.

11 **M. GHISLAIN PICARD :**

12 Merci.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Merci. Alors on suspend jusqu'à?

15 **Me CHRISTINE RENAUD :**

16 A... on devait aller à...

17 **VOIX NON IDENTIFIÉE :**

18 On devait aller...

19 **Me CHRISTINE RENAUD :**

20 ... *a priori*,...

21 **VOIX NON IDENTIFIÉE :**

22 ... à une heure...?

23 **Me CHRISTINE RENAUD :**

24 ... treize heures (13 h)... c'était treize heures  
25 trente (13 h 30), je pense, qu'on devait reprendre,

1           mais si vous voulez étirer un petit peu à votre  
2           convenance?

3           **LE COMMISSAIRE :**

4           Est-ce qu'on peut aller à treize heures quarante-  
5           cinq (13 h 45)?

6           **Me CHRISTINE RENAUD :**

7           Treize heures quarante-cinq (13 h 45).

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Oui?

10          **Me CHRISTINE RENAUD :**

11          Parfait.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Ça irait?

14          **Me CHRISTINE RENAUD :**

15          C'est super.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Je le sais pas. Vous... c'est avec... bien en tout  
18          cas.

19          **Me CHRISTINE RENAUD :**

20          En fait...

21          **LE COMMISSAIRE :**

22          On va mettre treize heures quarante-cinq (13 h 45),  
23          puis si on n'est pas prêts, on recommencera un peu  
24          plus tard.

25          **Me CHRISTINE RENAUD :**

1                   Il y a aucun problème. Merci.

2           SUSPENSION

3           -----

4           REPRISE

5           **LA GREFFIÈRE :**

6           La Commission reprend.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Alors, bienvenue en cet... cet après-midi de  
9           vendredi après-midi, qui est la dernière portion de  
10          nos audiences à Québec, en territoire de  
11          Huron-Wendat. Alors, je vais demander aux  
12          Procureurs de s'identifier parce qu'il y a eu  
13          encore des changements.

14          **M<sup>e</sup> CHRISTINE RENAUD :**

15          Christine Renaud pour la Commission.

16          **M<sup>e</sup> SUZANNE ARPIN :**

17          Me Suzanne Arpin, Procureure en chef.

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          Alors, bienvenue Me Renaud, bienvenue, Me Arpin, ça  
20          fait plaisir de vous accueillir.

21          **Me DENISE ROBILLARD :**

22          Bonjour, Denise Robillard de la Procureure générale  
23          du Québec.

24          **LE COMMISSAIRE :**

25          Bienvenue Me Robillard. Alors, Me Renaud, vous

1           allez nous présenter votre prochain témoin?

2           **Me CHRISTINE RENAUD :**

3           Oui, en fait, Monsieur le Commissaire, on est très  
4           heureux cet après-midi de pouvoir entendre  
5           madame Amélie Larouche, qui est Chef Conseillère à  
6           la Première Nation Malécites de Viger. En fait,  
7           elle vient nous présenter la Nation Malécites de  
8           Viger, on n'avait pas encore eu la chance d'avoir  
9           la présentation de cette nation devant la  
10          commission. Alors, je vais... on va pouvoir  
11          assermenter la témoin puis, sans plus tarder, je  
12          vais lui laisser la parole afin qu'elle se présente  
13          et qu'elle nous présente sa nation. Merci.

14          -----

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Amélie Larouche  
2 Chef conseillère aux ressources naturelles et territoire  
3 Première Malécites de Viger  
4 Affirmation solennelle

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, Mme Larouche, ça nous fait plaisir de vous  
8 accueillir à la Commission. Comme je le  
9 soulignais, vous allez être le dernier témoin en...  
10 dans le cadre de nos audiences en territoire  
11 Huron-Wendat. Ça nous fait beaucoup plaisir de  
12 vous accueillir, nous allons vous écouter avec  
13 beaucoup d'intérêt. J'imagine qu'on va avoir une  
14 meilleure idée de votre nation qu'on connaît moins.

15 **M<sup>e</sup> AMÉLIE LAROCHE :**

16 Je l'espère.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors...

19 **M<sup>e</sup> CHRISTINE RENAUD :**

20 Oui, je m'excuse. Je vais déposer en pièces la  
21 présentation PowerPoint. Madame la greffière me  
22 rappelait à l'ordre, donc on va juste de la déposer  
23 sous la pièce P-838. Merci.

24 **- PIÈCE COTÉE P-838 -**

25 **LE COMMISSAIRE :**

26

1           On vous écoute.

2           **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

3           Alors, *Kwe*, je me présente, Madame... Bon, l'a très  
4           bien fait là, je suis Amélie Larouche, je suis Chef  
5           conseillère de la Première Nation Malécites de  
6           Viger, j'en suis à mon deuxième mandat au sein de  
7           la Première Nation et ça fait dix-huit (18) ans  
8           que... que j'y travaille.

9                   Puis j'aimerais aussi premièrement vous  
10           remercier de m'accueillir à la Commission.

11                   Toutes les Premières Nations du Québec ont leur  
12           particularité propre, et la présentation que je  
13           vais faire de ma Première Nation va tenter de les  
14           exprimer brièvement par notre historique, notre  
15           situation et certains de nos enjeux.

16                   Je vais partir avec la présentation. En  
17           première diapositive, vous avez ici notre  
18           situation. Souvent là, les Malécites ont  
19           plusieurs... même sur notre propre territoire, les  
20           gens savent même pas qu'on existe, alors souvent,  
21           on... on dit « où sont les Malécites? » Bien,  
22           c'est... c'est notre territoire revendiqué, vous  
23           voyez notre territoire ancestral en rouge et notre  
24           territoire revendiqué en noir. Puis il existe sept  
25           autres communautés Malécites, nous sommes la seule,

1 par contre, au Québec.

2           Bref historique de la Première Nation

3 Malécites de Viger. Enseignements les Etchemins

4 par Samuel de Champlain, la Malécites appartenait

5 à la famille linguistique Algonquine. Reconnus

6 comme maîtres dans l'art de la construction, la

7 navigation et le portage de canaux, les Malécites

8 s'appelaient entre eux les Wolastoqiyik,

9 c'est-à-dire « Le peuple de la belle rivière ».

10 Vivant la chasse et de la pêche, les saisons

11 guidaient leurs déplacements et leurs activités.

12 Notre mode de vie... notre mode de vie, il était...

13 on se rassemblait le long la Rivière-Saint-Jean à

14 des endroits propices aux échanges et à la

15 célébration de cérémonies. L'hiver, on se retirait

16 dans les terres en petits groupes pour

17 poursuivre... pour survivre à la saison froide. Le

18 reste de l'année faisait... on faisait le fumage de

19 poissons, la transformation de l'eau d'érable, la

20 chasse et la pêche. Et comme on est en

21 réappropriation de notre... notre culture et

22 actuellement, on est en train de... de travailler

23 à... à recréer une érablière là, une petite

24 entreprise là pour avoir notre propre culture d'eau

25 d'érable.

1                   La première... la première réserve au Canada.

2                   En mille huit cent vingt-sept (1827), le  
3                   gouvernement fédéral accorde trois mille (3 000)  
4                   acres de terre à la Première Nation, près de  
5                   l'Île-verte, à l'intérieur du canton de Viger.  
6                   C'est ainsi que la première réserve indienne au  
7                   Canada est créée. Privés de terres, les Malécites  
8                   se dispersent sur le territoire ancestral. Or, dès  
9                   mille huit cent soixante... mille huit cent  
10                  cinquante (1850), les autorités religieuses,  
11                  acoquinées avec les différents dirigeants  
12                  gouvernementaux, cèdent les terres à la Couronne,  
13                  qui sont ensuite revendues aux colons. C'est ainsi  
14                  qu'on a... on a eu la première, mais ça arrivera  
15                  pas d'être trop long qu'on l'a perdue.

16                  De nouvelles tentatives de sédentara...  
17                  sédentarisation.

18                  En mille huit cent soixante-quinze (1875), une  
19                  deuxième tentative de mise en réserve a été tentée  
20                  avec l'achat de la terre de Whitworth dans la  
21                  région de Rivière-du-Loup. Or, il n'y a aucun plan  
22                  d'eau sur les terres réservées, les sols sont  
23                  impropres à la culture et le gibier s'y fait plutôt  
24                  rare. Le projet dure à peine quelques années avant  
25                  que les Malécites se dispersent à nouveau.



1           En mille cent quatre-vingt-onze (1191), la  
2           réserve de Viger à Cacouna fut créée. Une  
3           superficie d'un quart d'hectare. Ce territoire est  
4           un trou petit, on n'y trouve l'espace que pour  
5           une... une seule maison. D'ailleurs, c'est à cet  
6           endroit que... voyons, qu'on a notre bureau  
7           administratif aujourd'hui. Le dernier habitant de  
8           la réserve, le chef Jacques Launière est décédé  
9           dans les années soixante-dix (70). Dans sa...  
10          la... dans sa maison là, on... sa maison, on l'a  
11          conservée, on a recréé une maison historique qui a  
12          été... Patrimoine Canada là... je sais plus trop le  
13          terme là, mais c'est une maison classée historique  
14          là. La renaissance d'une nation.

15          En mille neuf cent quatre-vingt-sept (1987),  
16          130 membres se sont réunis à Rivière-du-Loup en vue  
17          d'élire un chef et un Grand Conseil de la Première  
18          Nation. Le Grand Conseil a fait ensuite parvenir  
19          une demande de reconnaissance officielle au  
20          gouvernement québécois. En mille neuf cent  
21          quatre-vingt-neuf (1989), l'Assemblée nationale a  
22          reconnu officiellement les Malécites comme onzième  
23          Première Nation autochtone du Québec. Depuis, la  
24          Première Nation de Malécites de Viger a établi son  
25          Grand Conseil dans la réserve de Cacouna.

1 Les effets de la dispersion.

2 Les événements ont provoqué une dispersion sur  
3 le territoire ancestral et ailleurs. Nous devons  
4 présentement vivre avec les effets dévastateurs de  
5 ce déplacement. La Première Nation a été  
6 éparpillée. Si nous aurions encore notre réserve  
7 et leur village... et notre village, les membres de  
8 la Première Nation reconnaîtraient davantage...  
9 connaîtraient davantage leur langue Malécites, les  
10 herbes médicinales, la culture, les usages  
11 Malécites, les autres membres de la communauté, les  
12 sites d'intérêt, sans utiliser les légendes  
13 Malécites, etc.

14 Notre réalité.

15 Compte tenu des politiques relatives aux  
16 Indiens, essentiellement basées sur le système des  
17 réserves, nous sommes conséquemment exclus de  
18 plusieurs programmes destinés aux Indiens. Comme  
19 tout est pensé en fonction des réserves, on cause  
20 ainsi un frein à notre développement. Les coûts  
21 sont accrus pour rejoindre les membres, les  
22 informer et leur livrer les services auxquels ils  
23 ont droit.

24 Ayant été dispersés, nous offrons les services  
25 de santé et autres sur tout le territoire du

1 Québec. Même que notre agent de liaison de la  
2 Sûreté du Québec se situe à l'extérieur de notre  
3 territoire revendiqué, à 300 kilomètres de Cacouna,  
4 avec qui, par contre, une relation cordiale s'est  
5 établie avec le Grand Conseil.

6 Les Malécites en chiffres.

7 La Première Nation Malécites de Viger compte  
8 aujourd'hui 1664 membres répartis principalement au  
9 Québec et dans les autres provinces du Canada et  
10 aux États-Unis. 1187 Indiens inscrits auprès du  
11 ministère des Affaires Indiennes du Canada, 339  
12 membres citoyens descendants Malécites et, comme  
13 nous avons notre propre code de citoyenneté, nous  
14 acceptons aussi des membres qu'on nomme associés,  
15 138 membres associés, ce sont les conjoints de  
16 membres inscrits.

17 Le défi de la reconnaissance.

18 Malgré la reconnaissance officielle des  
19 Malécites de Viger par l'Assemblée nationale en  
20 mille neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), le  
21 gouvernement provincial est toujours absent de la  
22 table de négociations des revendications globales  
23 de la PNV aux côtés de différents ministères  
24 fédéraux.

25 C'est tout. Je vais être aussi brève que ça.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, Maître Renaud, avez-vous des questions?

3 **M<sup>e</sup> CHRISTINE RENAUD :**

4 En fait, moi j'ai pas de questions. Je pense  
5 que... est-ce que vous, vous aviez autre chose que  
6 vous auriez aimé ajouter sur la situation actuelle  
7 de votre nation? Pour vous ça complétait?

8 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

9 Ça complète là, je sais que vous m'avez parlé que  
10 vous aimeriez peut-être entendre un peu mon  
11 histoire à moi?

12 **M<sup>e</sup> CHRISTINE RENAUD :**

13 Si vous le souhaitez.

14 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

15 Qu'est-ce que ça a vraiment eu comme impact sur...  
16 sur ma personne, la dispersion. L'histoire de ma  
17 famille, ce qui est arrivé, c'est quand Viger a  
18 éclaté là, le... le père de ma grand-mère s'est  
19 immigré vers le Baie (inaudible), toute ont eu...  
20 chaque famille a... il y en a qui ont été à  
21 Saint-Pamphile, dans chaque différent village à  
22 l'extérieur de Viger. Nous, on s'est ramassés,  
23 bien mon... mon arrière-grand-père a été au Bic, et  
24 là, quand il s'est... installé dans le village là,  
25 c'était interdit de dire qu'il était autochtone,

1           fallait pas que les gens le sachent parce que vu  
2           l'intimidation, mais il pouvait se faire traiter  
3           tout ça de la GS puis... c'était la... il y avait  
4           de la discrimination et tout. Fait que là, mon  
5           grand-père, quand il quittait pour aller au... il  
6           assistait au Conseil de bandes à Cacouna à Viger  
7           encore, on sait qu'il y avait encore des Conseils  
8           qui se passaient, puis il fallait qu'il sorte du  
9           village Bic, puis il mettait ses appareils  
10          autochtones, mais il les cachait sous son manteau,  
11          et comme ça là, ma grand-mère là, ça a été vraiment  
12          interdit pour elle de divulguer qu'elle était  
13          autochtone, elle l'a même pas dit à sa... sa fille  
14          qui est ma mère, en fait. Alors là, quand il est  
15          arrivé là, le moment où en... en quatre vingts...  
16          tous que les 130 membres se sont réunis, ma  
17          grand... ça a passé dans les journaux locaux et à  
18          la télé, puis ma grand-mère a dit « C'est nous  
19          autres ça, on est Malécites ». C'est comme ça  
20          qu'on a appris qu'on était autochtone, on l'a  
21          appris par la télévision, puis c'est là que...  
22          qu'on a fait les recherches puis effectivement là,  
23          notre grand... le grand-père de ma mère était  
24          Malécites, et puis là, on a... on a fait un  
25          rapprochement avec notre Nation, puis on a eu...

1           ça, c'est... Mon histoire, elle est vraiment  
2           semblable aussi avec plein d'autres membres de ma  
3           communauté. Alors, c'est celle-là qui peut,  
4           avec la connaissance du territoire, la connaissance  
5           de nos... des essences (inaudible) et là, on est en  
6           grand processus vers une connaissance de notre  
7           langue également. On travaille fort au sein du  
8           Conseil à se réapproprier tout ça.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10           Bien, au niveau de la langue, est-ce qu'il y a  
11           encore... est-ce que ça s'est parlé assez...

12           **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

13           La langue là, je pourrais vous vous dire qu'on  
14           s'est demandé longtemps s'il y avait encore des  
15           Malécites qui la parlaient, mais c'est au  
16           Nouveau-Brunswick qu'il y en a, alors, on va puiser  
17           avec eux leurs connaissances là, puis on a des  
18           jeunes, une belle génération qui s'intéresse là,  
19           fortement, qui vont de leur propre chef, qui  
20           partent de Montréal - parce qu'on a des membres à  
21           Montréal, on en a à La romaine, on en a à  
22           Sept-Îles, on en a... là, ceux que je connais qui  
23           vont au Nouveau-Brunswick là, ils partent de  
24           Montréal, bien, sur leur propre... par leurs  
25           propres moyens, puis ils vont rechercher la langue.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Au niveau... Je vois quand mille huit cent quatre  
3 vingt-onze (1891), vous parlez de la réserve Viger  
4 à Cacouna, un quart... un quart d'hectare?

5 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

6 Oui, Cacouna, un quart de...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Un quart d'hectare?

9 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

10 Point dix-sept... point dix-sept (.17) hectare).

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Et puis, vous dites un...

13 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

14 On... on a été longtemps comme ça là, on vient tout  
15 juste d'avoir un petit ajout réserve où est-ce  
16 qu'on va... on peut au moins mettre nos voitures  
17 pour accéder à un bureau administratif. Puis on a  
18 aussi... mais auparavant là, c'était vraiment là,  
19 on a mis une grosse bâtisse sur le point dix-sept  
20 (.17) hectare là, puis... puis il reste ça de  
21 pelouse de chaque bord (*Rires*) c'est vraiment...  
22 c'est très petit.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Fait qu'en somme, la communauté, c'est ce...

25 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

1 C'est un bâtiment...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 ... cette petite parcelle-là?

4 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Et tout le monde est hors communauté, si je  
8 comprends bien?

9 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

10 Exactement, tout le monde est hors communauté et on  
11 a une... une deuxième réserve qui  
12 s'appelle Whitworth, où est-ce que c'est trois lots  
13 à bois là, qui est encore à être statut de réserve,  
14 trois lots à bois où est-ce qu'il y a une autoroute  
15 qui passe dessus, il y a un chemin de fer qui passe  
16 dessus, il y a... il y a deux, il y a une route  
17 aussi...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Il lui reste pas grand-chose!

20 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

21 Bien, deux carrefours là, où est-ce que...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Il reste pas grand-chose pour se faire des  
24 Établissements?

25 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**



1 Non, c'est très, très petit, oui, un milieu  
2 forestier.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Um-hum. Tout le monde étant hors communauté. Au  
5 point de vue santé, comment ça fonctionne?

6 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

7 Au point de vue santé, on a une agente là, une  
8 ressource quand les gens ont des questions, ils  
9 appellent pour comprendre comment... à quoi qu'ils  
10 ont droit. Et si c'est très... c'est très  
11 difficile parce qu'ils ont affaire à... à  
12 différents points de services à Montréal, ils vont  
13 aller à la pharmacie à Montréal, la personne  
14 connaît pas le processus, le pharmacien ou, t'sais,  
15 l'agente, c'est tout le temps du cas par cas où il  
16 faut dealer avec différentes personnes qui  
17 connaissent pas les mécanismes-là pour les  
18 Autochtones.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 J'imagine que les gens ont pas accès à la Régie de  
21 l'assurance-maladie du Québec ; c'est Santé Canada  
22 qui... au point de vue médication?

23 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

24 Oui, chaque membre... mais on a une base là, avec  
25 la carte de statut, mais chaque membre a ses

1           propres...

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Avoir ses assurances privées aussi?

4           **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

5           Oui, peut avoir ces assurances privées.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Mais quelqu'un qui a pas d'assurance privée?

8           **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

9           Mais peut... on peut avoir l'assurance maladie du  
10          Québec.

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Oui, vous pouvez l'avoir?

13          **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

14          Oui oui.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Ok. Vous vous faites pas dire "non, vous avez un  
17          statut d'Indien, il faut que ça soit santé  
18          Canada ?" Non, peut-être pas?

19          **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

20          C'est une bonne question là. Moi... oui,  
21          autrefois, parce que moi je suis... anciennement  
22          là, j'ai déjà été sur le régime du Québec, mais  
23          j'ai... j'ai toujours retrouvé mon statut  
24          avec (inaudible). Alors là, j'ai ma carte, puis  
25          j'utilise ma carte maintenant là d'Autochtone pour

1            quand je vais dans les services là. Je sais pas  
2            si...

3            **LE COMMISSAIRE :**

4            Oui. Ça vous crée pas de problème? C'est couvert  
5            par Santé Canada et la Régie assurance maladie du  
6            Québec, on nous a expliqué parfois qu'il y a des...  
7            je suppose couvert à un endroit, pas couvert par  
8            l'autre?

9            **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

10           Mais l'agente doit sûrement vivre beaucoup de  
11           problématiques comme ça avec ses... ça doit être ça  
12           quand il nous reçoit comme... comme problématique  
13           là, quand les gens appellent. Aussi, au niveau des  
14           dents, il y a certains... certains dentistes qui  
15           offrent pas les... les mêmes services qu'à un  
16           autre. Fait qu'il faut... il faut travailler, il  
17           faut que l'agente travaille à rejoindre tous les  
18           dentistes avec lesquels nos membres font affaire,  
19           pour essayer de régler les choses.

20           **LE COMMISSAIRE :**

21           Alors, c'est l'agent qui gère ça?

22           **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

23           Oui.

24           **LE COMMISSAIRE :**

25           Alors, des gens... l'agent peut, j'imagine, être à

1           votre bureau administratif?

2       **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

3           Oui, c'est ça, les gens ils ont... dit qu'ils ne  
4           (inaudible) accès, c'est seulement par téléphone.

5       **LE COMMISSAIRE :**

6           Si on a un problème, on appelle l'agent?

7       **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

8           On appelle l'agent qui essaie de mieux... de régler  
9           la situation là.

10       **LE COMMISSAIRE :**

11           Est-ce qu'il y a d'autres genres...

12       **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

13           Mais ça peut être plus long.

14       **LE COMMISSAIRE :**

15           Oui. Est-ce qu'il y a d'autres genres de  
16           situations qu'à votre bureau administratif, vous  
17           devez avoir à gérer régulièrement avec les membres  
18           dispersés un peu partout?

19       **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

20           Il y en de toutes sortes, mais c'est sûr que de mon  
21           côté, moi j'ai souvent géré plus les activités  
22           territoriales là, et comme par exemple, on a des  
23           gens de... de La Romaine qui doivent prendre les  
24           avions pour... pour avoir accès à leurs services,  
25           là on doit... parfois là, ça couvre pas

1           suffisamment les... les fonds, alors, le Conseil  
2           donne un don, on a dû se doter d'un... d'une  
3           politique de dons et commandite là, quand... c'est  
4           pas suffisant pour les membres, on... on pallie  
5           avec un... un fond, parce que chez nous, on... on  
6           a... on a instauré pour essayer de garder un lien  
7           avec notre culture la remise de biens là: on va à  
8           la chasse, puis on... les originaux, on les... le  
9           fruit de notre chasse, on la redistribue à la  
10          grandeur du Québec après, on la refait... envoi à  
11          Montréal, envoi (inaudible), on les livre par  
12          bateau, puis toute... on demande un montant qui est  
13          symbolique là, pour payer la quantité elle-même.  
14          Puis, tous ces argents-là retombent dans le fonds,  
15          puis ces fonds-là retournent aux membres qui en ont  
16          besoin au niveau de la santé.

17         **LE COMMISSAIRE :**

18                 Um-hum. Et votre financement au point de vue  
19                 santé, c'est avec Santé Canada?

20         **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

21                 Oui.

22         **LE COMMISSAIRE :**

23                 Oui.

24         **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

25                 Là, j'ai... j'ai mon directeur général qui sera

1 encore bien mieux que moi, lui, il connaît tous les  
2 programmes là, de ce village-là, bien, la santé.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui... peu que vous... approchez, c'est... oui.  
5 Puis... on peut même vous assermenter, puis s'il y  
6 a des choses que vous auriez le goût de nous  
7 dire... Moi, dans le fond, ce qui nous intéresse,  
8 c'est de connaître... connaître le plus possible  
9 les Malécites, t'sais, on cherche à la Commission à  
10 faire en sorte que les gens au Québec connaissent  
11 les réalités autochtones, connaissent les Premières  
12 Nations le plus possible, puis on... on est  
13 intéressés à vous entendre. Alors, on peut  
14 peut-être vous assermenter, puis s'il y a des  
15 choses que vous aimeriez ajouter là, on va vous  
16 entendre.

17 -----

18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

1 Pascal Dubé  
2 Directeur général intérimaire de la Première Nation  
3 Malécites de Viger  
4 Affirmation solennelle

5 -----

6 **M. PASCAL DUBÉ :**

7           Alors, je me présente, Pascal Dubé, je suis le  
8           directeur général intérimaire de la Première Nation  
9           Malécites de Viger. Un des plus grands défis que  
10          la Première Nation Malécites de Viger doit  
11          affronter au niveau quotidien, c'est la dispersion  
12          de ses membres, le fait qu'on n'a personne qui vit  
13          sur réserve, que ce soit les services d'éducation,  
14          que ce soit les services de santé, que ce soit les  
15          services qu'on offre en développement économique ou  
16          autres, on a toujours ce défi-là, d'aller rejoindre  
17          les membres à l'extérieur, ça c'est causé comme...  
18          Chef Larouche l'a présenté tout à l'heure, avec la  
19          dispersion, la perte de notre territoire, la perte  
20          du sentiment d'appartenance, la perte de la  
21          culture.

22                 Alors, quand on parle des programmes de santé,  
23                 notamment la très grande majorité de nos membres  
24                 sont inscrits au régime provincial, parce qu'ils  
25                 ont pris l'habitude, ils se sont intégrés dans la

1           société québécoise, puis ils n'ont pas revendiqué  
2           ce droit d'être autochtones. Alors ils font face  
3           quotidiennement à ce défi-là, de s'intégrer de la  
4           communauté québécoise, de revendiquer le droit  
5           d'être autochtone; puis quand ils viennent  
6           revendiquer le droit d'être autochtone, c'est très  
7           difficile pour eux d'expliquer à quelqu'un qui est  
8           à Montréal, à Québec, à Rimouski, comment ça  
9           fonctionne. Alors que quand t'es sous réserve, que  
10          t'as un centre de santé, les gens sont habitués de  
11          traiter ce genre de demande là. Alors qu'eux,  
12          quotidiennement, ils vont à la pharmacie pour  
13          réclamer, puis là, les gens à la pharmacie, à  
14          Longueuil ou qui ont pas à dealer régulièrement les  
15          communautés autochtones, se retrouvent avec ce  
16          défi-là. Alors, c'est là qu'ils appellent chez  
17          nous puis que nous, on tente de les accompagner.

18                 Alors, au niveau du financement, on reçoit pas  
19          de financement de Santé Canada pour les opérations  
20          de base, c'est simplement par projet. Alors,  
21          toutes les fois qu'on veut faire un projet de  
22          sensibilisation, ou un projet d'éducation, on doit  
23          soumettre des projets qui sont financés, que ce  
24          soit la... l'alcoolisme, la violence conjugale ou  
25          autre, c'est toujours sur base de projet. Encore



1           une fois, c'est lié au fait que sur réserve,  
2           malheureusement, les services qui sont offerts sont  
3           très, très limités.

4           On a fait allusion dans la présentation  
5           Powerpoint au niveau du gouvernement du Québec là,  
6           face à la plus grande difficulté qu'on a, c'est  
7           bien qu'on a été reconnu comme 11e nation des  
8           Premières Nations... 11e Première Nation du Québec.  
9           On a toujours cette barrière-là d'avoir à  
10          justifier, puis à convaincre le gouvernement du  
11          Québec de notre existence, puis le défi, c'est vous  
12          avez personne sur la réserve, alors la crédibilité  
13          de nos demandes, la justification. On est toujours  
14          en train de se battre pour prouver l'existence sur  
15          le territoire, démontrer par des recherches  
16          archéologiques la présence pré-contact, pendant le  
17          contact et après, encore aujourd'hui, l'occupation  
18          du territoire.

19          Alors, on est relativement une jeune nation  
20          dans la mesure où est-ce que comme on vous l'a  
21          présenté, on est en train de se réorganiser depuis  
22          quatre-vingt-neuf (89), on est en train de  
23          documenter toute cette présence-là. Mais en même  
24          temps qu'on fait ça, bien, on peut très  
25          difficilement avancer dans nos revendications, puis

1 dans nos travaux.

2 Alors, on est engagés depuis quelques années  
3 déjà avec le gouvernement fédéral au niveau de la  
4 reconnaissance dans une entente de contribution, de  
5 revendication globale pour le territoire, la  
6 reconnaissance... Et le Québec, présentement,  
7 assiste uniquement à titre d'observateur. Ils sont  
8 là, passifs, ils attendent qu'on ait suffisamment  
9 de preuves, qu'on réussisse à les convaincre.

10 Alors, une ouverture plus grande sur... on est  
11 reconnu comme 11e nation, on existe, on a... ils  
12 ont reconnu en quatre-vingt-neuf (89), mais quand  
13 ça vient le temps de mettre ça en action, de mettre  
14 ça en œuvre, malheureusement, c'est extrêmement  
15 difficile, puis c'est comme d'autres témoignages  
16 que vous avez entendus, j'imagine, c'est toujours  
17 d'avoir à faire la démonstration.

18 Alors, il faut toujours justifier, expliquer,  
19 convaincre pour des demandes qui sont somme toute  
20 légitime. (Inaudible).

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui, des choses à ajouter ?

23 **M<sup>e</sup> CHRISTINE RENAUD :**

24 Il me venait peut-être juste une question...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Oui.

2           **M<sup>e</sup> CHRISTINE RENAUD :**

3           ... additionnelle, Monsieur le Commissaire, si vous  
4           me permettez. Vous avez parlé d'un agent de  
5           liaison par rapport au... à la Sûreté du Québec, je  
6           pense?

7           **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

8           Oui.

9           **Me CHRISTINE RENAUD :**

10          De quelle manière ça s'opère?

11          **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

12          Il nous inscrit, ils sont... on est posté à la...  
13          dans la (inaudible) et puis quand qu'on rencontre  
14          les difficultés ou on a besoin de conseils, comme  
15          dernièrement, j'ai eu besoin de ses services car un  
16          de nos membres qui s'installe à un camp, parce  
17          qu'on est comme dans une réappropriation, on  
18          favorise les gens à se construire des camps sur le  
19          territoire public de notre territoire ancestral,  
20          puis là, ça se fait pas en douce, t'sais, les gens,  
21          ça choque des gens. Alors, il a été victime  
22          d'intimidation et de menaces. Alors, j'appelle à  
23          ce moment-là l'agent et puis, lui, il nous met en  
24          contact, on lui donne le nom du membre puis il...  
25          il règle la situation. Il nous accompagne dans...

1 dans un autre cas où on s'est déjà fait voler  
2 des cages de homards, on l'appelle, il prend en  
3 charge le dossier pour nous, il nous fait un suivi  
4 de comment avancer le dossier.

5 **M. PASCAL DUBÉ:**

6 On a une relation très personnelle avec la personne  
7 en question, on l'appelle par son petit nom là,  
8 Aubrun Mercier(ph), le sergent agent, pour ses  
9 services. Mais encore une fois, le défi qu'on a,  
10 c'est que comme l'a expliqué Amélie, on n'a  
11 personne qui vit sur la réserve, alors on n'a pas  
12 l'interaction constante, puis on a même des  
13 propositions qui ont été faites tout récemment à  
14 notre assemblée générale, d'avoir un corps de  
15 police, mais un corps de police pour une réserve  
16 d'à peu près un point dix-sept (1.17) hectare,  
17 c'est pas réaliste. Alors, on est présentement  
18 chanceux d'avoir une très bonne relation avec la  
19 Sûreté du Québec, mais les aspirations de la  
20 Première Nation, c'est de se réappropriier du  
21 territoire. On a travaillé de très près avec le  
22 gouvernement fédéral, notamment dans le dossier du  
23 port de Gros-Cacouna, qui va bientôt être cédé au  
24 gouvernement du Québec. Transport Québec, on est  
25 déjà en négociations avec eux, donc dans nos

1           projets de développement économique, on espère que  
2           le gouvernement du Québec va s'engager encore une  
3           fois de façon proactive. C'est toujours la  
4           question de proactif, de réappropriation qui  
5           revient à la Première Nation Malécites de Viger.

6           Mais somme toute, encore une fois, un autre  
7           exemple là, on a communiqué avec le sergent-agent  
8           tout récemment pour l'assemblée générale annuelle  
9           des membres qu'on a eu le vingt-cinq (25) août  
10          dernier ici à Lévis, parce que Lévis, c'est sur  
11          notre territoire ancestral, on est très étendu, qui  
12          a facilité des interventions au niveau de la  
13          nouvelle Loi sur l'enregistrement des armes à feu,  
14          par exemple.

15          Alors, il a facilité auprès de ses collègues,  
16          que ces gens-là puissent se déplacer puis venir  
17          nous partager de l'information, alors, c'est un  
18          autre exemple de collaboration qu'on a avec... la  
19          Sûreté du Québec.

20          Je pense que... s'il y a quelque chose à  
21          retenir de la Première Nation Malécites de Viger,  
22          c'est les défis qu'on a en termes de  
23          réappropriation, comment est-ce que le gouvernement  
24          du Québec, de par ses agents, ou notamment au  
25          niveau du service affaires autochtones peut

1           contribuer comme des agents de changement. Parce  
2           que vous avez attendu tout au long de la commission  
3           comment est-ce que souvent, les Premières Nations  
4           partent d'un pas derrière les... la population  
5           allochtone dans plusieurs dossiers. Je vous dirais  
6           que pour la Première Nation Malécites, on parle  
7           même de deux, si c'est pas trois pas derrière,  
8           parce qu'il faut se réapproprier le territoire, il  
9           faut se réapproprier notre culture, il faut se  
10          réapproprier notre langue avant de pouvoir  
11          commencer à parler de développement et  
12          d'agrandissement et de... et de vivre sur le  
13          territoire et se l'approprier.

14                 Alors, je pense que c'est vraiment le défi  
15          qu'on a, c'est ce défi de faciliter cette  
16          démarche-là, le soutien, oui, financier, mais aussi  
17          soutien au niveau administratif, dans les  
18          processus, puis dans l'engagement des pourparlers.  
19          Fait qu'une ouverture de ce côté-là serait  
20          grandement appréciée.

21          **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

22                 Ça fait le tour, ça complète. Merci.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24                 Oui. Avez-vous des questions Me Robillard?

25                 Avez-vous des questions?

1 **M<sup>e</sup> DENISE ROBILLARD :**

2           Aucune question. Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4           Alors, écoutez, s'il y a des choses que vous  
5           aimeriez ajouter, ou sinon, on a fait le tour; ça  
6           va?

7 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

8           Non, on vous remercie de nous avoir accueillis,  
9           d'avoir écouté.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11           Bien, je vous remercie beaucoup d'avoir accepté  
12           notre invitation. On tenait vraiment à avoir une  
13           idée de... de la Nation Malécites qui... qui est  
14           moins connue. Étant donné que votre territoire est  
15           étendu, mais petit à la fois, très petit, je  
16           comprends que vous avez espoir de... d'obtenir  
17           du... de l'espace qui vous permettrait de faire  
18           plus, je le sens, de réapproprier votre... votre  
19           culture, vos langues... votre langue.

20 **M. PASCAL DUBÉ:**

21           Comme le Chef Larouche l'a mentionné avec notre  
22           projet d'érablière, avec le projet du Port de Gros-  
23           Cacouna, avec les autres projets de développement  
24           économique qu'on a, vous allez entendre parler de  
25           nous autres.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 En tout cas, je vous le souhaite, que ça aboutisse,  
3 je vous souhaite du succès dans vos... Puis  
4 évidemment, c'est rare que ça tombe du ciel, il  
5 faut... faut travailler, puis sans, comme on dit,  
6 beaucoup de fois remettre les choses... en place et  
7 insister, et recommencer.

8 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

9 On a totalement disparu durant 100 ans là. On a  
10 déjà accompli beaucoup de défis là, notamment moi,  
11 au niveau du territoire là, j'ai permis les gens  
12 sur le territoire de venir chasser. Or, au début  
13 dans les premières années, j'avais seulement eu  
14 huit chasseurs. On est comme quatre, cinq là,  
15 qu'on revienne, qu'on fait... fait connaître notre  
16 territoire. Des petites, bien, on y va... mais on  
17 avance.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 C'est bien. Je suis content que vous soyez venus  
20 nous voir pour nous dire "eh, minute là, on existe,  
21 voici qui nous sommes". Alors, je suis heureux de  
22 l'avoir entendu, je vous remercie mille fois.

23 Alors, ça va mettre fin à nos audiences à  
24 Québec en territoire Huron-Wendat. Je vais  
25 suspendre tout à l'heure quelques minutes puis



1           ensuite, nous reprendrons pour la cérémonie de  
2           clôture avec le président du Conseil des sages de  
3           la région... de la nation Huronne-Wendat, M. Maher,  
4           qui nous fait l'honneur de se joindre à nous  
5           encore, qui était... à la cérémonie d'ouverture et  
6           qui... nous laisse pas tomber, qui revient nous  
7           voir.

8           Je vous inviterais à rester, tout le monde, et  
9           venir former un cercle ici autour pendant la  
10          cérémonie de clôture. Ça va?

11          Alors, nous suspendons quelques minutes, et les  
12          audiences publiques reprendront à Val-d'Or le...  
13          - 17, 24 - le vingt-quatre (24) septembre pour deux  
14          semaines. Ensuite, il y aura une semaine de  
15          relâche, pas de congé parce qu'on travaille entre  
16          les semaines d'audience, deux autres semaines  
17          d'audience et ensuite on va au Nunavik au cours du  
18          mois de novembre, et pour finir, à Val-d'Or les  
19          deux premières semaines de décembre.

20          Alors, je rappelle, pour ceux qui nous  
21          écoutent, que les... les mémoires, nous attendons  
22          les mémoires du public pour le quinze (15) octobre.  
23          L'idée du quinze (15) octobre, c'est que ça nous  
24          permet de les regarder, que notre service de  
25          recherche puisse les examiner et que nous puissions



1 est le Président du Cercle des sages de la Nation  
2 huronne-wendat, qui nous fait l'honneur d'être avec  
3 nous. Alors Monsieur Maher.

4 **M. ONEY MAHER :**

5 Merci. Alors, je vais premièrement remercier la  
6 Commission d'être venue sur notre territoire  
7 Nionwentsio, c'est le territoire Huron-Wendat. On  
8 est fiers de vous recevoir, de recevoir tout le  
9 monde ici.

10 Premièrement, j'aimerais remercier notre  
11 créateur (mot non traduit) c'est lui qui nous a  
12 donné la possibilité d'être ici, il nous donne la  
13 santé, c'est toujours important.

14 Maintenant, dans votre sagesse de  
15 réconciliation, il y a les mots ici que vous avez  
16 mis, puis le mot qui me touche le plus, c'est le  
17 respect. Si on n'a pas de respect d'une nation à  
18 l'autre, d'une personne à l'autre, on n'avancera  
19 jamais. C'est la chose la plus importante. Il  
20 faut se respecter, il faut toujours respecter les  
21 autres de la même manière.

22 Dans l'ouverture, j'avais parlé de... de  
23 laisser l'esprit de nos ancêtres (inaudible) vous  
24 autres. Je veux les remercier d'avoir été ici pour  
25 aider tout le monde et pour tout Autochtone, pour

1            toute Première Nation, toute décision qu'on va  
2            prendre, c'est pour les sept prochaines  
3            générations. Si on peut réussir la réconciliation  
4            des sept prochaines générations, on va avoir  
5            réussi.

6            Je vous remercie. *Thank you. Si wen(?)*

7            **LE COMMISSAIRE :**

8            Merci beaucoup. Ça clôt nos audiences.

9            SUSPENSION

10          -----

11            Nous, soussignées, **Laure Henriette Ella et Ann**  
12            **Montpetit**, sténographes officielles, certifions que  
13            les pages qui précèdent sont et contiennent la  
14            transcription exacte et fidèle des notes  
15            recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique,  
16            le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
17            qualité dudit enregistrement, le tout conformément  
18            à la loi;

19  
20            Et nous avons signé :

21

22

23

24

25

26

27

28




-----  
Laure Henriette Ella, s.o.

29

30

31

32



-----  
Ann Montpetit, s.o.b.